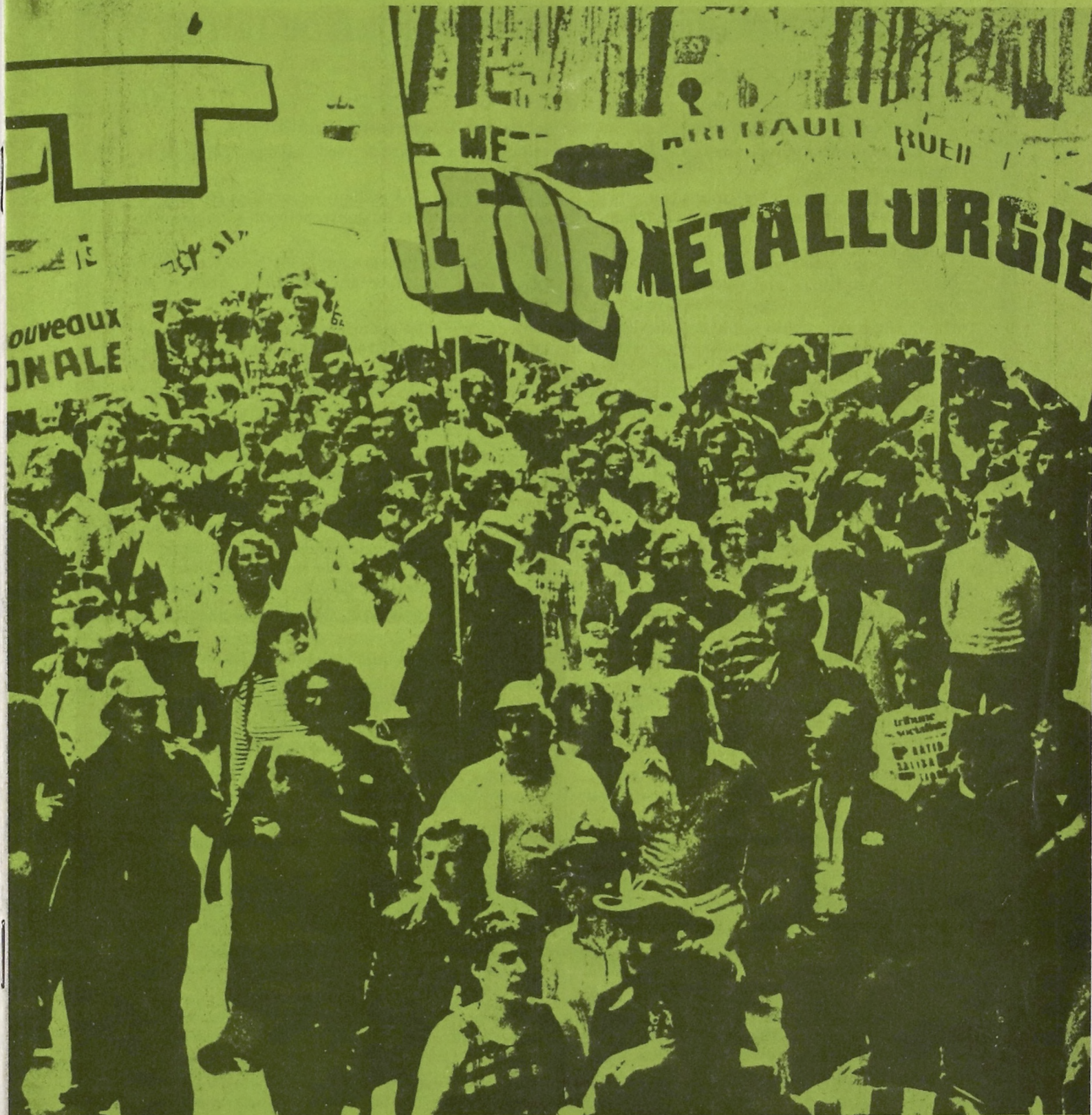


FGM CFDT FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE

# bulletin du militant



## SPECIAL 37<sup>e</sup> CONGRES

Prix : 2,80 F - N° 80 - Décembre 1977

# Editorial

## RÉALISME, COHÉSION ET DYNAMIQUE DE LUTTE

Sont les grandes caractéristiques qui ont marqué notre 37<sup>e</sup> Congrès à STRASBOURG.

Les syndicats, par dizaines, ont exprimé à la tribune du Congrès, le vécu des travailleurs de la Métallurgie.

Prendre en compte les aspects concrets de la vie et du travail de 3 millions de métallos affrontés à la crise, à la politique répressive du patronat, à la politique d'austérité du gouvernement, est apparu la préoccupation de tous.

Par leurs contributions soigneusement préparées, tous les intervenants sont venus affirmer l'urgente nécessité d'une riposte syndicale d'envergure pour faire face aux difficultés actuelles de toutes sortes, économiques, sociales, politiques.

Les débats du congrès ont nettement fait apparaître les formidables changements en cours, l'attaque exceptionnelle du capitalisme pour se restructurer au plan mondial et trouver, par tous les moyens, une issue favorable à sa propre crise.

Les discussions ont également mis en évidence le lien étroit qui existe entre cette restructuration industrielle et tous les terrains de lutte qui en découlent, tel celui des conditions et de l'organisation du travail.

C'est pourquoi, la prise en charge des objectifs revendicatifs nationaux de la F.G.M. et la mise en route d'un processus national d'action ont recueilli l'accord de tous les participants.

Emploi, salaires, conditions de travail, droits et libertés exigent des réponses appropriées au niveau des problèmes posés.

En ce sens, la Convention Collective Nationale fournit une base nationale revendicative commune à tous les métallurgistes. Elle définit ainsi un objectif de mobilisation capable de rassembler toutes les luttes de tous les métallurgistes et de les faire converger dans une stratégie de lutte d'ensemble.

Le réalisme de l'analyse, la cohérence dans la démarche conduisent tout naturellement à la cohésion dans l'action.

Le 37<sup>e</sup> Congrès a ainsi affirmé la formidable volonté d'action des militants de la F.G.M.

Devant une situation économique, sociale et politique en pleine dégradation, avec une riposte ouvrière qui n'est pas au niveau des enjeux posés, les délégués se sont unis autour d'une conviction et d'une volonté : celle d'une nécessaire et urgente action directe et de masse.

Une action d'ensemble pour imposer la négociation des objectifs prioritaires de la C.C.N.

Une action d'ensemble pour exprimer, par la lutte, les exigences immédiates et les objectifs de transformations que les travailleurs soutiennent en vue des satisfactions nécessaires à court terme, et des changements indispensables à plus long terme.

Une action d'ensemble dont les objectifs et les moyens, partagés par la grande majorité des métallurgistes, scellent le caractère unitaire.

Une action d'ensemble, dont la dimension de classe s'épanouisse vraiment parce qu'elle dépasse la seule perspective de l'entreprise pour s'élargir, au plan interprofessionnel à l'ensemble des problèmes qui font la vie quotidienne et concrète de tous les travailleurs.

Une action d'ensemble dont la portée dépasse le seul cadre national pour converger avec l'action de tous les métallurgistes européens, et au-delà, fonde de nouvelles données pour une action réellement internationale.

Une action d'ensemble qui, débattue, prise en charge, portée par toutes les organisations et structures de la F.G.M., aura un tel caractère démocratique, qu'elle développera l'adhésion des travailleurs à la C.F.D.T. et fera avancer leur confiance dans sa démarche socialiste autogestionnaire.

Une action d'ensemble enfin, qui, par sa dynamique de masse, contribuera à redonner à l'Union des Forces Populaires, sa capacité à battre la droite, pour enclencher les transformations essentielles sans lesquelles il n'y aura pas d'autre politique.

Réalisme dans l'analyse et la détermination des objectifs, cohésion autour de la stratégie et dans sa mise en œuvre, autant de conditions favorables au développement d'une dynamique syndicale qui permettra de lutter avec efficacité pour l'Emploi, pour un autre EMPLOI.

## UNE STRATÉGIE D'ACTION DÉMOCRATIQUEMENT ÉLABORÉE, MASSIVEMENT PARTAGÉE : LA F.G.M.-C.F.D.T. RENFORCÉE POUR L'ACTION

Un Congrès constitue toujours un temps fort de l'action syndicale. Notre 37° Congrès Fédéral n'a pas failli à la tradition.

Un Congrès peut être l'occasion d'affrontements verbaux assez violents traduits dans des votes de méfiance : cela n'a pas été le cas pour le 37° Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. et nous pouvons nous en féliciter collectivement. Collectivement, car un Congrès sanctionne, au-delà des « organes dirigeants », la mise en œuvre des orientations du précédent Congrès par l'ensemble de la fédération, de ses organisations, de tous ses adhérents.

Un Congrès doit être, et cela s'est confirmé à STRASBOURG, le moment privilégié pour vérifier le fonctionnement démocratique de notre organisation syndicale à tous ses niveaux. Et cela, à travers le bilan des trois années passées et l'élaboration de nos positions et propositions pour les 3 années qui viennent en fonction de notre analyse du contexte et de ses évolutions prévisibles.

### DES INTERVENTIONS BASÉES SUR LES RÉALITÉS VÉCUES...

En ce sens, notre 37° Congrès a démontré la vitalité de la F.G.M.-C.F.D.T., son dynamisme, sa cohésion. Aucun débat centré uniquement sur des problèmes idéologiques mais une discussion sérieuse, vivante, alimentée par les apports des syndicats en fonction des réalités vécues par les travailleurs de la métallurgie dans et hors de l'entreprise, et de leurs luttes.

A travers 61 interventions, les syndicats se sont largement exprimés sur les deux rapports d'activités et d'orientations soumis au Congrès. Ils l'ont fait en relatant leurs luttes, leur action quotidienne, en apportant leur contribution dans l'élaboration de notre

stratégie d'action. La crise du système capitaliste, la politique patronale et gouvernementale dans ses aspects multiples, l'Union des Forces Populaires, les objectifs revendicatifs avancés par la F.G.M., la stratégie de « lutte d'ensemble » pour faire aboutir notre projet de Convention Collective Nationale, le fonctionnement de nos structures et les moyens financiers pour accroître l'efficacité de notre action : autant de points qui ont été évoqués. Ces interventions, au total, ont manifesté un large accord sur les orientations proposées par le Conseil Fédéral sortant, accord qui s'est d'ailleurs traduit dans les différents votes intervenus lors de ce Congrès.

Bien sûr, il y a eu des critiques. Dans la plupart des cas, elles visaient à faire avancer le débat, à améliorer l'action de la F.G.M. ou son fonctionnement.

### ... ET NON SUR DES CONSIDÉRATIONS ÉTRANGÈRES AUX MÉTALLOS !

La preuve est ainsi fournie d'une grande maturité syndicale parmi les congressistes. Rien d'étonnant à cela quand on sait qu'effectivement, les délégués présents étaient mandatés par leurs syndicats. Pratiquement tous avaient préparé collectivement ce Congrès. Si des sensibilités diverses, des points de vue différents se sont exprimés à la tribune, ils émanaient toujours des syndicats et non d'individus non mandatés ni contrôlés. Ainsi, nous n'avons entendu aucune intervention propulsée par quelque organisation que ce soit, sur des problèmes totalement étrangers aux préoccupations de nos adhérents, de l'ensemble des métallurgistes. Ceci est aussi à mettre à l'actif de ce Congrès qui n'a connu aucune « minorité agissante » monopolisant les débats au détriment de la

discussion démocratique des véritables problèmes.

N'en déplaise à certains observateurs, ce Congrès n'a été marqué par aucun incident significatif, exploitable dans la presse. Les délégués des syndicats n'étaient pas venus pour cela. Ils étaient là pour débattre de l'action syndicale et des conditions à réunir pour donner toute leur efficacité aux luttes sociales, et leur offrir un débouché politique conforme aux intérêts de classe des travailleurs.

C'est ce qui a été fait.

Mais que l'on ne s'y trompe pas : nous ne jugeons pas le Congrès extrêmement positif du fait seulement que les votes ont été acquis à une très large majorité (près de 90 %) mais parce qu'il a été l'occasion de nombreux débats fondamentaux, permettant de préciser, de clarifier notre ligne de conduite stratégique.

### DES AXES DE RÉFLEXION SOUJETS AU DÉBAT

A l'issue de ce Congrès, la F.G.M.-C.F.D.T. est ainsi dotée d'une stratégie d'action massivement approuvée lui permettant d'assumer toutes ses responsabilités de force syndicale dans la période actuelle. Mais ce large accord des représentants des syndicats ne peut pas être considéré comme un chèque en blanc délivré aux organismes dirigeants de la F.G.M.-C.F.D.T. Tout d'abord, la résolution générale initialement soumise aux syndicats s'est trouvée profondément remaniée par de nombreux amendements pris en compte. D'autre part, le Congrès a eu à trancher, lors de la discussion de cette résolution générale, entre des conceptions différentes sur l'Union des Forces Populaires, sur les exigences et initiatives de la C.F.D.T. en cas de victoire de la gauche (comités locaux de l'emploi,

conseils d'ateliers) sur le processus d'action nationale face à l'U.I.M.M., sur le rôle du syndicat, le fonctionnement de l'inter...

Enfin, de nombreuses interrogations ont été posées concernant notamment les conditions de l'unité d'action, les nationalisations, le fonctionnement des structures, les moyens exceptionnels pour financer l'action syndicale...

Le nouveau Conseil Fédéral aura à se saisir de ces problèmes, de leur trouver des solutions immédiates en fonction d'une actualité pressante ou de proposer de nouvelles orientations au prochain Congrès. De même, le Conseil Fédéral poursuivra ses réflexions sur les objectifs revendicatifs contenus dans notre projet de Convention Collective, en fonction du débat qui a eu lieu au Congrès, afin de compléter, de préciser ce projet et d'adapter certaines revendications aux réalités du moment.

## DES RÉPONSES AUX REVENDEICATIONS ET ASPIRATIONS DES TRAVAILLEURS...

Ce Congrès a donc été centré sur l'action, l'action prise dans toute sa dimension : action permettant à la fois de faire aboutir les revendications immédiates et de conduire à la transformation profonde de la société. Nous avons ainsi bien répondu collectivement au thème central choisi pour ce Congrès : « **Lutter pour l'Emploi, pour un autre EMPLOI** ». Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les décisions prises, décisions qui nous engagent tous et qui détermineront nos choix politiques, nos initiatives, notre action pendant les trois ans à venir.

Ainsi, avec cette stratégie que nous avons élaborée ensemble, et qui a été massivement approuvée au Congrès, nous possédons un outil essentiel pour faire en sorte que le slogan du Congrès devienne réalité : « **Par l'action syndicale, transformer les conditions de l'emploi et construire le socialisme autogestionnaire.** »

D'autre part, notre projet de Convention Collective Nationale, pris en compte et enrichi par les syndicats à ce Congrès, doit permettre à travers la démarche proposée et des objectifs revendicatifs crédibles et novateurs, de mobiliser massivement et unitairement les métallurgistes dans un processus de lutte d'ensemble face à l'U.I.M.M.

Toutes nos organisations, tous nos militants, auront dans les se-



maines à venir, à populariser le contenu de ce projet, à proposer à tous les travailleurs nos objectifs et initiatives d'action, à engager les luttes nécessaires.

C'est ainsi que se vérifiera sur le terrain la justesse de notre démarche, c'est ainsi que nous mettrons en brèche la politique économique et sociale du patronat et du gouvernement, et créerons les conditions d'une transformation profonde de la société, jetant les bases du socialisme autogestionnaire.

## ... A TRADUIRE DANS LES FAITS, DANS NOTRE PRATIQUE SYNDICALE

Nous pouvons, à juste raison, nous féliciter de posséder une stratégie d'action claire et cohérente : il faut maintenant l'inscrire dans les faits, la traduire dans nos luttes.

Pour conclure, avant d'examiner succinctement son déroulement, nous pouvons dire que nous avons vécu un grand Congrès. Il a montré la cohésion importante de la F.G.M. Ce 37<sup>e</sup> Congrès, grâce au sens des responsabilités des militants présents, grâce à une préparation démocratique dans les syndicats, aura permis de répondre aux revendications et aspirations des métallurgistes confrontés, à l'heure actuelle, à de dures réalités.

Il nous appartient Tous, maintenant, de projeter les textes dans notre pratique syndicale.

## COMPOSITION DU CONGRÈS

Avant dépouillement de l'enquête réalisée lors de ce Congrès, nous vous communiquons quelques indications sur la composition du Congrès à partir des renseignements figurant sur les cartes de congressistes :

● Nombre de congressistes : 620 (y compris les membres du Conseil Fédéral sortant)

— dont : 63 % d'ouvriers, 23 % de techniciens, 9 % d'administratifs, 3 % d'agents de maîtrise, 2 % de cadres moyens ;

— dont : 36 travailleuses soit 6,35 % de participantes.

● Age moyen des congressistes : 33 ans

— le plus jeune : 19 ans,

— le plus âgé : 57 ans.

Donc, un Congrès jeune, à forte proportion d'ouvriers... mais avec une participation encore très insuffisante des femmes (600 000 femmes travaillent dans la métallurgie, soit 20 % des effectifs salariés).

# Présentation du Rapport Général et d'Activité par Jacques CHEREQUE

Secrétaire Général de la F.G.M.-C.F.D.T.

Chers Camarades,

Il y a 3 années presque jour pour jour se tenait notre 36<sup>e</sup> Congrès à Grenoble.

Depuis cette époque de novembre 74, que de problèmes, que de difficultés ont eu à affronter les travailleurs, les syndicats et plus particulièrement la F.G.M. pour faire face à l'offensive du capitalisme qui tente de trouver ses propres issues à la crise qui le secoue.

Il est certain, que cette crise domine la période et qu'elle va encore marquer profondément le contexte des années à venir.

Déjà, le congrès de Grenoble avait mis en évidence la nécessité d'une stratégie syndicale offensive dont les objectifs concrets, c'est-à-dire les revendications prioritaires, dont les moyens, c'est-à-dire, la lutte syndicale, visait à la fois, l'amélioration immédiate de la situation des travailleurs et la création de conditions favorables pour les transformations nécessaires.

- **Mobiliser** l'ensemble des métallurgistes sur un programme revendicatif national adapté aux réalités difficiles qu'ils vivent.

- **Développer** un processus d'action à la hauteur des objectifs visés, notamment pour imposer à l'U.I.M.M. la négociation de la Convention Collective Nationale.

- **Donner aux luttes toute leur signification** et leur portée politique sur le contenu des revendications pour que l'action enclenche les conditions favorables aux changements.

- **Développer une pratique syndicale démocratique** significative de notre perspective socialiste autogestionnaire.

- **Renforcer l'unité d'action** et élever la qualité de sa pratique par le débat démocratique avec les travailleurs, approfondir aussi son **CONTENU** par la recherche d'une plus grande convergence des objectifs et des stratégies.

- **Porter au cœur des réalités** de l'entreprise et de la production la dimension internationale actuellement indispensable à l'action syndicale.

- **Rendre plus efficace** l'action de la F.G.M. par le développement de la C.F.D.T. sur la base d'une adhésion des travailleurs à notre organisation, à ses positions, à son action.

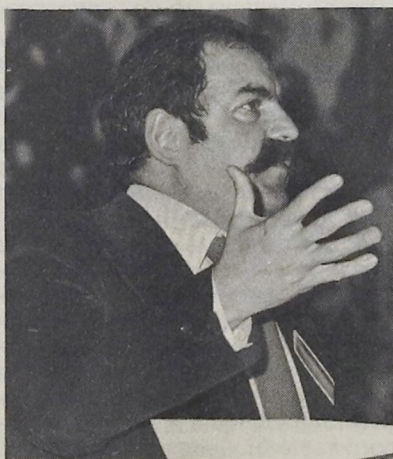
- **Améliorer enfin la démocratie de notre vie syndicale** par un fonctionnement plus vivant de nos structures, par la recherche d'une élaboration plus partagée par les adhérents de nos positions et des décisions, par le développement de nos moyens d'information et de formation.

## Trois ans de réflexion et d'action...

Ces orientations que je viens de résumer sont celles qu'a adopté le congrès de Grenoble.

Elles ont été la référence permanente du Conseil Fédéral pour conduire l'action de la F.G.M. pendant ces 3 années. Le Conseil Fédéral a cherché de les traduire en permanence dans des décisions d'action conformes, pensons-nous, aux intérêts des travailleurs, aux nécessités de la situation, aux exigences de la période, à notre orientation autogestionnaire.

Le rapport d'activité présenté par le Conseil Fédéral établit le bilan de 3 années de luttes ; 3 années marquées par un contexte difficile, contexte de crise, de mutations profondes et de changements peut-être essentiels pour les prochaines années.



C'est dans cette réalité d'un affrontement de classe souvent radical que notre congrès doit asseoir son bilan en toute lucidité et en toute objectivité pour mieux aborder la période à venir avec une **capacité offensive** renforcée parce que fondée sur une **analyse** correcte, des objectifs justes, une **stratégie** adaptée et une **conviction** : celle que le socialisme autogestionnaire est l'alternative à la situation.

Mobiliser les métallurgistes, leur proposer des objectifs et une stratégie d'action à la hauteur des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs conditions de vie et de travail, ont été une préoccupation permanente de la F.G.M. et de ses organisations durant ces 3 années.

Dès sa première session en février 1975, mais aussi à chaque fois que son Conseil s'est réuni soit 13 à 14 fois en 3 ans, le débat sur la situation générale, ses conséquences sur la vie des métallurgistes, les conditions et moyens à mettre en œuvre, l'action appropriée ont été au centre des discussions et des décisions de l'organe dirigeant de la F.G.M.

Le leit motiv du Conseil Fédéral a été d'appeler les travailleurs « à refuser la crise » et à agir pour créer les conditions d'une alternative conforme à leurs intérêts.

**La crise**, elle sera sans cesse la référence à partir de laquelle nous analyserons la politique de nos adversaires de classe. C'est à partir d'elle, de ses causes, de ses conséquences et des stratégies qu'elle enclenche que nous avons cherché constamment à déterminer la stratégie appropriée à la période pour **résister aux plans d'austérité**, aux attaques du capitalisme contre le pouvoir d'achat des travailleurs, leurs conditions de travail, la répression.

**Rétablir** des moyens suffisants de profit, faire supporter la crise aux classes ouvrières le temps de créer les conditions de relance, sont les ripostes classiques d'un système qui fonde son développement sur l'exploitation, l'aliénation et le développement des inégalités de toutes sortes.

Les luttes d'ailleurs ont marqué cette résistance des travailleurs pendant toute l'année 1975 jusqu'aux vacances 1976 à tel point que le C.F. a souligné très vite « le nombre important des luttes traduisant un affrontement de classe dont l'un des enjeux est une remise en cause des modes de production que veut imposer le capitalisme ». Très vite également la politique revendicative de la F.G.M. va s'articuler autour de deux orientations étroitement liées.

**Un programme revendicatif** fondé sur des objectifs prioritaires de **caractère national** dont le contenu réponde de façon conséquente et immédiate, aux problèmes essentiels vécus par les travailleurs et, en même temps, soit porteur d'alternative à la politique capitaliste.

• **Une stratégie d'action** fondée sur la mise en **mouvement d'un processus** national d'action, rassemblant les luttes dans un rapport de force visant à faire céder l'U.I.M.M. sur une négociation centrale pour la **Convention Collective Nationale**.

Ce programme revendicatif s'est élaboré, conforté au fur et à mesure du développement anti-social et brutal de la politique patronale et gouvernementale. **Réduire massivement la durée du travail** nous est apparu très vite un objectif central. Plus que jamais, c'est aujourd'hui une de nos revendications essentielles.

En 1975, toutes nos Unions Métallurgiques étudient les effets positifs des mesures réelles de la réduction de la durée du travail sous toutes ses formes (durée hebdo, retraite, congé, 5<sup>e</sup> équipe).

L'U.P.S.M. démontre que face à 35 000 demandeurs d'emploi dans la région parisienne, une véritable réduction de la durée du travail apporterait 70 000 postes de travail.

En Lorraine, dans la Loire, en Bourgogne, dans le Nord, même constatation. Cela suppose un accord qui admette le droit aux S.S.E., aux branches de gérer effectivement l'application des décisions au niveau du système de production. Revendication évidente en somme, normale direz-vous, mais, outre le blocage, j'allais dire presque normal des patrons, d'émiments économistes ne manquent pas de faire chorus sur le caractère aléatoire, anti-économique voir malthusien de la réduction de la durée du travail.

Or, nous constatons que cette revendication dite « archaïque » est maintenant au centre de tous les programmes revendicatifs des

grandes centrales étrangères (G.-B., Allemagne, U.S.A.). Savez-vous que notre puissant voisin, I.G.M. en Allemagne, après avoir négocié l'année dernière 70 000 emplois contre deux jours de congés supplémentaires, vient d'inscrire à son récent congrès, 5<sup>e</sup> semaine en 1978, 6<sup>e</sup> semaine en 1980 et la perspective des 35 heures que la C.E.S. estime une nécessité urgente.

### ... En fonction du contexte et des intérêts des travailleurs

**Quant aux conditions de travail**, leur amélioration est devenue une préoccupation commune aux syndicats, mais outre la défense de la sécurité et de l'hygiène des travailleurs, une dimension nouvelle s'inscrit au centre de la lutte sur les conditions de travail, c'est le **droit d'intervenir des travailleurs** sur les questions qui touchent au plus près leur vie dans l'entreprise : les modes d'organisation du travail et de la production.

C'est la constatation d'un **élargissement de la revendication concrète dans une perspective de transformation** par la contestation du pouvoir absolu du patron sur les travailleurs. C'est également le constat de la prise en compte du **lien étroit** qui existe entre conditions de travail et conditions de vie, des problèmes de l'environnement, du transport, de l'industrie, du cadre de vie, exemple : le travail posté Dunkerque.

C'est aussi l'élargissement à une **donnée politique** plus vaste de la lutte sociale dans l'entreprise, à l'ensemble des problèmes hors de l'entreprise.

Ce n'est pas un hasard si tant de nos sections ont mené et mènent une lutte vigoureuse sur ces problèmes tels à Dunkerque, à la SAFE, PUK, CEGEDUR, J.-J. CARNAUD, et bien d'autres.

Déjà au congrès de Dijon en 1971, nous disions que la lutte pour d'autres conditions de travail est devenue un terrain essentiel de la lutte de classe, pour les années à venir, face au développement des techniques, d'une technologie, pas neutre mais utilisée par le patronat pour la rentabilité, la productivité, le pouvoir. La lutte commencée sur l'élan de 1968 pour la reconnaissance de la qualification du travailleur s'est fortifiée autour des conditions de travail, elle s'est développée à la faveur de la tentative de l'U.I.M.M. de liquider une négociation fondamentale à ce sujet. L'accord **scélérat** signé par F.O., C.G.C.

et C.F.T.C. avec U.I.M.M. a permis peut-être un peu tard, de faire prendre conscience de l'importance de ce terrain de luttes.

« *Alors que toute organisation patronale du travail est vigoureusement contestée notamment à travers les systèmes arbitraires de cotation de poste et les méthodes de production de masse qui ignorent les travailleurs au bénéfice de la machine, la F.G.M. entend faire adopter un système nouveau et dynamique, qui, outre la reconnaissance de la qualification permette à terme une politique salariale conforme au niveau de connaissance, aux responsabilités et aux capacités des travailleurs.* » (C.F.)

• **Une autre politique salariale**, voilà aussi un des objectifs essentiels de notre politique revendicative. Démarche originale au sens péjoratif disent certains, recherche d'une position particulariste, disent d'autres ; posons donc la question à tous ceux qui ont partagé nos propositions dans l'action, contre une politique patronale fondée sur une conception hiérarchique de la société, fondée sur l'arbitraire facteur d'injustice et d'inégalité.

Dans ce sens, la F.G.M. a bien travaillé durant ce mandat.

Le groupe salarial fédéral a traduit l'orientation du congrès de Grenoble sur la base de la motion déposée par nos camarades de Basse-Normandie, en un corps de propositions concrètes, maintenant familières à la plupart de nos organisations et qui complète en lui donnant une plus grande valeur opérationnelle notre instrument que représente le salaire en deux éléments adopté au congrès de Dijon.

Elargissant la question du salaire à celle des mécanismes d'évolution **du pouvoir d'achat** et des structures de consommation ainsi qu'aux critères discriminatoires qui les régissent, la F.G.M. a amorcé là une démarche novatrice conforme aux aspirations de justice et d'équité sociale, de réduction des inégalités.

Beaucoup de travail reste là encore à accomplir mais nous sommes persuadés que ce terrain en est un parmi les plus propices pour faire percevoir concrètement notre conception du socialisme autogestionnaire, dont l'avancée passe par une lutte vigoureuse et déterminée contre les inégalités, pour développer d'autres rapports sociaux.

**D'autres rapports sociaux** qui impliquent aussi d'autres modes d'organisation de l'entreprise, de la production, qui impliquent en prio-

rité une lutte opiniâtre pour le **droit à l'emploi pour chacun** (LIP, TEP-PAZ, H.E.S., BENOTO, GRIFFET, SIDERURGIE, NAVALE, SICCNNA).

Objet de tant de luttes, l'**emploi**, le droit à l'emploi dans les circonstances actuelles, qui voit le patronat exercer, d'une part, une pression sur l'emploi comme moyen de peser sur la combativité ouvrière, et d'autre part, comme une conséquence directe de la politique capitaliste de restructurations.

Vastes opérations de restructurations dans tous les secteurs. Les industries de la métallurgie sont durement frappées. Aucune n'est épargnée par le processus de concentration qu'après Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, poursuit par Chirac puis Barre interposés.

Aéronautique, sidérurgie, navale, informatique, composants, machine-outil, point de branches qui n'échappent aux fusions, restructurations.

Le mouvement s'accompagne de la privatisation de secteurs clés ; chez nous le C.E.A. est en cause.

Le plan électronucléaire représente la tentative du capitalisme de maintenir autour du problème clé de l'énergie un type de développement générateur de gaspillage et d'aliénation. Presque tout s'articule autour de cette position où l'on voit quelques groupes tels Creusot-Loire et C.G.E. devenir quasiment les pivots centraux de l'opération.

Opérations qui ne vont pas sans que le patronat subordonne les travailleurs, à ses objectifs, par l'aggravation des conditions de travail, l'augmentation des cadences, la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'organisation du travail, telles l'informatique et trop souvent la répression.

## Lutter contre la répression et l'arbitraire

On est loin des projets exprimés avec tapage lors du rapport Sudreau. A propos, encore une réforme gouvernementale qui a fait long feu.

Cette répression qui est aussi une des caractéristiques qui accompagne la politique du pouvoir actuel. On est loin, très rapidement, très loin, du frisson que Giscard tentait de faire passer dans le dos des Français en les regardant au fond des yeux au printemps 1974. C'est la répression qui s'abat sur tous ceux qui renâclent, contestent, revendiquent.

Plus de 120 délégués de la F.G.M. ont connu des sanctions diverses dans l'année 1976.



Evouons aussi la sinistre affaire des comités de soldats montée par Chirac contre la C.F.D.T. Notre C.F.D.T. qui était bien seule le soir du 5 décembre 75 quand s'abattait sur elle la fabuleuse machination politico juridique du pouvoir.

La suite des événements a bien vite démontré que si toutes les solidarités ne sont pas bonnes, il n'est jamais bon, sous ce prétexte de mettre des conditions à la défense des libertés.

Les travailleurs du Parisien Libéré, ceux du France, comme maintenant ceux de Montéfiore, après ceux de Lip ont fait ou font la dure expérience de la vindicte patronale ou de celle du pouvoir.

Pourtant des luttes courageuses ont montré la riposte des travailleurs à l'attaque contre les droits syndicaux, contre les délégués. Malgré les décisions arbitraires de Durafour auquel a succédé Beullac, les travailleurs montrent une opiniâtreté exemplaire sur une question qu'ils savent être essentielle pour eux : le droit à s'organiser, à se défendre collectivement.

Pour briser cette résistance, l'U.I.M.M. organise une véritable concentration du pouvoir patronal. A son niveau l'U.I.M.M. représente la plus forte coordination anti-sociale et anti-syndicale, l'une des conceptions les plus bloquées, dans un environnement national et international, où pourtant le grand patronat n'a pas la réputation des dames patronesses.

Intransigeance, répression, magouilles négociatoires ; mise en œuvre aussi d'un véritable réseau de propagande, d'appuis financiers, juridiques, pour briser les grèves, l'U.I.M.M. est derrière toutes les opérations anti-syndicales : les milices chez Peugeot, les commandos chez Citroën, Beroto.

La C.F.T. qui a tué a beau se déguiser derrière le masque d'un sigle nouveau C.S.L., son seul statut c'est la dissolution et avec elle, celle de toutes les milices patronales. Mais l'U.I.M.M. c'est aussi plus subtil, les énormes moyens mis en œuvre pour détourner de leur objet les accords formation, pour encadrer plus étroitement la maîtrise et les ingénieurs au service de leur politique.

L'engagement de l'U.I.M.M. et du C.N.P.F. aux côtés de la Droite, de Giscard et de Chirac, le fameux milliard de Ceyrac, les publicités dans la grande presse, de la C.G.E., I.B.M., Thomson, etc., contre les nationalisations manifestent l'âpreté de l'affrontement et s'il en est besoin, prouve que tout sera fait pour empêcher la poussée populaire et la dynamisation par elle d'une victoire de la Gauche.

Que sont donc les cellules A.O.P. (Arbitraire, Obéissance Patronale) de Chirac, cellules d'entreprises à la S.N.I.A., Peugeot, Citroën, dont ils se vantent du lancement. Est-ce par hasard que ces boîtes soient les plus organisées sur le plan anti-syndical ? Dans le contexte, comment ne pas exprimer son admiration pour le courage de tous ceux qui ont fait front à l'arbitraire. Permettez-moi vous autres de Paris-Rhône, Moulinex, Thionville, Lip, de citer en votre nom la S.S.E. de SIMAX à RUPT-sur-MOSELLE, où pendant 10 mois les travailleurs ont lutté en **grève totale** pour soutenir leur délégué licencié par un patronat d'un autre âge, téléguidé par un ministre de Giscard, Poncelet et un préfet à sa solde. 10 mois de grève totale et de solidarité unique (entre ces 40 camarades sur 70 que comptait l'entreprise, la moitié des travailleurs sont immigrés), qui

se sont soudés autour de Philippe ANTOINE, leur délégué, toujours d'ailleurs en instance de licenciement après que Durafour l'ait accroché à son tableau de chasse.

Ce n'est pas coutume de verser dans l'exemplarisme mais s'il y a une solidarité exemplaire, celle-ci, camarades en est une.

## Les deux dimensions de nos revendications, de notre action

Aussi, pendant les années 76 et 77 jusqu'à maintenant, au fur et à mesure que s'appesantit la crise, se développe dans la F.G.M., la conviction de la double nécessité :

1) **d'une plateforme d'objectifs prioritaires nationaux** de nature à répondre d'une façon conséquente aux problèmes des travailleurs : emploi, conditions de travail, salaires, libertés.

2) **d'un processus d'action** à la hauteur de cette nécessité, faire céder l'U.I.M.M. sur notre Convention Collective Nationale.

Cette question ne cesse de retentir nos énergies, de nous mobiliser.

Elle est au cœur de nos débats sur l'action de la F.G.M. depuis deux ans.

Elle est au centre de nos discussions et aussi de nos difficultés avec la F.T.M.-C.G.T.

• **Eviter la dispersion** de l'action sans tomber dans sa planification et **agir de façon suffisamment coordonnée** pour que le rapport de force soit **puissant** et pose question à l'U.I.M.M.

• Poser sans attendre les revendications d'aujourd'hui, sans tomber dans le piège des récupérations patronales ou gouvernementales. Donner aux revendications en même temps un contenu qui s'attaque à la politique capitaliste.

• Exprimer par une politique revendicative et une stratégie d'action exclusivement fondée sur les intérêts des travailleurs, leurs exigences fondamentales de changement, sans verser dans une absence de vision politique et sans ignorer la nécessité de débouchés politiques aux luttes sociales, fondées sur la démocratie et la responsabilité.

• Développer une pratique unitaire dynamique pour être efficaces sans altérer au fond, notre autonomie et en même temps renouveler les conditions de confrontation dans le mouvement syndical.

Bref, développer une stratégie spécifique et unitaire contribuant au développement de celle de l'U.F.P., voilà autant de questions que nous débattons dans la F.G.M.

Il nous semble qu'au moment de ce congrès nous sommes au clair sur toutes ces questions et donc en capacité de proposer des réponses conformes à nos orientations autogestionnaires et à nos responsabilités syndicales. C'est bien dans ce sens que la F.G.M. a contribué à éclaircir le débat au moment du congrès de la C.F.D.T. à ANNECY en inscrivant sa démarche sur une ligne nettement syndicale en rejetant les débats et les discours obscurs sur des thèmes dont la plupart nous paraissent soit nettement dépassés par les réalités sociales présentes et leurs évolutions possibles, ou relever de lecture périmée de l'histoire.

## Sans action, tout reste projet ou littérature

Mobiliser les travailleurs sur des objectifs revendicatifs précis répondant **à la fois** aux problèmes clés du moment.

Par leur contenu, en faire des réponses immédiates et conséquentes aux conditions de travail et d'existence des travailleurs.

Par leur caractère d'alternative à la politique capitaliste, en faire des éléments de la transformation sociale qui est en marche, pour avancer vers le socialisme autogestionnaire.

**Voilà toute la politique de la F.G.M.**

Au plan confédéral, cette orientation a pu trouver un aboutissement très positif par l'élaboration de la plateforme C.F.D.T. d'objectifs revendicatifs immédiats et de transformation.

Partant du concret, emploi, conditions de travail, salaires, droits et libertés, la C.F.D.T. présente maintenant une série de propositions assez uniques, dans le contexte social, syndical, politique et économique de la période.

Elargissant l'immédiat à la perspective, chacun de ces objectifs contribuant à la mobilisation des travailleurs, insère alors la victoire de la gauche dans des conditions favorables pour vaincre la droite, enclencher les transformations, sur des objectifs portés par les travailleurs et ainsi donner un plus grand effet aux objectifs visés.

Il est curieux de noter, encore une fois, les arguments spéciaux venus s'opposer à cette démarche et qu'au moment de passer aux

actes précis, c'est-à-dire avec netteté quels pouvoirs nous voulons, pour les travailleurs, à chaque étape du processus toute une série d'hésitations et d'arguments sont venus freiner la démarche confédérale, notamment sous le prétexte des risques encourus au nom de la pureté des concepts idéologiques ou des risques encourus.

Nous ne pouvons mieux exprimer devant ce congrès la position de fond qu'a défendue la F.G.M., qu'en reprenant ici notre position parue dans le B.M. de juin dernier : l'autogestion c'est la vie même de notre socialisme et la vie vaut bien quelques risques.

**L'action**, voilà le maître mot qui retient encore une fois notre attention car sans elle, tout reste projet ou littérature.

Or, il faut bien à ce point du débat reconnaître que l'action ne se développe pas au niveau des nécessités de l'heure.

C'est une question fondamentale de ce congrès.

Nous discuterons de beaucoup de choses, nos confrontations, voire nos affrontements sur des problèmes théoriques ou idéologiques, ont leur valeur et leur place.

Mais à quoi serviraient-ils si ce congrès ne débouchait sur une **stratégie d'action** :

**COHÉRENTE**, parce que partagée par le plus grand nombre de nos adhérents autour de notre conception autogestionnaire,

**EFFICACE**, parce que visant des objectifs auxquels adhèrent les travailleurs et en ce sens, lui donne toute sa dimension unitaire,

**DYNAMIQUE**, parce que soutenue par un ensemble d'initiatives à la dimension des problèmes immédiats.

Bref, il nous faut proposer une action qui, se développant suivant un processus partagé, donne confiance aux travailleurs et les engage dans la lutte.

## Créer les conditions d'une pratique unitaire renouvelée

Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion en profondeur, d'un effort particulièrement critique, sur nous-mêmes d'abord, une autocritique en somme, c'est nécessaire. Autant par un débat clair avec les travailleurs sur ce que nous leur proposons. De même avec nos camarades de la C.G.T.

C'est d'ailleurs dans cet espoir d'une clarification publique de nos positions, conduisant à une meil-



leure compréhension, donc à une plus grande capacité d'action commune, que nous nous félicitons d'avoir parmi nous une délégation de la F.T.M.-C.G.T.

Notre volonté est de faire de cette rencontre exceptionnelle qu'est un congrès, un grand moment dans nos rapports unitaires et nous le souhaitons, une occasion certaine d'une relance et d'un renouveau de l'action unie de tous les métallurgistes. Salut donc et fraternité.

Nous n'avons jamais eu la naïveté de croire que la stratégie d'action des organisations était neutre. Découlant de leur analyse de la société et de la volonté de la transformation radicale, toute organisation de classe inscrit ses objectifs d'action et sa pratique en référence de celles-ci.

En conséquence, il est normal si les analyses divergent que les conceptions de l'action et les initiatives se trouvent affectées de ces divergences.

Cependant, nous pensons, que si le mouvement syndical prend soin de subordonner étroitement son action à sa seule analyse, ses décisions à celle de ses seuls adhérents, ses objectifs aux seules exigences et aspirations exprimées par les travailleurs, alors il retrouvera les voies de l'unité, d'une unité profonde et durable, parce que fondée sur son indépendance et cimentée par la participation active des travailleurs.

C'est pourquoi, nous proposons à ce congrès de rechercher avec sérieux et ténacité, la nature de nos propres responsabilités, les moyens à prendre par nous-mêmes, les propositions à élaborer avec conviction pour que, malgré leur étroitesse, les voies de l'unité d'action conduisent au succès revendicatif, qu'une pratique unitaire renouvelée et ouverte, permette d'élargir le chemin de l'unité au plus grand nombre de travailleurs, qui, dans le fond, n'attendent que cela.

Nous sommes convaincus que nos propositions sont de nature à satisfaire ces objectifs et cette ambition.

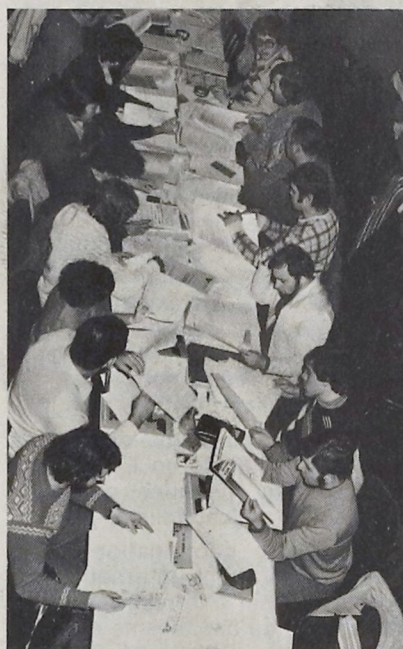
Nous les avons patiemment élaborées, discutées y compris avec les travailleurs, notamment lors de notre consultation du printemps dernier.

Peut-être que si cette confrontation avait pu être unitaire, nous aurions déjà en mains la synthèse, de ce que veulent les métaux.

En octobre, de l'année dernière, tirant conséquence des relatifs

échecs de notre action en général, examinant sur quoi portent nos divergences avec la F.G.M.-C.G.T., le C.F. a décidé de travailler une proposition unitaire pour faire de 1977 une année de haut niveau d'action.

Bien sûr, le contexte économique pèse (chômage, répression restructuration, régression du Pouvoir d'Achat, récession dans presque toutes les branches) mais n'est-ce pas justement pour cela qu'il faut lutter plus fort et tous ensemble ! Avons-nous tous contribué à cela ? L'intransigeance patronale, la faille de la droite renforçait bien sûr, l'idée que seule la victoire électorale de gauche permettrait un débouché aux luttes ? Mais sans lutte, peut-il y avoir un réel débouché ? Sans lutte, peut-il y avoir un dépassement de la division actuelle des partis de gauche ?



Bien sûr, nationalisation, réformes, changements, transformation seront nécessaires pour opérer les réorientations indispensables, mais sans lutte, sans objectif mobilisateur, sans perspective claire sur les buts à atteindre, y aurait-il comme par miracle des solutions immédiates à la crise, au chômage, aux inégalités, aux comportements, aux mentalités. Il n'y a pas de potion magique à la crise, il n'y a pas de programme miracle, fut-il commun et de gouvernement, s'il n'y a pas de mobilisation populaire.

Alors, il n'y a qu'une voie : l'action.

Notre position n'a pas varié et si pour les camarades de la F.T.M.-C.G.T. les positions de la F.G.M. peuvent leur paraître obscures et

changeantes au point que leur secrétaire général, André SAINJON, déclare, il y a une quinzaine de jours « nous ne comprenons pas ce qui se passe avec les camarades de la F.G.M., lorsque nous sommes dans le zig, ils sont dans le zag et inversement. »

Nous avons donc la volonté de clarifier cette question et de faire en sorte que ce zig-zag devienne sur la base de notre accord interfédéral du 28.9.76, une belle ligne droite d'action commune, la ligne droite comme chacun sait, est encore le meilleur moyen pour aller d'un point à un autre.

### Donner aux luttes toute leur dimension de classe

Cependant, cette action d'ensemble des métallurgistes ne peut s'enfermer dans une vision corporatiste. Réaliste, et syndicale, elle vise d'une part, à chercher des réponses aux problèmes des travailleurs, là où ils sont, d'autre part, porter des coups puissants aux capitalistes, là où ils profitent du travail. Les grands secteurs de la métallurgie représentent dans ce sens, un terrain privilégié de la lutte de classe.

Porter des coups puissants sur les éléments essentiels de la politique capitaliste :

- porter des coups au plan salarial, certes, mais aussi à la politique arbitraire qui fonde le salaire, sa hiérarchie, sa détermination, son mode de distribution et ses conséquences sur le pouvoir d'achat, mettre en cause des structures de consommation qui perpétuent un modèle de développement capitaliste et une politique industrielle contraire aux intérêts de la collectivité,

- porter des coups au plan des conditions de travail, certes, mais aussi aux rapports arbitraires qui régissent le travail, son mode d'organisation, les droits d'expression, d'organisation lesquels constituent des moyens essentiels, étroitement liés au système, pour qu'il maintienne non seulement son exploitation, mais aussi les phénomènes d'aliénation. Autant de moyens indispensables pour le système, pour sortir de la crise, à son profit, en perpétuant sa domination sur de nouvelles bases, telle une « nouvelle division internationale du travail. »

Faire converger les luttes des métaux sur un axe national contre l'U.I.M.M., mais aussi faire converger les luttes parties de l'entreprise, sur des objectifs communs à tous les travailleurs :

- liens entre conditions de travail et conditions de vie,

- lutte pour le pouvoir d'achat, mais pour un autre mode de vie,

- lutte pour la réduction de la durée du travail, mais aussi pour une autre culture,

- lutte pour la santé, mais pour l'éducation, la formation, etc.

Donner à partir des luttes professionnelles, donner par les luttes professionnelles, toute leur dimension de classe à la lutte sociale, c'est le sens de notre démarche, c'est notre raison d'être confédéré, c'est notre raison d'adhérer à une grande organisation de classe, la C.F.D.T.

Notre raison de nous retrouver avec tous les travailleurs dans une lutte commune.

Cela signifie donc que les confédérations soient en capacité de faire converger, élargir, élever ces luttes. Cela dépend beaucoup de nous.

Cela signifie que les confédérations en aient aussi la volonté et que leurs initiatives soient effectivement des temps forts de l'action générale.

Il faut donc dépasser, remettre en cause les habitudes, les comportements qui font des journées confédérales, plus des grandes manifestations rituelles (on pense aux fêtes des solstices), souvent sans lendemain efficace, (même si, quelquefois, elles sont nécessaires).

Cela implique aussi au niveau confédéral la volonté de se rassembler sur le plus grand dénominateur commun.

L'unité d'action confédérale ne peut pas non plus être un moyen de diversion à la gauche divisée, elle doit être d'abord un facteur d'efficacité syndicale réelle et par là un moyen de peser sur la situation politique.

## Des actions convergentes au plan international

C'est notre conception de l'union des forces populaires. Cette U.F.P. est en crise, seule la lutte peut obliger les partis à dépasser la vision étroite dans laquelle ils sont enfermés.

Notre action est maintenant inséparable de sa dimension internationale.

Nous l'avons développée pendant trois ans, par nos affiliations, notre action directe, nos activités

bi-latérales privilégiées, d'une façon la plus dynamique possible dans le sens d'une lutte la plus clairement anticapitaliste.

Des convergences s'établissent entre les luttes des syndicats dans les pays industrialisés, des convergences s'amorcent aussi entre des syndicats des pays riches et des pays en voie de développement, des initiatives comme la conférence des syndicats des métaux des pays de la Méditerranée.

Conduire une action internationale qui contribue à impulser une action anticapitaliste s'opposant aux tentatives de restructuration néfastes aux intérêts des travailleurs :

- à mettre en œuvre un changement radical de structures sociales politiques et institutionnelles,

- à développer une croissance différenciée, favorable au décollage économique des pays pauvres qui implique donc de nouveaux comportements,

- à établir de nouveaux échanges commerciaux et technologiques ainsi que :

- des nouveaux instruments qui permettent de maîtriser ces changements dans un sens démocratique,

- plusieurs pistes nous sont proposées pour agir dans ce sens au niveau des groupes multinationaux, sur une base active avec les syndicats concernés,

- par une stratégie dynamique entre les syndicats en Europe sur des objectifs communs, dans une perspective anticapitaliste.

- par une coordination active de nos fédérations internationales pour s'opposer à la restructuration industrielle du capitalisme et imposer une alternative conforme aux intérêts des travailleurs et ainsi reconstruire le mouvement international au plan mondial.

## Améliorer encore notre pratique démocratique

De même, nous ne pouvons ignorer le nécessaire développement de notre organisation car si le rapport de force passe par la mobilisation des travailleurs, l'avancée du socialisme autogestionnaire passe par des adhérents nombreux et actifs dans la C.F.D.T. C'est une question de stratégie.

Notre développement a stagné en 1976. Il est trop facile d'imputer cet à coup, à la crise. Lorsque depuis 18 mois les travailleurs votent plus

nombreux pour la F.G.M., comme vous le lisez dans chaque B.M. S'ils expriment leur confiance à notre organisation, celle-ci doit être capable de les faire participer mieux encore, par l'adhésion.

Notre pratique démocratique doit donc encore s'améliorer pour mieux apparaître aux travailleurs comme significative d'une conception syndicale dynamique, indépendante et ouverte. Notre réflexion sur le fonctionnement n'est pas terminée. Les décisions politiques qui seront adoptées à ce 37<sup>e</sup> congrès et qui précisent le rôle et les fonctions de chacune des structures et plus particulièrement du syndicat de base comme instrument irremplaçable de l'action, de son élargissement à la dimension de classe, ces conclusions ne sont que des jalons posés vers d'autres améliorations, au service de la classe ouvrière.

Avoir dans nos rangs, dans nos instances plus de travailleurs, mais aussi plus de travailleurs actifs aux postes de responsabilités, plus de travailleurs immigrés, plus d'ingénieurs et de travailleuses, car il y en a 600 000 dans la métallurgie, est un impératif pour les trois années qui viennent. Maintenant nos structures étant définies plus clairement, articulées entre elles, autour d'une même conception syndicale, la mise en œuvre active de notre stratégie, devrait nous unir car nous avons la volonté de la partager le plus largement possible par la discussion démocratique.

Une information et une formation qui concourent à sa compréhension, à sa mise en œuvre, feront encore progresser toutes les organisations à tous les niveaux et favoriseront leur capacité offensive.

Ainsi, si l'on considère le chemin parcouru durant ces trois années, le bilan qu'on peut établir, montre que globalement, la F.G.M. a fait son boulot d'organisation syndicale au service des travailleurs. Cependant, au regard de l'enjeu essentiel de la situation actuelle : la restructuration capitaliste à l'échelle mondiale il y a lieu de constater en toute lucidité, que long est encore le chemin à parcourir, pour que les travailleurs maîtrisent effectivement leurs conditions d'emploi, pour qu'ils puissent, non seulement, d'abord avoir un emploi, mais plus fondamentalement encore exercer leur emploi, **un autre emploi.**

« Le courage, disait Jean Jaurès, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel »

**ALORS LUTTONS DANS LES RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI POUR QUE NOTRE IDÉAL DEVIENNE LA RÉALITÉ DE DEMAIN.**

# DÉROULEMENT ET ASPECTS ESSENTIELS DU 37<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA F.G.M.-C.F.D.T.

C'est François GUNTZ, Secrétaire Permanent du Syndicat de la Métallurgie du BAS-RHIN, qui a ouvert ce 37<sup>e</sup> Congrès, au nom de l'Union Métaux C.F.D.T. d'ALSACE, en souhaitant la bienvenue aux 620 congressistes et aux nombreux invités présents, et en leur faisant part de la lutte des métallos alsaciens, notamment face aux multinationales qui possèdent de nombreuses entreprises métallurgiques en ALSACE.

C'est enfin Albert MERCIER, ancien Secrétaire Général adjoint de la F.G.M.-C.F.D.T., actuellement responsable du secteur confédéral « Action Revendicative » qui a prononcé le discours de clôture de ce Congrès, exprimant sa satisfaction devant la teneur des débats et son souhait que se perfectionne encore l'articulation nécessaire entre action professionnelle et action interprofessionnelle.

Entre-temps, le Congrès s'est déroulé en trois grandes phases :

## 1) PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATIONS

par Jacques CHEREQUE, au nom du Conseil Fédéral (intervention reproduite dans les pages précédentes) et débat sur ces rapports. 61 intervenants sont alors venus exprimer à la tribune l'appréciation positive ou critique et l'apport complémentaire de leur syndicat sur différents points traités dans ces rapports.

15 camarades se sont exprimés sur les problèmes politiques, 20 sur les problèmes industriels, 15 sur l'unité d'action, une trentaine sur les problèmes revendicatifs, 41 sur les structures et les moyens financiers et enfin 10 sur l'action internationale.

Ce débat fructueux a occupé les deux premières journées du Congrès avant que J.-M. LE DUC vienne répondre aux interventions concernant le rapport d'activités et solliciter le quitus du Congrès.

Dans le prochain B.M. Mensuel de janvier, nous reviendrons sur les axes stratégiques dégagés au Congrès à travers l'apport et les contributions des syndicats.

**Le quitus a été accordé par 117 747 mandats (88,10 %) contre 7 948 (5,95 %) et 7 954 blancs ou nuls (5,95 %).**

## 2) DÉBAT SUR LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Rappelons à ce sujet qu'un avant-projet avait été envoyé aux militants abonnés au B.M. hebdo, que les syndicats avaient déjà pu, par l'intermédiaire de leurs Unions Métaux respectives, envoyer un certain nombre « d'amendements »

Au Congrès, 20 représentants des Unions Métaux se sont exprimés à la tribune pour donner les avis recueillis dans les syndicats sur la démarche, les objectifs et la popularisation de ce projet du C.C.N. Une masse de précisions a été apportée par les intervenants qui ont unanimement porté une appréciation positive sur ce projet et sur la stratégie d'action qu'il sous-entend.

Un document reprenant les contributions des syndicats et des Unions Métaux sera envoyé fin janvier 1978.

Certains points restent en débat comme l'a rappelé G. GRANGER dans sa réponse que nous publions dans les pages suivantes mais le projet en tant que tel a été pris en compte par le Congrès à travers la **résolution action votée à l'unanimité à la fin des travaux** (résolution reproduite ci-après).

## 3) DISCUSSION DE LA RÉOLUTION GÉNÉRALE :

Les deux dernières demi-journées du Congrès ont été consacrées à la réponse de J. CHEREQUE, aux interventions sur le rapport général et à la discussion de la résolution générale (rapporteurs : M. BOURSET sur les parties analyse et stratégie, F. MOUTET sur les parties structures et moyens).

Dans l'intervalle, le Congrès avait procédé au vote pour élire les

Conseillers Fédéraux au titre des Syndicats (26) et au titre du Secrétariat National (9). Vous trouverez la liste du nouveau Conseil Fédéral en annexe ainsi que la composition de la nouvelle C.E.F. dont les membres ont été élus par le nouveau C.F. lors de sa première réunion pendant le Congrès.

Nous revenons à la discussion de la Résolution Générale en signalant qu'une procédure nouvelle avait été retenue par le Conseil Fédéral pour le débat sur les amendements déposés par les syndicats.

Sur 329 amendements déposés, le Conseil Fédéral en avait intégré 120 directement dans la Résolution Générale. Cette intégration ou de nouveaux projets de formulation entraînaient la prise en compte d'un nombre d'amendements important. Parmi les amendements restants, 22 jugés fondamentaux ont été retenus pour le débat, ces 22 amendements percutant par ailleurs un nombre important d'amendements non retenus. Enfin, quelques amendements « marginaux », que l'on retrouve dans tous les Congrès des Organisations C.F.D.T. dans des réalités totalement différentes, n'ont pas été retenus pour le débat. Ils ne sont pas apparus reliés aux réalités de la métallurgie et le Conseil Fédéral, préférant la démocratie à la « médiocratie », n'avait pas jugé bon de donner la satisfaction à leurs auteurs de venir défendre ces amendements à la tribune pour ensuite se faire battre par 90 ou 95 % du Congrès, comme cela se passe tous les jours.

Les 22 amendements retenus pour le débat constituaient des apports intéressants, reliés aux situations vécues par les métallurgistes. Ils se classaient en deux catégories :

- ceux que le C.F. avait estimé intégrables dans la Résolution Générale car ils la complétaient ou mettaient l'accent sur certains problèmes traités trop superficiellement,

- ceux que le C.F. avait jugés antagonistes à la démarche proposée dans le projet de Résolution Générale mais qui concernaient, néanmoins, des problèmes réels posés au sein de l'Organisation.

## La motion préalable sur le chapitre « moyens »

Les syndicats de BESANÇON, BELFORT et VESOUL avaient déposé une motion préalable sur le chapitre « moyens » de la Résolution Générale. Ces syndicats estimaient que les organes dirigeants de la F.G.M. n'avaient pas appliqué les décisions du Congrès de GRENOBLE concernant un vaste débat sur le problème des structures, débat qui aurait dû, selon eux, se conclure par un rapport spécifique soumis au Congrès.

Dans sa réponse, le rapporteur a rappelé que la F.G.M. n'avait pas fait l'impasse sur ce débat. En effet, sous contrôle du C.F., la Commission Fédérale d'organisation a travaillé sur ce sujet et a soumis ses réflexions aux syndicats par l'intermédiaire des Unions Métaux. A l'époque, les syndicats de BELFORT, BESANÇON et VESOUL n'avaient d'ailleurs fait remonter aucune remarque ou critique à la Fédération. D'autre part, le C.F., unanime, a décidé de ne présenter qu'un seul rapport global d'orientations avec un chapitre « moyens » faisant partie intégrante de notre stratégie : car avoir de belles propositions sans parler des moyens pour les faire aboutir, ce serait disposer « d'un carrosse... sans roues » !

Sur la demande de 11 syndicats, un vote par mandats a eu lieu sur cette motion préalable. Ce vote a donné les résultats suivants :

— pour la motion : 14 747 (11,39 %) contre 110 827 (85,56 %) nuls et abstentions : 3 920 (3,03 %).

Tous les autres amendements et motions retenus pour le débat ont été votés à mains levées après avoir été défendus par un représentant du ou des syndicats concernés. Plusieurs amendements ont été combattus par d'autres syndicats. Enfin, dans tous les cas, les rapporteurs ont donné les raisons pour lesquelles les amendements apparaissent soit intégrables dans la R.G., soit antagonistes à celle-ci.

A l'issue des débats (17 débats différents en dehors de la motion déposée par les syndicats de BELFORT, BESANÇON, VESOUL), plusieurs amendements ont été acceptés par le Congrès sous leur forme originale ou dans une nouvelle formulation proposée par le C.F. Pour l'essentiel, ces amendements portent sur les points suivants :

**1) Article 19 :** Les syndicats de VAL DE MARNE, de BEAUVAIS, de SOCHAUX-MONTBELIARD avaient

déposé trois amendements mettant l'accent respectivement sur l'utilisation de l'informatique contre les libertés, les atteintes aux libertés syndicales, les mesures discriminatoires contre les immigrés.

**2) Article 57 :** Le syndicat de VILLEURBANNE avait déposé un amendement précisant que nos revendications ne prendraient tout leur effet dans le cadre d'une alternative de gauche, qu'à condition que cette alternative s'accompagne d'une mobilisation des travailleurs.

**3) Article 59 bis :** Sur proposition du Syndicat National du C.E.A., un article 59 bis a été ajouté à la Résolution Générale, article définissant plus précisément la position de la F.G.M.-C.F.D.T. sur les problèmes de l'énergie nucléaire.

**4) Article 63 :** Sur proposition du syndicat de ST-NAZAIRE (10 autres amendements dans ce sens), les nationalisations feront l'objet d'une réflexion approfondie dans les branches professionnelles. Cette réflexion sera placée sous la responsabilité de la F.G.M. et de son Conseil Fédéral.

**5) Article 65 :** Sur proposition des syndicats parisiens, cet article a été remanié et met davantage l'accent sur les axes revendicatifs de la F.G.M. concernant la lutte pour l'amélioration des conditions de travail.



**6) Article 78 :** Sur proposition du S.L.I.M., l'article, dans sa nouvelle formulation, précise ce que la F.G.M. entend par « pouvoir de consommation » et insiste sur la maîtrise de l'évolution de la hiérarchie salariale, dans le but de la réduire.

**7) Article 86 :** Les syndicats de BRETAGNE avaient déposé un amendement complémentaire à la Résolution Générale concernant la formation permanente, son utilisation actuelle par le patronat, nos propositions en la matière.

Une partie de cet amendement se trouve intégrée dans la Résolution Générale et une autre partie dans notre projet de C.C.N.

**8) Article 149 bis :** L'amendement du syndicat du C.E.A. visant à une dénonciation du commerce in-

ternational des armes et à une action en faveur du désarmement, a été intégré.

**9) Article 178 :** Un amendement des syndicats de BELFORT, BESANÇON, VESOUL, proposait que la formation syndicale « se fera autant que possible au niveau interprofessionnel, pour un réel développement de la conscience de classe ». Cet amendement avait été retenu pour le débat mais jugé non intégrable dans sa formulation initiale. Finalement, le Congrès a accepté une nouvelle formulation mettant l'accent sur la formation interprofessionnelle mais sans faire l'impasse sur les autres types de formation syndicale mis en œuvre au plan professionnel, notamment pour permettre aux militants de devenir les artisans de la stratégie et des objectifs d'action adoptés au plan fédéral.

**10) Article 195 :** Le syndicat des YVELINES SUD avait déposé un amendement concernant l'information (presse fédérale et information aux militants dans la phase de préparation du Congrès). Le Conseil Fédéral avait jugé bon qu'un débat ait lieu sur ce sujet tout en proposant une nouvelle rédaction consistant à charger le Conseil Fédéral et sa commission information, d'engager la réflexion pour une meilleure définition des publications fédérales et des supports et matériels d'information dans le cadre de la préparation du prochain Congrès.

**11) Article 202 :** Sur proposition du syndicat de BEAULIEU-MANDEURE, un amendement a été retenu engageant la F.G.M. à poursuivre le débat avec ses syndicats, à partir des pistes de réflexion soulevées au Congrès, avant de prendre une décision sur les moyens financiers exceptionnels.

**D'autres amendements ont été repoussés par le Congrès. Il s'agit notamment :**

**12) Article 36 à 52 :** Un amendement global avait été déposé par le syndicat des YVELINES-NORD sur cette partie de la Résolution. D'autre part, la Commission des résolutions et le C.F. avaient accepté de remanier cette partie de la résolution en y intégrant l'amendement des autres syndicats parisiens (se reporter à la réponse de J. CHEREQUE).

Jugé antagoniste avec la démarche fédérale du fait, notamment, qu'il niait l'existence de l'U.F.P., l'amendement global des YVELINES-NORD a été combattu par les autres syndicats parisiens et par le rapporteur. Il a été rejeté par le Congrès.



# RESOLUTIONS

adoptées au 37<sup>e</sup> congrès de la FGM CFDT



**37<sup>e</sup> CONGRÈS F.G.M.-C.F.D.T.**

**Strasbourg 24-27 novembre 1977**

## RÉSOLUTION GÉNÉRALE

# LUTTER POUR L'EMPLOI POUR UN AUTRE EMPLOI

## I - LA C.F.D.T. FACE A LA CRISE CAPITALISTE

### 1 - UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA CRISE

1. Depuis le 36<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. à Grenoble en novembre 1974, la crise du capitalisme s'est amplifiée.
2. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la C.F.D.T. en mai 1976 a développé dans sa résolution générale l'analyse et les conclusions de la C.F.D.T. à ce sujet.  
La F.G.M. partage cette analyse et ces conclusions.
3. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. entend, pour sa part, dégager les éléments essentiels et caractéristiques de la période pour mieux ajuster ses objectifs et sa stratégie d'action.
4. Profonde, structurelle et durable, la crise du capitalisme affecte l'ensemble de son fonctionnement :  
— faillite des règles capitalistes de l'offre et de la demande, gaspillage, dérèglement monétaire, développement sauvage, notamment des firmes multinationales.
5. S'y ajoutent, avec autant d'impact structurel, tous les effets de la lutte de classe :  
— dans les pays industrialisés, c'est le résultat des résistances organisées de la classe ouvrière, le résultat des luttes sociales, notamment celles qui mettent en cause le fonctionnement et le modèle de développement du système capitaliste :
  - luttes contre les inégalités et les discriminations,
  - luttes pour l'environnement et l'écologie,
  - luttes contre les rapports de domination et de sélection, etc. ;  
— dans les pays en voie de développement, c'est le résultat des luttes pour la conquête de l'autonomie, avec leurs effets sur les relations et les rapports de forces internationaux.
6. Par le jeu de l'interpénétration des relations politiques et économiques, cette crise influence l'ensemble du monde. Ainsi, le fonctionnement des sociétés socialistes des Pays de l'Est en ressent les répercussions, même si celles-ci se font sentir d'une manière et dans des conditions différentes de celles des pays capitalistes.

7. Cette crise sans précédent manifeste donc par ses caractéristiques, les contradictions classiques du système capitaliste ainsi que les conséquences habituellement néfastes pour les travailleurs : chômage, inflation, récession, répression... Elle révèle que le décalage entre pays industrialisés et pays en voie de développement continue de s'accroître. Elle met ainsi à nu d'une façon exceptionnellement aiguë les limites auxquelles se heurte le développement de la société industrielle capitaliste après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.
8. En définitive, la crise entraîne la modification des données internationales et amène à redéfinir les stratégies et les politiques des forces en présence. Ainsi, la généralisation dans les pays occidentaux des plans d'austérité a marqué la première phase de la réaction capitaliste. Face à cette crise et devant la montée des luttes de classe et de libération, le capitalisme utilise tous les moyens pour assurer son hégémonie économique et politique.

#### UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ POUR UNE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

9. L'objectif poursuivi est de permettre la reconstitution des marges économiques, sociales, politiques, nécessaires au capitalisme pour opérer un redéploiement de sa stratégie internationale.
10. Cette stratégie vise pour l'essentiel à :
  - une concentration du capital et à une restructuration industrielle accélérée, avec des dimensions internationales, notamment au plan des firmes multinationales ;
  - la recherche d'une nouvelle division internationale du travail assurant un pouvoir accru à l'impérialisme américain ;
  - imposer partout un même « modèle » de développement, de culture, de comportement, de consommation.
 Ce constat de crise est manifeste au niveau européen.
11. Ainsi, en France, les plans successifs de BARRE sont les instruments concrets de l'effort international du capitalisme pour retrouver les conditions d'un nouveau développement. La politique gouvernementale va dans le sens des exigences patronales : rarement l'appareil de l'Etat n'a été autant au service des intérêts de la classe dominante (capitalisme et grands intérêts financiers).
12. Cette politique manifeste, en réalité, de considérables contradictions :
  - contradiction entre un discours réformiste et le recours à la répression,

- contradiction entre la volonté exprimée d'indépendance et la subordination croissante aux U.S.A.,
- contradiction entre un développement basé sur la production de masse et la restriction de la consommation populaire et la crise de l'énergie.

13. Cette politique du pouvoir est mise en question par les luttes sociales devant l'incapacité des gouvernements de droite à répondre au chômage, à l'inflation, à la mise en cause des nuisances du développement capitaliste.
14. Dans la métallurgie, la crise bat son plein et au-delà des effets sociaux des mesures d'austérité, des secteurs entiers d'activité sont en récession grave. En même temps, la contestation de ce développement industriel anarchique se développe et une convergence s'ébauche entre les luttes dans l'entreprise et hors de l'entreprise.

#### DANS LA MÉTALLURGIE, DES BOULEVERSEMENTS PROFONDS

15. Tous les grands groupes de la métallurgie ont vu leur structure évoluer au cours de ces dernières années, par exemple,
  - le plan électronucléaire français, autour de Creusot-Loire, par son ampleur, accélère la restructuration de la **Sidérurgie** et de l'industrie électromécanique, et entraîne la privatisation des activités industrielles du C.E.A. ;
  - la nécessité de s'adapter aux grands marchés (militaire, télécommunication, informatique) modifie l'appareil industriel français dans la **construction électrique** ;
  - entrée de THOMSON dans le marché des P.T.T. (rachat de L.M.T. et ERICSSON) ;
  - l'**informatique** subit une mutation considérable par le rachat de la C.I.I. par HONEYWELL-BULL, sous l'influence de HONEYWELL U.S.A. ;
  - la **C.G.E.** augmente ses activités de téléphonie, péri-informatique, composants électroniques...
  - dans l'**automobile** : constitution de deux grands groupes RENAULT-BERLIET-SAVIEM d'une part, PEUGEOT-CITROEN d'autre part. Une troisième entreprise, SIMCA-CHRYSLER, étant une filiale de CHRYSLER U.S.A.
16. Les P.M.E. elles-mêmes évoluent, contraintes à s'allier à un partenaire parfois étranger, à trouver des appuis financiers et technologiques qui les conduisent à une situation de dépendance ou, dans bien des cas à fermer leurs portes.
17. On constate ainsi la montée du capitalisme financier, par rapport à une période précédente où les orientations industrielles étaient dominantes.

18. En même temps, la dimension internationale des problèmes devient chaque jour plus évidente. Les centres de décisions réels, en matière d'orientations industrielles, technologiques, en matière finalement de croissance et de type de développement, échappent aux Etats nationaux au profit des états-majors des grands groupes internationaux, en général américains, en situation de quasi-monopole dans tous les secteurs stratégiques du point de vue technologique.

#### **POUR LES TRAVAILLEURS : DES CONSÉQUENCES GRAVES**

19. Pour les travailleurs, les conséquences de cette vaste restructuration industrielle internationale sont très importantes :

- **en matière d'emploi** : licenciements, chômage partiel, réduction d'horaire non compensée, mutations, contrats à durée déterminée, déqualification, incitation à la démission ;
- **en matière de conditions de travail** : introduction généralisée de l'informatique, de système automatique (robots), parcellisation des tâches dans tous les secteurs. Ces évolutions entraînent d'importantes transformations dans la gestion du personnel : gestion par ordinateur, utilisation de l'intérim ou de la sous-traitance, D.P.O., horaires libres, etc. ;
- **en matière de liberté individuelle et collective** : fichage, contrôle par ordinateur, atteintes aux droits acquis, atteintes aux droits syndicaux, refus de négociation, mesures discriminatoires, notamment pour les immigrés.

20. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. souligne, à l'occasion de cette analyse, trois évolutions dans les conditions d'emploi, de travail et de vie des salariés.

a) D'abord, il tend à se créer **deux types de population salariée** : d'une part, les travailleurs à statut relativement « protégé », membres d'une grande entreprise industrielle, d'autre part, les travailleurs à statut dévalorisé : intérimaires, employés des petites entreprises et d'entreprises de sous-traitance, auxiliaires, femmes, jeunes, immigrés, contrats temporaires, et bien sûr, chômeurs partiels ou totaux.

Il s'agit là d'une division de la classe ouvrière que le patronat utilise pour peser sur les conditions de travail et sur les salariés et de ce fait limiter sa combativité.

b) En même temps, on constate des **ruptures radicales** dans l'évolution des conditions de la production, dans les **relations traditionnelles du travail**, l'introduction des moyens de télé-transmission, télécommande, la multiplicité des horaires, la coexistence dans un même établissement de

travailleurs d'entreprises et de statuts différents, tout conduit à rompre les relations habituelles entre le travailleur et son environnement technique et humain.

c) Le patronat a tiré les conséquences de cette dégradation dans la relation essentielle entre l'homme et son travail. Il parle d'enrichissement des tâches, mais, en réalité, met en œuvre des moyens énormes pour exercer un **contrôle social absolu sur les travailleurs et l'entreprise** : utilisation des moyens d'information et de formation permanente, de l'informatique, mobilisation de l'encadrement et mise en cause du droit syndical, répression contre les délégués, mise en place du contrôle médical patronal, soutien et utilisation d'organisations « réformistes » voire fascistes, jusqu'à l'utilisation de « milices patronales » et un appui de plus en plus officiel de la Droite la plus dure.

d) Un certain patronat, notamment dans les P.M.E., organise son combat anti-syndical sur des bases militantes pour tenter de faire adhérer les travailleurs à sa politique. Utilisation de la grève contre les syndiqués, réunions d'information du patron ou de la maîtrise pour que les travailleurs repoussent le syndicat, utilisation de la pétition contre l'action des délégués ou des militants dans l'entreprise, prise de position des travailleurs contre la réintégration de délégués abusivement licenciés, y compris quand les décisions de justice leur sont favorables.

21. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. insiste **sur les liens qui unissent ces divers aspects : restructuration internationale du capital, modification des processus de production, méthodes « modernes » de gestion du personnel, contrôle social sur les travailleurs.**

22. En effet, cette restructuration est la cause des conditions dans lesquelles, aujourd'hui, les salariés exercent leur travail, mais en **même temps, c'est précisément l'acceptation** délibérée, résignée ou forcée de ces **conditions de travail qui rend possible** la restructuration capitaliste.

23. L'analyse de la F.G.M. ne conduit donc pas à une vision « catastrophique » de la crise, comme si le capitalisme vivait sa crise finale, irrémédiable. Le capitalisme, au contraire, démontre ainsi sa capacité d'adaptation **en pariant sur les immenses marchés ouverts à sa capacité commerciale** : des unités industrielles s'installent dans les pays peu développés à régime « politique sûr » pour le plus grand profit des firmes multinationales qui utilisent ces pays comme base de départ de leurs exportations. On assiste ainsi à une internationalisation du mode de vie basé sur la consommation individualisée de produits uniformisés. La cohérence du capitalisme, de l'usine à la maison, est évidente.

Les travailleurs en contestent de plus en plus les méfaits.



## 2 - LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL CAPITALISTE DE PLUS EN PLUS CONTESTÉ

24. Les entreprises de la métallurgie ont été marquées par des luttes sur les conditions de travail, sur l'emploi, sur la hiérarchie, contre la répression, luttes qui manifestent le refus d'accepter la situation faite aux travailleurs par le capitalisme.
25. **La contestation du travail à la chaîne amène le patronat à engager** des expériences de RESTRUCTURATION DES TACHES. Les nouveaux procédés n'améliorent pas longtemps l'intérêt du travail. Ils ajoutent souvent un surcroît de fatigue sans changer la finalité du travail.
26. **La mise en cause du travail posté** met en même temps en cause la rentabilité des grandes installations sur lesquelles mise le capitalisme pour restaurer ses profits.
27. **La lutte contre l'utilisation des produits toxiques**, amiante, plomb, matériaux chimiques de toutes sortes, développement accéléré de l'énergie nucléaire, etc., montre que la santé et la sécurité des travailleurs ne sont pas prises en compte.
28. **Le refus d'accepter la fatalité en matière d'emploi**, l'occupation des entreprises en liquidation judiciaire introduisent des blocages dans les schémas de restructuration capitaliste.
29. **Le refus d'un développement technologique et industriel** dont les conséquences sur la population et les travailleurs ne sont pas maîtrisées (nucléaire, aéronautique, informatique, automobile, etc.).
30. **La politique salariale des entreprises est mise en cause** par des propositions des organisations de la F.G.M.-C.F.D.T. pour une autre hiérarchie dans l'entreprise, ainsi que pour la suppression du travail au rendement.
31. Analysant les luttes dans les entreprises, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. tient à mettre en évidence l'importance nouvelle de deux phénomènes :
  - a) D'abord, l'établissement de **liens entre la vie dans l'entreprise et la vie hors de l'entreprise** : lien entre travail répétitif, parcellisé et accès à la vie politique et sociale, lien entre travail posté et vie familiale et même vie sexuelle, entre conditions de travail, santé, relations en-dehors de l'entreprise, etc.
  - b) Ensuite, un **début de convergence entre les luttes dans l'entreprise et la contestation en-dehors de l'entreprise**, entre la lutte des travailleuses contre la division dans la production et la contestation du partage des rôles de l'homme et de la femme dans la société; entre la lutte des O.S. immigrés et les luttes pour la reconnaissance de l'égalité des droits, entre l'action pour une autre qualification et une autre hiérarchie et la contestation dans l'école, l'armée, entre les luttes pour de meilleures conditions de travail et les actions pour défendre la santé, l'environnement, le cadre de vie pour d'autres orientations industrielles.
32. La contestation des mauvaises conditions de travail, les luttes pour l'emploi, pour les salaires touchent tous les secteurs industriels. Bien sûr, la signification profonde de ces luttes n'est pas encore perçue par tous les travailleurs. Cependant, l'écho en est de plus en plus important car beaucoup de travailleurs ne comptent plus sur la croissance capitaliste pour améliorer réellement leurs conditions d'existence :
  - a) l'inflation vient en permanence rogner les augmentations de salaires ;
  - b) l'emploi est mis en cause. Même des investissements coûteux suppriment des emplois au lieu d'en créer !...
  - c) dans les grandes villes, le temps passé au service de l'entreprise, compte tenu du temps de trajet, reste pratiquement le même depuis le début du siècle ;
  - d) dans tous les cas, ce sont les conditions de travail et de vie qui sont bouleversées !...
33. Ainsi, les travailleurs voient bien que cela ne tourne pas rond. Ils prennent conscience des limites du « progrès ». Cependant, les conclusions ne sont pas toujours identiques. Pour certains, c'est encore le repli sur soi, dans la consommation ou la défense individuelles.
34. Mais, pour d'autres, de plus en plus nombreux, c'est la prise de responsabilités syndicales ou politiques, l'action collective.
35. Tous les travailleurs, qu'ils soient partie prenante ou spectateurs, espèrent, d'une alternative politique de gauche, d'importantes transformations.
36. En faire majoritairement des acteurs est une question centrale pour la démocratie et la politique.

### 3 - LA RÉPONSE DE LA C.F.D.T. : LE SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE

37. Face à la crise actuelle du système capitaliste et à sa logique de développement, la seule solution, la seule alternative, c'est le SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE capable de modifier profondément et durablement les structures de production et de consommation et de faire des choix fondés sur les aspirations du peuple.

38. Les résolutions adoptées par les Conseils Nationaux Confédéraux (C.N.C.), celles des 35<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> Congrès donnent maintenant à la C.F.D.T. un ensemble de références pour traduire dans l'analyse et la pratique syndicale le socialisme autogestionnaire.

39. Ceci confère à la C.F.D.T., dans la période actuelle, une responsabilité spécifique et unitaire irremplaçable : la plate-forme d'objectifs revendicatifs immédiats et de transformation adoptée au C.N.C. de juin 1977 constitue la contribution concrète de la C.F.D.T. dans la bataille décisive engagée pour vaincre la droite, satisfaire les besoins prioritaires des travailleurs et engager les transformations qui permettront la construction en France dans les réalités d'aujourd'hui, du socialisme autogestionnaire.

Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. adhère fondamentalement et pratiquement aux orientations et objectifs définis dans la plate-forme de la C.F.D.T.

#### SA STRATÉGIE : L'UNION DES FORCES POPULAIRES (U.F.P.)

40. a) Une union dans l'action et la convergence des stratégies

Seule une stratégie anticapitaliste, fondée sur un projet socialiste, permet d'effectuer un rassemblement significatif et durable.

La stratégie de la C.F.D.T. ne saurait se limiter au rassemblement des victimes des monopoles. C'est pourquoi elle inscrit son action dans la proposition d'une union des forces populaires.

L'Union des Forces Populaires, c'est l'union dans l'action de toutes les forces de gauche qui acceptent de lutter ensemble sur une base de classe pour réunir les conditions du passage au socialisme. Cette union suppose que s'établisse une convergence entre les stratégies en présence qui permette la réalisation d'objectifs de transformation conduisant au socialisme.

La mobilisation des travailleurs est déterminante. Elle ne peut se faire sans des propositions crédibles, concrètes, novatrices du mouvement syndical : des revendications qui puissent répondre aux problèmes immé-

diats des travailleurs et qui permettent d'engager des changements et d'assurer leur caractère irréversible.

Dans la proposition de stratégie d'U.F.P. que la C.F.D.T. a débattue en 1974, la F.G.M. a insisté sur cet aspect indispensable : lien entre revendication et transformation sociale et nécessité de rechercher, pour une véritable unité, une expression autonome du mouvement syndical.

41. b) Fondée sur l'indépendance et la confrontation, dans l'action, de ses composantes

— L'indépendance de la C.F.D.T.

Les rapports entre les forces constituantes de l'U.F.P., notamment le mouvement politique et le mouvement syndical, doivent être conçus sur la base d'un processus dialectique assurant le respect de la spécificité et des fonctions de chacun, la confrontation politique et la recherche de la convergence des stratégies, avec la participation active des masses.

L'Union des Forces Populaires n'a pas pour conséquence de lier la C.F.D.T. à un programme de gouvernement, ni de conditionner le développement des luttes et la formulation des revendications à une échéance électorale.

Son indépendance doit se manifester aussi dans l'appréciation publique, portée par la C.F.D.T. sur les positions définies par d'autres forces de gauche, politiques notamment. Elle doit éviter ainsi d'accréditer l'idée d'un lien particulier avec tel ou tel parti.

La C.F.D.T. est indépendante et doit le rester dans tous les cas, y compris lorsque la gauche sera au pouvoir. Dans cette situation, la C.F.D.T. manifestera son autonomie active en définissant ses positions, en développant son action pour la réalisation de ses objectifs de transformation. Cette action responsable et cohérente permettra que la convergence avec les forces politiques soit un facteur déterminant de la transformation sociale, y compris dans la phase de transition au socialisme.

42. c) Pour une prise de pouvoir politique reposant sur la mobilisation populaire

La prise du pouvoir est le résultat de la conjonction des luttes sociales et des luttes politiques, qui sont convergentes et complémentaires. Elle traduit un renversement d'ensemble du rapport de forces se concrétisant par un rassemblement populaire majoritaire et conscient.

On ne saurait, en effet, séparer les conditions dans lesquelles le pouvoir se prend des conditions dans lesquelles il pourra ensuite s'exercer. L'expérience du mouvement ouvrier le montre.

La prise du pouvoir peut tout aussi bien résulter d'une victoire électorale que d'une crise générale du système ou d'un mouvement social de grande envergure. Il n'y a pas lieu d'opposer élections et mobilisation populaire. Les élections traduisent les prises de conscience politiques, réalisées à un moment donné dans le combat de classe par les luttes sociales, économiques, politiques et culturelles.

Elles peuvent permettre de constituer un point d'appui à la poursuite de l'action de masse et de classe. Elles doivent en tout état de cause ratifier et légitimer les changements obtenus dans cette action.

Une victoire des forces populaires rencontrera inévitablement une résistance acharnée des intérêts capitalistes menacés. En effet, il est illusoire de penser que le capitalisme ne cherchera pas à imposer son maintien, au besoin par la force. La nature de ces affrontements sera fonction de l'état des rapports de forces. Il faudra faire barrage aux tentatives éventuelles de sabotage de l'économie ou de blocage des secteurs stratégiques et faire face à de possibles violences contre les libertés.

L'action de masse de la majorité de la population constitue à cet égard la première des garanties démocratiques et la condition pour sortir vainqueurs de ces épreuves de force.

#### 43. d) L'Union de la Gauche

C'est dans le cadre de sa conception de l'U.F.P. que la C.F.D.T. détermine sa position sur l'Union de la Gauche politique, sur un programme commun de gouvernement.

Pour la F.G.M.-C.F.D.T., l'Union de la Gauche doit être, au plan politique, une dynamique de changements fondamentaux porteuse des exigences populaires.

Lors de sa réalisation, en 1972, la C.F.D.T. a souligné les aspects positifs de cette démarche politique notamment pour contribuer à refaire l'unité de la classe ouvrière et pour créer une dynamique de mobilisation pour des changements fondamentaux.

La C.F.D.T. a également souligné les insuffisances, lesquelles sont en grande partie à l'origine des divisions actuelles entre les partis de gauche.

Dans le débat public ouvert devant les travailleurs, la C.F.D.T. a de nouveau précisé ses critiques et ses positions. Il s'agit :

- de rompre avec la logique capitaliste,
- de réduire les inégalités par des moyens efficaces,
- de mettre en œuvre une politique de créations d'emplois utiles.

Bref, de riposter vigoureusement à la crise et de la surmonter dans le sens des intérêts profonds de la classe ouvrière et de la collectivité.

Pour ce faire, il faut :

- réorienter la politique industrielle dans le sens d'un autre type de développement,
- élargir le pouvoir des travailleurs au niveau le plus décentralisé possible,
- donner ainsi aux nationalisations éventuelles un contenu allant dans le sens de la SOCIALISATION que veut la C.F.D.T.,
- établir un autre type de relations et d'échanges internationaux basés sur la coopération et la solidarité.

Ainsi, au-delà de la conquête d'une large majorité de suffrages, un gouvernement de gauche doit être considéré :

- comme le moyen d'accomplir une autre politique engageant des transformations profondes,
- comme un point d'appui permettant, par une mobilisation massive des travailleurs, d'avancer dans la construction du socialisme autogestionnaire.

44. En effet, pour mettre en œuvre un réel processus de transformation conduisant au socialisme autogestionnaire et entrer dans la phase de transition, il faut parvenir à une mobilisation des travailleurs assez puissante pour permettre la conquête du pouvoir politique et la mise en œuvre de transformations significatives.
45. Cette maîtrise du pouvoir politique par les forces socialistes doit viser à la fois :
  - la satisfaction des revendications prioritaires,
  - le contrôle des pouvoirs économiques et culturels dominants,
  - la maîtrise et la transformation de l'appareil d'Etat.
46. Ainsi sera rendue possible la première phase de construction du socialisme autogestionnaire.

#### POUR UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATIONS FONDÉE SUR LES LUTTES SOCIALES

47. Les luttes sociales animées et conduites par les organisations syndicales de classe ont pour but de satisfaire les revendications des travailleurs.
48. Elles expriment également, par leur signification et les objectifs qu'elles visent, les exigences de transformations de la classe ouvrière.
49. Au tout premier chef de la préoccupation politique des partis de gauche doit donc se situer leur volonté d'exprimer ces exigences en propositions concrètes de changements. Car la F.G.M. ne peut prendre son parti des divisions actuelles des partis de gauche.

50. En accord avec les positions de la C.F.D.T., le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. affirme que :

- la lutte est plus que jamais le moteur de toute transformation sociale. Le développement de l'action est donc une priorité ;
- la C.F.D.T. et ses organisations doivent tout mettre en œuvre pour développer, auprès des travailleurs, une vaste campagne de popularisation sur ses positions et propositions dans le sens du socialisme autogestionnaire, notamment à partir de la plate-forme confédérale d'objectifs immédiats revendicatifs et de transformation ;
- la recherche d'une unité d'action ayant pour objectif premier de s'attaquer efficacement à la politique patronale et gou-

vernementale et de ce fait, en redonnant confiance aux travailleurs, de peser positivement sur le débat politique.

51. Les organisations de la F.G.M., en prenant des initiatives en ce sens, contribueront à assurer la continuité de l'action, à réunir les bases de son développement, à se consolider et à s'élargir.

#### EN CONCLUSION

52. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. appelle ses organisations à traduire ces orientations dans une stratégie d'action mobilisatrice de tous les métallurgistes fondée sur notre analyse des réalités et orienter, par l'action de masse, la victoire de la gauche vers des changements fondamentaux significatifs de notre perspective socialiste autogestionnaire.



## II - LA C.F.D.T. DANS LA MÉTALLURGIE : LA F.G.M. SA STRATÉGIE D'ACTION POUR 1978/1980

53. Cette stratégie d'action tend vers un objectif global :

**« ASSURER UN AUTRE EMPLOI POUR LES MÉTALLURGISTES »**

54. Cet objectif prend en charge les aspects concrets des conditions de vie et de travail des métallurgistes. Il indique également les moyens à mettre en œuvre pour atteindre une véritable transformation de la condition du travailleur de la métallurgie. Il est traduit dans un programme revendicatif centré sur les besoins des travailleurs et orienté par notre conception autogestionnaire du socialisme.

55. Les 4 séries de revendications : pour l'emploi, les salaires et classifications, les conditions de travail et les libertés sont négociables dès aujourd'hui dans le contexte de lutte anticapitaliste.

56. Elles constituent les fondements de la C.C.N., laquelle détermine les objectifs revendicatifs des organisations de la F.G.M.

57. Cependant, elles donneront tous leurs effets dans le cadre d'une autre politique, dont les bases ne pourront être jetées qu'à partir de l'alternative de gauche et dans le cadre d'une mobilisation des travailleurs.

### 1 - UNE POLITIQUE D'ACTION REVENDICATIVE

#### UNE AUTRE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR L'EMPLOI DES METALLURGISTES

58. La croissance économique à tout prix, la course aux investissements, la consommation d'énergie et le gaspillage sont des supports du développement capitaliste dans sa recherche du profit maximum.

59. Ils se révèlent incapables en eux-mêmes de résoudre les problèmes d'emploi des travailleurs. En même temps, les nuisances de toutes sortes engendrées par le développement du capitalisme sont de plus en plus contestées.

60. En 1974, lors du Congrès de Grenoble, la F.G.M. se prononçait contre le programme électronucléaire lancé la même année par le Gouvernement français. La justesse de cette position a été confirmée par les problèmes rencontrés au cours des trois années écoulées :

- priorité absolue au programme électronucléaire et refus du débat démocratique malgré la montée des oppositions,
- retards industriels qui démontrent l'état de prototype des centrales à eau légère construites en France,
- absence de contrôle indépendant et efficace pour juger de la sûreté des installations (conception et réalisation),
- transfert du secteur des productions du C.E.A. à une société de droit privé et détérioration des conditions de sécurité malgré les luttes à la Hague et à Marcoule,
- inquiétude sur l'emploi dans l'industrie nucléaire, mise en place d'un contrôle tatillon et policier à l'efficacité aléatoire, subordination à une technologie américaine,
- et enfin, décision de construire un réacteur expérimental de 1 200 MW à CREYS-MALVILLE (super-phénix) malgré l'opposition des élus locaux et les arguments des adversaires au projet.

Dans cette situation, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. se prononce pour l'ouverture d'un large débat national sur la politique de l'énergie et le type de développement de façon à aboutir à des décisions qui tiennent compte des intérêts à court terme et à long terme des travailleurs et de la population : conditions d'emploi, évolution du niveau de vie, qualité de l'environnement, implications internationales. Pour la F.G.M.-C.F.D.T., une autre politique de l'énergie exige notamment :

- l'orientation du développement économique pour une meilleure qualité de la vie en mettant en cause le mythe productiviste,
- l'organisation d'un service public, responsable de l'utilisation optimale de l'énergie,
- une coordination régionale, nationale, internationale même, pour l'utilisation des énergies renouvelables (hydraulique, géothermique, solaire, marémotrice),
- la définition d'une politique du charbon et du pétrole conforme à l'intérêt des travailleurs en France et dans les autres pays producteurs,
- la diversification et la coordination des activités des différents organismes de recherche et de développement.

Dans l'immédiat, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. demande :

- l'extension des droits des travailleurs et des organisations syndicales pour le contrôle effectif de l'organisation du travail et des conditions d'hygiène et de sécurité : la liberté d'expression professionnelle et syndicale doit être garantie,
- la mise sous responsabilité publique de l'ensemble du secteur de l'énergie, le retour des usines de retraitement de la Hague et de Marcoule au C.E.A.,
- la suspension pour trois ans de tout lancement d'installations industrielles et la limitation des centrales E.D.F. au premier contrat programme (C.P.1),
- la mise à l'arrêt pendant 6 mois de l'usine de retraitement de la Hague pour réparations et suivi des essais du prototype de retraitement des combustibles « uranium enrichi »,
- la suspension des contrats avec les firmes ou états étrangers,
- l'arrêt de la construction de superphénix en l'attente de la conclusion d'un débat approfondi sur l'ensemble des risques liés à l'utilisation du plutonium.

En fonction de ces orientations et de ces exigences, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. décide de poursuivre et d'accentuer son effort d'information, de discussion et d'actions pour obtenir un réel débat national, la suspension du programme électronucléaire, la réorientation de la politique énergétique. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. décide également de développer, sur ces problèmes, les confrontations internationales.

61. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. affirme donc : « Un autre type de développement industriel améliorerait durablement les conditions de l'emploi. »
62. Les revendications doivent répondre aux graves problèmes d'emploi rencontrés aujourd'hui dans tous les secteurs de la métallurgie, et en même temps exprimer les exigences syndicales permettant de peser sur l'évolution industrielle dans un sens plus conforme aux intérêts des travailleurs et de la population, transformer leurs conditions de vie et de travail, contribuer à la construction d'une société socialiste autogestionnaire.
63. Ceci suppose :
- le contrôle effectif par la collectivité sur les secteurs clés de l'économie pour s'opposer à la politique d'abandon dans des branches essentielles et débloquer des emplois qualifiés,
  - la maîtrise du développement industriel et de son environnement,
  - l'établissement d'un autre type de relations internationales, basées sur la coopération au niveau européen et la solidarité avec les pays en voie de développement et le tiers-monde.

64. Dans ce sens, la F.G.M. s'est déjà prononcée pour la nationalisation immédiate de l'ensemble de l'industrie aéronautique (cellules, moteurs, spatial), de l'informatique (C.I.I.-H.B.) pour un processus conduisant à la nationalisation de la sidérurgie et pour la mise en place d'une régie nationale de la machine outil ; elle s'est opposée à la privatisation des activités industrielles du C.E.A.

65. Dans le cadre d'un gouvernement de gauche, la F.G.M. considère comme un moyen essentiel la nationalisation des secteurs clés de l'économie pour amorcer un processus de socialisation.

La F.G.M. et l'ensemble de ses organisations doivent engager une réflexion approfondie sur les nationalisations :

- définition des secteurs clés...
- forme, contenu, étendue, etc.

Cette réflexion et ses conclusions étant placées sous la responsabilité du Conseil Fédéral.

## EMPLOI

66. Pour défendre efficacement l'emploi pour vivre et travailler au pays, la F.G.M. revendique :

**a) La réduction massive du temps de travail selon les objectifs et modalités définis dans la Convention Collective Nationale (C.C.N.)**

- durée hebdomadaire du travail,
- retraite,
- congés,
- toutes mesures qui sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie,
- etc.

En ce sens, le Congrès de la F.G.M. souligne l'intérêt de l'accord de « préretraite » (garantie de ressources à 60 ans).

Cet accord est, en effet, malgré ses insuffisances, une première victoire en ce domaine. Le Congrès appelle donc les organisations de la F.G.M. à se mobiliser pour négocier avec l'U.I.M.M. et l'ensemble du Patronat de la métallurgie, l'application et l'amélioration de cet accord.

**b) La mise en œuvre de procédures et de moyens permettant effectivement et d'abord dans l'entreprise, une politique active de l'emploi**

- la création d'une commission emploi du Comité d'Entreprise,
- le droit de veto du Comité d'Entreprise, ou à défaut des élus du personnel, pour interdire tous licenciements sans reclassement préalable équivalent,
- renforcement du service public et de la main-d'œuvre pour mieux contrôler l'emploi et de façon à éliminer l'intérim et la

sous-traitance (prestation de service, entretien),

- l'extension des moyens donnés à tous les niveaux de l'organisation syndicale pour pouvoir effectivement exercer un contrôle sur l'évolution économique de l'entreprise, du groupe, de la branche industrielle,
- la création de comités locaux de l'emploi.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

67. Pour permettre aux travailleurs de peser réellement sur l'amélioration de leurs conditions de travail et avec la volonté de traduire dans les revendications les perspectives du socialisme autogestionnaire, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. considère que la lutte pour améliorer ces conditions de travail occupe une place de plus en plus importante dans l'affrontement des salariés contre le système qui les exploite.

La F.G.M.-C.F.D.T. entend prendre les moyens pour conduire cette lutte avec les travailleurs, cela suppose :

- la protection de la santé des travailleurs,
- la mise en cause des rapports de production liés au système capitaliste (organisation hiérarchique de l'entreprise, division du travail, taylorisme, Organisation Scientifique du Travail).
- de nouveaux droits pour les travailleurs.

68. Ces objectifs et orientations d'action sont précisés dans le document de travail et la note de synthèse récemment parus et issus des travaux conduits par la F.G.M. depuis la réalisation du dossier sur les O.S. et les travailleurs postés en 1972. La publication de ce document doit marquer un nouveau développement de l'action des organisations de la F.G.M. sur les conditions de travail.

69. Comme en 1972, la F.G.M. met l'accent sur la nécessité d'une prise en charge très décentralisée au niveau des groupes homogènes de production, dans un débat avec la section syndicale.

70. La F.G.M. entend en effet agir pour développer un véritable pouvoir d'intervention aux organisations syndicales et aux travailleurs sur tout ce qui concerne leur situation dans l'entreprise.

71. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M. appelle ses organisations à engager une action vigoureuse sur les axes revendicatifs suivants :

- suppression du travail au rendement, du travail posté, de nuit,
- contrôle préalable des nocivités (produits chimiques, bruits, etc.),
- extension des droits des travailleurs et de leurs organisations, (crédit d'heures aux travailleurs pour débattre de leurs conditions de travail, arrêts des machines dangereuses, contrôles, etc.).

72. Le 37<sup>e</sup> Congrès souligne la nécessité de donner à cette action syndicale une dimension internationale, pour développer un rapport de force suffisant sur les problèmes d'organisation du travail (travail parcellisé, posté), sur la limitation ou l'interdiction de l'utilisation des produits toxiques...
73. Alors que le patronat modifie les processus technologiques pour accroître la productivité et tenter de répondre aux revendications des travailleurs, le Congrès de la F.G.M. constate que les évolutions de l'organisation du travail posent des problèmes nouveaux que le syndicat doit prendre en charge. En effet, il n'y a pas de domaine sur lequel l'organisation syndicale n'ait pas à intervenir.
74. Cependant, si toute amélioration partielle des conditions de travail peut être positive, elle n'est qu'une étape dans une lutte incessante pour de meilleures conditions de travail.
75. Il est nécessaire d'établir en permanence son lien avec les objectifs plus fondamentaux, ainsi que le lien entre la vie dans l'entreprise et les conditions de vie.
76. Enfin, toute modification dans le processus de production peut être positive ou négative pour les travailleurs selon le rapport de forces syndicales dans l'entreprise. Pour l'action sur les conditions de travail, la priorité est donc l'organisation et l'action des travailleurs dans le syndicat.

## SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

77. Pour combattre la politique d'austérité du patronat et du gouvernement, la F.G.M. a déterminé des objectifs prioritaires qui figurent dans sa plate-forme nationale et dans la C.C.N. permettant de revaloriser le pouvoir de consommation des bas et moyens salaires, dans cette période inflationniste et de faire évoluer les notions traditionnelles concernant le pouvoir d'achat.
78. La politique salariale et de pouvoir d'achat de la F.G.M. est actuellement articulée autour de quatre éléments essentiels :
- un barème national de rémunérations ;
  - une structure de salaire en deux éléments ;
  - la formulation nationale d'une augmentation minimum identique pour tous, indexée tout au long de l'année sur l'évolution de l'indice C.F.D.T., à laquelle s'ajoute une augmentation complémentaire de la masse salariale dont la répartition sera négociée dans les entreprises suivant des modalités débattues avec les travailleurs ;
  - la suppression du salaire au rendement.
79. Cette politique salariale a été complétée, adaptée par le Conseil Fédéral, sur la base de la résolution du 36<sup>e</sup> Congrès.

80. Elle vise à :

- permettre d'abord à tous les travailleurs, qui ne le peuvent actuellement, d'atteindre une consommation correspondante à la satisfaction de leurs besoins essentiels ;
  - développer un autre mode de consommation reposant sur des bases nouvelles favorisant l'accès de tous, notamment à la culture, aux loisirs, à la vie sociale... ;
  - maintenir et faire progresser le pouvoir d'achat en fonction de ces objectifs ;
  - maîtriser l'évolution de la hiérarchie salariale dans le but de la réduire.
81. L'instrument que représente le salaire en deux éléments est indispensable pour aboutir à ces résultats.
82. Cette politique salariale de la F.G.M. a nécessité et nécessite encore une bataille d'explication, de débat et de confrontation avec les travailleurs et les autres organisations syndicales car nos objectifs et la formulation de nos revendications salariales donnent un contenu nouveau aux notions de salaire et de hiérarchie.
83. Le 37<sup>e</sup> Congrès mandate le C.F. pour continuer la réflexion conduisant à la mise en œuvre des objectifs de la plate-forme confédérale (pouvoir d'achat, salaires, hiérarchie). Il appelle toutes ses organisations à poursuivre cette action car elle s'inscrit dans le projet C.F.D.T. de transformation de la société.

## CLASSIFICATIONS

84. L'accord signé en juillet 1975 par F.O., C.G.C., C.F.T.C. n'a pas, loin s'en faut, réglé le problème de la reconnaissance de la qualification des travailleurs, au contraire le patronat l'a utilisé pour tenter d'en déqualifier un grand nombre.
85. Cette application qui a suscité de nombreuses luttes développées par nos sections a confirmé l'analyse faite par la F.G.M. et ses organisations sur tous les aspects nocifs de cet accord.
86. Le 37<sup>e</sup> Congrès confirme sa volonté d'imposer au patronat un système de classification qui reconnaisse la qualification réelle des travailleurs, leur permette la valorisation de leurs connaissances, de leur expérience, leur assure une évolution de carrière sans blocages, ainsi qu'une liaison avec leur rémunération.
87. Poursuivant sa réflexion en matière de classifications, le 37<sup>e</sup> Congrès est conscient qu'une grille nationale de classifications ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes de reconnaissance de qualification des travailleurs dans le système de production actuel.
88. La reconnaissance de la qualification réelle des travailleurs et son évolution pour tous doivent s'appuyer sur deux autres éléments :

1. la modification des processus de production actuels, afin de transformer une organisation technique et sociale du travail, fondée sur la division des tâches et des catégories ;

2. la maîtrise par les travailleurs de la formation permanente.

89. De plus en plus, la formation permanente est détournée et utilisée par le patronat et le gouvernement, dans leur intérêt plutôt que dans celui des travailleurs.

Le 37<sup>e</sup> Congrès souligne l'importance que représente la formation permanente dans la perspective d'une société socialiste autogestionnaire et s'engage à développer l'action pour que soit instauré immédiatement dans toutes les entreprises :

- un véritable droit à la formation permanente pour tous les travailleurs,
- sa maîtrise par les travailleurs et les organisations syndicales,
  - pouvoir accru du C.E.,
  - négociation dans toutes les entreprises des plans formation avec les S.S.E.

En cas de désaccord, gestion par le C.E. de 50 % des crédits et reversement de 50 % de la taxe à un fonds national tripartite, décentralisé, chargé du financement des actions publiques.

## **DROITS ET POUVOIRS DES TRAVAILLEURS ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

90. L'extension du pouvoir syndical et l'élargissement des droits et libertés des travailleurs sont des objectifs prioritaires de l'action de la F.G.M.
91. Ils favorisent en particulier le développement de l'action, les solutions aux revendications, l'exercice du pouvoir par les travailleurs.
92. Dans la situation actuelle, ils constituent une réponse concrète aux problèmes des travailleurs et des organisations syndicales confrontés à l'arbitraire patronal et à la répression, régis par un droit vieilli et souvent violé, sans pouvoirs réels d'intervention sur des domaines réservés et des secteurs d'activités protégés (tels les grands groupes et les petites et moyennes entreprises).
93. De nouveaux droits et de nouveaux pouvoirs pour les organisations syndicales et les travailleurs sont nécessaires en particulier dans la perspective d'une victoire des forces populaires. Ils doivent conduire les travailleurs à devenir les protagonistes actifs de la lutte pour que s'opèrent les ruptures fondamentales avec le capitalisme et s'amorce un processus concret d'appropriation du pouvoir par eux-mêmes.

94. En conséquence, le 37<sup>e</sup> Congrès appelle l'ensemble des organisations de la F.G.M. à développer l'action pour conquérir :

## **LE POUVOIR SYNDICAL ET L'ÉLARGISSEMENT DES DROITS DES TRAVAILLEURS**

95. Dans l'ensemble des entreprises, il faut obtenir, pour l'organisation syndicale, des droits et des moyens pour :
- conduire l'action revendicative,
  - exercer, sans réserve, son contrôle sur l'ensemble des activités liées à la gestion de l'entreprise. Il faut qu'elle soit informée des choix, décisions, orientations de caractère social, financier, économique, industriel, qu'ils concernent l'organisation du travail ou l'organisation générale de l'entreprise,
  - contester et s'opposer à ces choix et leurs conséquences,
  - imposer des solutions conformes aux intérêts des travailleurs,
  - négocier de l'ensemble des éléments de la vie des travailleurs dans l'entreprise.
96. CELA IMPLIQUE NOTAMMENT :
- des moyens de fonctionnement pour le syndicat, son droit d'intervention dans toutes les entreprises de son champ professionnel et géographique,
  - la reconnaissance collective de la S.S.E., la protection des adhérents, un contingent d'heures de fonctionnement,
  - l'augmentation du nombre de délégués du personnel, la modification de leurs règles d'élection et de fonctionnement,
  - l'extension du rôle du C.E. et du C.H.S.,
    - la constitution du comité de groupe,
    - l'accès à toute information,
    - le droit de veto,
  - l'extension des pouvoirs des inspecteurs du travail et l'accroissement avec application effective des peines prévues par la loi en cas d'entraves.
97. Pour la C.F.D.T., le pouvoir syndical est indissociable d'un élargissement des libertés et des droits individuels et collectifs des travailleurs.
98. La pression patronale, la législation en vigueur, les schémas culturels dominants, l'attitude des partenaires syndicaux sont autant d'éléments qui incitent les travailleurs à déléguer leurs pouvoirs, à être passifs dans l'action et dans la transformation. Pour changer cette situation, il est essentiel que soit acquise :
- la possibilité de s'organiser librement et de participer à l'ensemble de la vie syndicale.



99. Dans ce sens, 1 % des heures travaillées doivent être consacrées à la discussion et à l'information des travailleurs pendant le temps et sur le lieu de travail, sous la responsabilité des organisations syndicales.

### LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS DANS LES ENTREPRISES NATIONALISÉES

100. Pour la C.F.D.T., les nationalisations sont un moyen permettant de réduire le pouvoir économique capitaliste, d'impulser un nouveau type de développement, d'instaurer d'autres rapports sociaux, d'ouvrir un processus de véritable socialisation du pouvoir dans l'entreprise.
101. Elles doivent s'inscrire dans la perspective du socialisme autogestionnaire en amorçant un processus concret d'appropriation du pouvoir par les travailleurs.
102. L'objectif de la F.G.M. vise à ce que les travailleurs, par des procédures et les structures appropriées puissent exercer le pouvoir d'orientation, de décision, de gestion.
103. En ce sens, dans les entreprises nationalisées, dès l'entrée en vigueur des lois de nationalisation, sans attendre la mise en œuvre du plan démocratique :
- **l'organisation syndicale** doit être assurée de trouver toutes les conditions d'exercice de sa mission,

- avec les travailleurs dans le cadre des institutions adaptées (C.E., C.C.E., Comité de groupe), elle doit trouver toute garantie d'exercer son droit de consultation effectif sur l'ensemble des décisions, orientations, et d'exercer son contrôle total sur les instances d'exécution ;

— **les travailleurs**, au sein du Conseil d'Etablissement, doivent être assurés d'exercer progressivement l'ensemble du pouvoir d'orientation et de décision de la politique générale d'entreprise,

- ils exerceront immédiatement le pouvoir de décision en ce qui concerne les conditions de travail et l'organisation du travail. En conséquence, il sera mis en place des Conseils d'Ateliers et de Services, structure décentralisée élue par les travailleurs, disposant d'une autonomie et de pouvoir résultant d'un contrat négocié avec le Conseil d'Etablissement.

104. A partir de ces orientations, le Congrès mandate le C.F. pour continuer à élaborer avec les structures de la F.G.M. et les organisations directement concernées des propositions adaptées à la réalité de la métallurgie et contributives à la réflexion et aux positions confédérales.

## 2 - LA STRATÉGIE D'ACTION DE LA F.G.M.

### LA LUTTE D'ENSEMBLE DES MÉTALLURGISTES

105. L'action syndicale est le moyen irremplaçable pour faire aboutir les revendications et développer la prise de conscience des travailleurs sur la nécessité des changements.
106. La situation de crise, la politique gouvernementale et patronale de récession et de répression ont amené la F.G.M. à adapter sa stratégie d'action revendicative aux conditions économiques et politiques de la période.
107. Dans le contexte actuel, il faut briser le mur de l'intransigeance patronale et gouvernementale.
- Pour ce faire, il ne convient pas d'attendre toutes les solutions de la victoire électorale, pas plus que d'un « tous ensemble » mythique.
- La lutte quotidienne sur toutes les revendications est donc nécessaire.
108. Cependant, les mouvements revendicatifs de grande envergure sont indispensables pour imposer, dans le court terme, des solutions conséquentes à une situation gravement dégradée par la politique capitaliste.
109. Comme toute action, l'action nationale doit viser des objectifs précis, elle doit se pour-

suivre dans le but d'obtenir leurs satisfactions.

110. Le 37<sup>e</sup> Congrès met l'accent à cet égard sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour assurer la convergence des luttes diverses, d'impulser leur coordination dans une lutte d'ensemble constituant ainsi un rapport de force de nature à faire aboutir les objectifs revendicatifs nationaux de la F.G.M. et d'imposer à tout le patronat de la métallurgie la négociation de la Convention Collective Nationale pour tous les métallurgistes.
111. Un effort assidu doit être développé par toutes les organisations de la F.G.M. pour faire apparaître aux travailleurs, particulièrement à l'occasion des luttes, le lien entre leurs revendications concrètes et le programme revendicatif de la F.G.M.
112. Autant chacun des problèmes réels rencontrés par les travailleurs doit donner lieu à l'élaboration de la revendication précise et à une action effective, autant le programme et la politique revendicative de la F.G.M. doivent signifier pour tous les métallurgistes, une alternative à la politique capitaliste.
113. Ainsi se créent par les luttes et par l'action de l'organisation syndicale les conditions pour des solutions immédiates aux revendications.

cations ainsi que les possibilités de luttes d'ensemble centrées sur les objectifs communs à tous les métallurgistes.

Ces luttes d'ensemble relèvent particulièrement de l'initiative des organisations ayant une responsabilité d'impulsion et de coordination de l'action (Syndicat, U.M., U.F.).

114. Dans les industries métallurgiques, la F.G.M. doit donc s'efforcer de créer les conditions du développement d'un processus d'action à la dimension des problèmes posés et des objectifs visés.

Actuellement, ce processus doit avoir un caractère national.

115. Il requiert une analyse réaliste de la situation et des forces en présence, la détermination d'objectifs entraînant la mobilisation de la plus grande masse des travailleurs, la recherche d'une dynamique unitaire, facteur d'une action offensive, la manifestation permanente de la pratique démocratique d'action des organisations de la F.G.M.

Celle-ci doit prendre en compte les situations concernant les femmes et les immigrés, notamment au moment où ces travailleurs sont victimes de mesures discriminatoires ou racistes.

116. Au plan général, les luttes doivent aussi converger pour faire aboutir les revendications communes à tous les travailleurs.
117. Toute l'action syndicale menée par la C.F.D.T. et ses organisations, quelle que soit son implantation ou son étendue, se situe bien dans la même logique de contestation du système ; tant dans l'entreprise qu'au dehors de celle-ci.
118. C'est pourquoi pour assurer une cohérence dans l'action de toute la C.F.D.T., faire aboutir les revendications et orienter la transformation sociale dans la perspective du socialisme autogestionnaire, les orientations et objectifs politiques de l'action doivent se définir sur des bases communes et à partir d'une confrontation démocratique.
119. La Confédération a donc un rôle important à jouer au plan de l'action revendicative pour que chacune de ses organisations, dans le domaine professionnel ou interprofessionnel, puisse développer ses propres initiatives sur le terrain de ses responsabilités et des réalités qu'il recouvre.
120. Dans ce sens, les initiatives confédérales doivent concourir à l'efficacité réelle des luttes, à la création du meilleur rapport de force global, par l'extension de leur aspect localisé ou sectoriel à l'aspect commun et général.

#### **UNE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE D'ACTION SYNDICALE**

121. La mise en œuvre de notre politique revendicative qui exprime, par ses objectifs, les réponses à apporter à la situation des tra-

vailleurs et, par leur signification politique, notre conception autogestionnaire nécessite une pratique caractéristique de cette conception.

122. Fondée sur le principe intangible de la nécessaire organisation des travailleurs, notre pratique syndicale doit exprimer, à la fois, par l'action de masse, la puissance collective des travailleurs organisés et, par la dialectique du débat syndical, la volonté et la capacité démocratique du syndicat.
123. La C.F.D.T., par ses militants, doit toujours être à l'avant-garde pour développer la démocratie syndicale par les propositions actives des travailleurs entraînant leur adhésion dynamique.
124. Les acquis nés de l'expérience de la lutte fondent la mémoire collective de classe de l'organisation syndicale.  
Ils sont un point d'appui irremplaçable pour l'action. Ils permettent d'aborder avec clairvoyance et audace les nouvelles situations en évolution.
125. Une telle dynamique doit être celle des organisations de la F.G.M. pour, non seulement confirmer les apports des congrès de 1968, 1971 et 1974, mais les approfondir, les améliorer et les dépasser.

#### **LA CONQUÊTE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE POUR TOUS LES MÉTALLURGISTES**

126. La F.G.M., de 1974 à 1977, par la popularisation de sa plate-forme nationale, son débat public avec la C.G.T., l'effort de ses militants et organisations, a fait progresser cette idée de la nécessité d'une C.C.N. pour tous les métallurgistes.
- Nécessité face à la dispersion et au vide des systèmes conventionnels dans la métallurgie.
  - Nécessité pour unifier les garanties et statuts sociaux de tous les travailleurs.
  - Nécessité pour faire converger les luttes et leur donner l'impact indispensable pour faire céder l'U.I.M.M.
127. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M., par le débat particulier sur cette question et sa prise en charge démocratique, affirme sa volonté de tout faire pour que l'objectif d'une C.C.N. pour tous les métallurgistes devienne réalité dans la période 1978-1980.
128. L'action pour la C.C.N. est donc un point central du programme revendicatif fédéral. Elle concerne l'ensemble des travailleurs de la Métallurgie quelle que soit leur branche d'activité.  
Son aboutissement engage et mobilise toutes les organisations de la F.G.M.

## UNE UNITÉ D'ACTION RÉACTIVÉE PAR LE DÉBAT AVEC LES TRAVAILLEURS

129. La F.G.M. est une organisation activement partie prenante de l'action unitaire, sur les bases déjà définies par ses congrès précédents.
130. L'unité d'action, source d'efficacité dans les luttes revendicatives, est devenue un élément permanent de sa stratégie.
131. Les difficultés de la période, la proximité des échéances électorales, ont mis en évidence les différences d'approche et de stratégie de la C.F.D.T. et de la C.G.T. La construction d'une unité d'action dans la perspective d'un processus unitaire reste donc toujours posée. Il s'agit moins de trouver les bases d'une expression commune minimum avec la C.G.T. que les conditions d'une mobilisation de masse des travailleurs, à partir de leur adhésion à des propositions qui traduisent à la fois leurs préoccupations immédiates et leurs exigences de changement.
132. Dans une perspective de rassemblement majoritaire des travailleurs, la F.G.M. fait de ceux-ci les acteurs essentiels du débat unitaire. Les positions des organisations syndicales doivent être clairement développées afin que les travailleurs en aient une connaissance exacte.
133. Lorsque les difficultés de l'unité tiennent à la différence d'analyse ou de conception, c'est-à-dire à des problèmes de fond, la discussion entre les organisations, pour rechercher le compromis, doit être la règle de la confrontation.
134. Ce comportement unitaire implique, à tous les niveaux, le rejet du sectarisme et de l'état d'esprit hégémonique, le refus des attaques personnelles et de la surenchère.
135. Dès lors, les désaccords éventuels qui subsisteraient doivent être portés devant les travailleurs pour qu'ils puissent, par leur participation à la détermination des objectifs et des moyens de l'action, trancher les éventuels différends et ainsi amorcer une nouvelle pratique syndicale, condition d'une approche unitaire solide parce que profondément démocratique.
136. Convier tous les travailleurs à construire avec la C.F.D.T., et avec tous ceux qui mènent comme elle et avec elle le combat de masse et de classe, l'organisation syndicale qu'il leur faut, motive sa stratégie unitaire.
137. Rassembler, par l'action et la discussion collectives, les métallurgistes sur la base d'une conception massivement partagée du syndicalisme, de son rôle, de ses fondements et de son fonctionnement démocratique de classe, de sa fonction spécifique et autonome dans la transformation sociale et les objectifs qu'elle vise, est le but de la démarche unitaire de la F.G.M.
138. Cette orientation conditionne le rassemblement de la classe ouvrière dans une même organisation syndicale.
139. Elle ne peut donc s'accommoder avec toute conception fondant des pratiques soit d'avant-garde, soit de manipulation, soit de subordination de la classe ouvrière à des décisions partisans, bureaucratiques ou de sommet.
140. Atteindre cet objectif implique beaucoup d'efforts et de conditions dont le mouvement syndical ne peut faire l'économie, même dans un contexte d'euphorie politique, sans risque de répéter de précédents échecs et de rendre ainsi plus vaine et lointaine encore l'unité syndicale.

## UNE ACTION INTERNATIONALE RENFORCÉE, L'EUROPE COMME POINT D'APPUI

141. Face aux évolutions du monde actuel, aux développements de la crise du capitalisme, aux possibilités de celui-ci d'imposer son issue et de nouvelles hégémonies, la conviction de la F.G.M. est faite de la nécessité de renforcer et d'élargir la dimension internationale de son action.
142. L'engagement de la F.G.M. et de ses organisations dans la lutte internationale, à tous les niveaux, comme dans le cadre de ses affiliations internationales, F.E.M. et F.I.O.M., doit se développer et continuer à s'exprimer dans des actions de plus en plus concrètes et effectives.
143. Cependant, pour hisser avec efficacité la riposte syndicale au niveau des problèmes posés, il est indispensable au mouvement syndical de renouveler son action et sa pratique internationale pour élaborer une stratégie résolument active contre le capitalisme et l'impérialisme, opposer ses revendications aux politiques récessives du patronat et des gouvernements, contribuer à réorienter la transformation sociale et le développement de la société, fonder de nouvelles bases aux échanges entre les pays et les peuples.
144. Pour la F.G.M., de défensive, la stratégie d'action internationale doit devenir offensive.
145. Un des points d'appui centraux pour cette riposte internationale, décisive pour son succès et sa portée, est le champ européen. Non pas l'Europe au sens des institutions de la Communauté européenne (C.E.E.), mais l'Europe comme lieu stratégique de réalités économiques, politiques, sociales et syndicales positives et favorables au développement d'une stratégie alternative à la tentative du capitalisme de se restructurer et de trouver sa propre issue à la crise.
146. De cette orientation, la F.G.M. fait découler pour le moyen terme les initiatives et les moyens qui marqueront son action interna-

tionale, notamment sa contribution dans la F.E.M. et la F.I.O.M. et ses relations bilatérales.

147. De cette orientation, outre la relance d'une action anticapitaliste, adaptée et renouvelée, doit partir la proposition d'une démarche syndicale ouverte vers un nouveau dialogue, de nouveaux rapports syndicaux sur des bases égalitaires et de classe, avec tous les travailleurs des pays des continents en marche vers l'autonomie, l'Afrique notamment, à commencer par le bassin méditerranéen.
148. D'autre part, au plan mondial, la lutte contre la politique et le pouvoir sans contrôle des firmes multinationales doit s'intensifier.
149. Cette orientation doit être une priorité absolue pour la F.I.O.M. et ses affiliées.

Pour ce faire, un double effort doit s'accomplir :

- 1) Elaborer au niveau de tous les établissements d'une même firme des plate-formes revendicatives coordonnées permettant d'unifier l'action syndicale et la négociation, ainsi que d'imposer à terme par une stratégie syndicale active les transformations nécessaires dans la politique des firmes multinationales tant au plan social qu'industriel.
- 2) Mettre en place les moyens nécessaires pour que cette stratégie syndicale puisse s'élaborer et se développer au plus près des organisations et des travailleurs concernés et avec leur participation effective.

150. Enfin, la lutte contre le racisme, la recherche d'une solidarité concrète notamment avec tous les travailleurs et les peuples qui souffrent particulièrement de l'exploitation, de la dictature ou de l'oppression, sous toutes ses formes, restent des exigences permanentes de cette action internationale dont les références essentielles sont contenues dans les orientations adoptées par le 36<sup>e</sup> Congrès.
151. De même qu'au plan national, la recherche au plan international de l'unification dans la lutte du mouvement syndical reste un impératif pour la F.G.M.
152. Par le choix et le contenu de ses affiliations internationales, comme de ses relations et initiatives bilatérales, la F.G.M. cherche à contribuer et à faire progresser les chances d'une relance d'un syndicalisme de conception démocratique, indépendant dans le choix et la mise en œuvre de sa stratégie, profondément attaché à la défense des intérêts de classe des travailleurs, aux libertés et à la paix.
153. Ceci doit notamment conduire la F.G.M. à promouvoir, au sein des organismes syndicaux internationaux, les idées de désarmement et d'opposition au commerce international des armes, en prenant également en compte les problèmes de reconversion des travailleurs concernés (différents secteurs pour la recherche et la fabrication d'armement).

### 3 - DES MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LA F.G.M.

154. Le 37<sup>e</sup> Congrès confirme les orientations définies au 35<sup>e</sup> Congrès sur la pratique syndicale de classe et de masse, basée sur la recherche d'une action syndicale efficace et démocratique. Selon le mandat donné par le 36<sup>e</sup> Congrès, après discussion dans la F.G.M. et en vue d'atteindre l'objectif « UN AUTRE EMPLOI POUR LES MÉTALLURGISTES », il précise sa stratégie et met l'accent sur :

- le renforcement des organisations de la C.F.D.T. dans la métallurgie,
- la recherche de la démocratie la plus large dans la réflexion et dans l'action, en associant tous les travailleurs, de toutes catégories, et en prenant en charge leurs problèmes spécifiques dans le cadre de la politique générale de la C.F.D.T.,
- la prise en compte dans l'action de la dimension industrielle et générale des problèmes d'emploi, de conditions de travail et de vie,

- la convergence des actions diversifiées d'une part, pour amener l'U.I.M.M. à négocier une convention collective nationale pour les métallurgistes avec la coordination de ces actions sous la responsabilité directe de la F.G.M. et, d'autre part, pour obtenir une amélioration des conditions de vie de tous les travailleurs par l'action interprofessionnelle,
- le développement d'une action internationale offensive au sein des organisations de la F.E.M. et de la F.I.O.M. en retenant comme axes principaux l'Europe et les multinationales.

155. La situation actuelle, les objectifs poursuivis, l'affrontement de classe qui en découle, conduisent le 37<sup>e</sup> Congrès à : adapter les moyens de la F.G.M. dans tous leurs aspects : organisation, formation, information, finances, etc.

Cette adaptation doit porter sur :

156. ● **Le Syndicat** comme base de l'élaboration de la politique fédérale et de celle de la

C.F.D.T., il permet en premier de faire le lien entre les conséquences dans l'entreprise et hors de l'entreprise de l'exploitation capitaliste :

- développement du chômage, de l'intérim, de la sous-traitance,
- détérioration du cadre et des conditions de vie, pollution industrielle, qualité des produits, habitat, transports...

Comme les autres travailleurs, il organise les chômeurs et les retraités. Il permet de coordonner et d'impulser l'action des sections syndicales en réponse à cette exploitation.

157. Le Syndicat est donc la première structure de classe capable d'assurer la cohérence indispensable à la réalisation des objectifs et à l'unité politique de l'action syndicale. Il est la structure politique de base de l'action professionnelle et interprofessionnelle.
158. C'est à son niveau que, par l'apport direct des sections, la politique revendicative s'élabore, les moyens sont définis, l'action se coordonne et s'amplifie et prend sa dimension stratégique à l'intérieur des objectifs de la F.G.M., de la C.F.D.T. Il est donc un élément décisif pour la lutte d'ensemble des métallurgistes.
159. Lieu de rassemblement et de confrontation des sections à partir de l'action menée, des résultats obtenus, il est donc le centre de l'information réciproque des sections et du débat. Il assure et permet l'activité de celles-ci.
- Il assure en premier lieu l'information et la formation de ses militants.
160. Sa taille, sa couverture géographique doivent lui permettre d'exercer efficacement son action. En ce sens, un effort de restructuration, notamment à l'initiative des Unions Métaux, sera accompli d'ici le prochain congrès. Sa place dans l'organisation, son fonctionnement démocratique, son rôle notamment dans le développement de la C.F.D.T., exigent qu'il exerce son pouvoir au nom de tous ses adhérents. Il contrôle la ventilation des timbres et la rentrée des cotisations. Il conduit son action à partir d'un plan de travail prenant en compte : la formation des militants et responsables, l'information et le développement de la C.F.D.T., la politique financière, etc.
161. ● **La Section syndicale** dans sa pratique et dans sa participation aux structures de l'organisation.
162. Ainsi, les décisions des 35<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> Congrès sur la responsabilité de la S.S.E. dans la conduite de l'action, doivent se préciser, se concrétiser encore plus, notamment par :
- une amélioration conséquente et continue de sa pratique syndicale de masse, de la prise en charge de l'ensemble des catégories, du renforcement de la F.G.M., de sa capacité au débat,

- la prise en compte des aspects industriels de la lutte pour l'emploi,
- l'enracinement de l'action à partir des problèmes des travailleurs sur les objectifs de la F.G.M., de la C.F.D.T.

163. **La S.S.E., organe essentiel du syndicat pour la lutte dans les entreprises, doit donc participer pleinement à la vie de celui-ci.**
164. ● **L'Union Métaux** comme structure d'élaboration de la politique de la F.G.M., et de sa mise en œuvre à partir des réalités territoriales.
165. Lieu privilégié de confrontation des syndicats qui la composent, son activité conduit à :
- assurer le soutien effectif de la lutte des métallurgistes de son secteur,
  - assurer les liens nécessaires avec la politique des Unions Fédérales,
  - organiser les coordinations nécessaires,
  - améliorer le rapport de force C.F.D.T.,
  - mettre en œuvre l'information et la formation indispensables à une conduite efficace de l'action.
166. ● **Les Unions Fédérales, Branches,** comme structures contribuant dans le cadre de la politique de la F.G.M. à prendre en charge les réalités industrielles, à favoriser l'action dans celles-ci, notamment face à la concentration du pouvoir patronal.
167. Ainsi les branches et les Unions Fédérales ont à définir les exigences syndicales et à imposer par l'action d'autres orientations à la politique industrielle capitaliste.
168. L'élaboration et l'adaptation permanente de cette stratégie passent par :
- l'étude et le développement de l'information sur les évolutions industrielles et internationales afin d'être en capacité de fournir les éléments d'analyse et d'information nécessaires aux branches et, à travers ces dernières, aux Inters,
  - l'élaboration de moyens d'action, si nécessaire à l'échelon international, pour s'opposer à la stratégie patronale et faire aboutir les objectifs de la F.G.M.
169. Ce sont également les Unions Fédérales qui doivent assurer les liaisons éventuellement nécessaires avec d'autres fédérations de la C.F.D.T., impliquées soit dans des trusts communs, soit dans des industries communes.
170. ● **L'Inter** renforce l'efficacité de la section syndicale au niveau du groupe industriel. Sa force repose sur la capacité des sections insérées dans leur syndicat à mener l'action. C'est donc une structure d'action qui permet la coordination de celles-ci au niveau d'un groupe industriel.

171. Dans le cadre de la stratégie de la F.G.M., elle a un rôle essentiel à jouer sur la politique industrielle. Son action s'inscrit dans celle des branches en liaison avec les Unions Métaux concernées.
172. **Le Conseil Fédéral, la Commission Exécutive, le Secrétariat National**, comme organes dirigeants de la Fédération chargés dans le cadre du mandat du Congrès de conduire l'action de la F.G.M., d'en assurer la cohésion et l'unité politique.
173. Le Conseil Fédéral a pour responsabilité essentielle la mise en œuvre de la politique fédérale définie en Congrès et la nécessaire adaptation de la stratégie de la F.G.M. face aux événements et aux évolutions de la situation économique, sociale et politique.
174. Le Secrétariat National a la charge de la mise en œuvre permanente des décisions prises par le Conseil Fédéral.
175. Il prépare et prend, dans le cadre de ce mandat, les propositions, positions et décisions d'action sous le contrôle du Conseil Fédéral. Il est assisté dans cette tâche par la Commission Exécutive.
176. L'élargissement des organes dirigeants de la F.G.M. déjà amorcé lors du Congrès de Grenoble et poursuivi notamment dans le cadre des aménagements statutaires proposés à ce congrès, manifeste la volonté d'une recherche de participation maximum de toutes les structures de la F.G.M., particulièrement des syndicats, à la définition de la politique fédérale.
177. De même seront poursuivies toutes les initiatives qui, tels le rassemblement des responsables de syndicats et S.S.E. à la Salle Wagram, les conférences nationales (ingénieurs, bilan des luttes), les sessions sur la politique industrielle ou les nationalisations, permettent d'élargir au maximum aux organisations concernées, les conditions d'élaboration de la politique de la F.G.M. et d'assurer ainsi encore plus de démocratie dans la préparation de la politique syndicale.
181. La formation syndicale doit être basée sur le vécu des travailleurs et la pratique syndicale des adhérents et des militants.
182. Elle doit créer une dialectique : entre les acquis et la nécessité d'améliorer la réponse syndicale, entre la revendication et les objectifs de la C.F.D.T., entre les conséquences et les causes, entre le jugement de chacun et l'analyse collective de la C.F.D.T.
183. Le Congrès rappelle que, sans ignorer les acquis scientifiques et le mouvement des idées de la vie sociale auxquels est confrontée en permanence la C.F.D.T., les activités de formation trouvent leur base dans l'analyse propre de la C.F.D.T.
184. En conséquence, le 37<sup>e</sup> Congrès engage ses syndicats à agir pour que les actions de formation décentralisées au niveau interprofessionnel s'inscrivent réellement dans cette démarche.
185. Par ailleurs, la prise en compte des objectifs, précisés dans la Convention Collective Nationale, visant à obtenir « un autre emploi pour les métallurgistes », par l'octroi de pouvoirs nouveaux pour les travailleurs et les syndicats, confère aux organisations de la F.G.M., à tous les niveaux, un rôle moteur dans la mise en œuvre de sa stratégie.
186. Dans ce sens, la F.G.M. élaborera une politique de formation permettant à ses organisations à tous les niveaux d'améliorer leur pratique syndicale d'action dans la métallurgie et la mise en œuvre de sa politique et de son programme revendicatif.
187. C'est pourquoi le Congrès décide :

## LA FORMATION SYNDICALE

178. La formation des adhérents et des militants de la F.G.M.-C.F.D.T. est une condition essentielle et vitale pour l'action (son développement, sa nature et son contenu) s'inscrivant dans les perspectives de la C.F.D.T.
179. Elle doit contribuer à renforcer le rôle irremplaçable de l'adhérent dans la réflexion, la décision, l'action de l'organisation à tous les niveaux.
180. Elle doit permettre de rendre les adhérents et militants porteurs des aspirations des travailleurs, artisans de la stratégie et de ses objectifs, de développer leur capacité d'analyse et d'action et d'élargir leur conscience de classe dans la formation interprofessionnelle.
- d'intensifier la réalisation des sessions fédérales, sous la responsabilité des Unions Métaux,
  - de réaliser la formation des équipes en situation homogène de responsabilités syndicales, en priorité les Syndicats et Unions Métaux,
  - de poursuivre à tous les niveaux et notamment avec les Unions Fédérales directement concernées, la réflexion sur les problèmes de nationalisation en ce qui concerne :
    - la responsabilité particulière du syndicat dans les entreprises nationalisées,
    - le rôle, le champ d'intervention, le mode d'élection des conseils d'établissements,
    - les structures des groupes nationalisés,
  - de mettre en œuvre les sessions de formation sur les conditions de travail, permettant à partir du document fédéral, de donner une nouvelle impulsion à l'action sur les conditions de travail.
188. D'autre part, la F.G.M. continuera d'impulser les initiatives de formation sur d'autres objectifs tels que :
- la politique revendicative (salaires, etc.),

- les problèmes de pratique syndicale confrontée aux réalités de la métallurgie (travailleuses, immigrés, catégories),
- les problèmes internationaux.

189. Enfin, le Congrès décide de poursuivre la réflexion pour adapter les moyens permettant d'associer plus étroitement les permanents de la F.G.M. à la mise en œuvre de sa politique. Pour cela, le bilan des rencontres de permanents réalisé depuis le 36<sup>e</sup> Congrès sera établi.

## L'INFORMATION

190. Son développement, la réussite de la mise en œuvre d'une information hebdomadaire ont répondu à l'exigence exprimée au 36<sup>e</sup> Congrès de rendre plus adaptés, plus rapides et plus efficaces nos différents moyens d'information.

191. Cette action doit se poursuivre avec, comme objectif, l'amélioration constante du contenu de notre information, particulièrement la Voix des Métaux, et en renforçant le rôle spécifique des différentes publications de la F.G.M.

192. Plus que jamais, la bataille idéologique est engagée et, face aux moyens considérables de propagande du patronat et du pouvoir, le 37<sup>e</sup> Congrès engage toutes ses organisations à développer sur le plus grand nombre de militants les abonnements à la presse fédérale et particulièrement sur la formule complète avec Syndicalisme Hebdo.

193. Le 37<sup>e</sup> Congrès fixe comme objectif d'atteindre 1 abonné pour 10 adhérents. Cet objectif, sous la responsabilité des syndicats et des U.M. doit être atteint rapidement, il marquera notre capacité à impulser l'action, à populariser les positions de la C.F.D.T., à renforcer notre organisation.

194. Dans le même temps, le 37<sup>e</sup> Congrès décide de développer la capacité d'information et de propagande de la F.G.M. afin de renforcer les moyens concrets pour nos organisations de mener leur action, principalement au niveau des syndicats. Dans ce sens, la F.G.M. mettra en place une information pour ses syndicats.

195. Le 37<sup>e</sup> Congrès charge le Conseil Fédéral et la Commission Fédérale d'information de prendre en compte l'amendement proposé par les Yvelines-Sud sur le contenu du B.M. Mensuel et Hebdo comme contribution à la réflexion pour une meilleure définition des différentes publications de la F.G.M.

La Commission information sous la responsabilité du Conseil Fédéral, devra également travailler sur les différents supports et matériels d'information dans le cadre de la préparation du prochain Congrès afin d'améliorer encore la préparation démocratique du Congrès.

Les efforts devront être poursuivis dans le sens d'une simplification et réduction des

textes proposés au débat, une utilisation plus importante de l'ensemble de la presse fédérale (B.R.S. - B.M. - V.M.), le renouvellement de montage audio-visuel, expérience jugée très intéressante par toutes les organisations.

196. La F.G.M. cherchera à réaliser du matériel (plaquettes, affiches, montages audio-visuels) en direction des différentes catégories, groupes spécifiques et sur ses positions et orientations.

## LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE FINANCEMENT DE MASSE

197. La prise en charge active de la stratégie et des objectifs de la F.G.M., face à la crise, par l'ensemble de nos organisations, a permis d'augmenter l'audience de la C.F.D.T. ainsi que notre nombre d'adhérents, au cours des trois dernières années.

198. La confiance accrue des travailleurs lors des élections professionnelles ne s'est cependant pas toujours traduite par un renforcement correspondant. En conséquence, la stabilisation des effectifs de la F.G.M. en 1976 doit être dépassée.

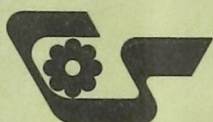
199. Les perspectives qui s'ouvrent à la classe ouvrière exigent de nos organisations un engagement sans précédent pour un développement permanent de la C.F.D.T.

200. En effet, celui-ci conditionne la capacité de l'organisation de faire passer dans les faits et dans l'action ses orientations et ses propositions pour avancer sur la voie du socialisme autogestionnaire.

201. Pour ce faire dans la Métallurgie, un rapport de forces conséquent en faveur des options de la C.F.D.T. est nécessaire, il implique :

- une syndicalisation massive,
- l'application de la charte financière fédérale,
- des moyens de financement nouveaux.

202. Dans ce sens, à partir des débats lancés à l'occasion du 37<sup>e</sup> Congrès sur différents moyens proposés pour atteindre ce but, le Conseil Fédéral en fera la synthèse et consultera les syndicats avant sa décision finale afin que les moyens choisis engagent les syndicats à une réelle prise en charge.



## CONCLUSION

### **Par l'action syndicale, transformer les conditions de l'emploi et construire le socialisme autogestionnaire**

203. Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M., réuni à Strasbourg du 24 au 27 novembre 1977, prend en compte le rapport « Lutter pour l'emploi, pour un autre emploi ». Il adopte la présente résolution qui définit la perspective et les orientations d'action des métallurgistes pour les 3 ans à venir.
204. A partir des nouvelles données économiques, sociales et politiques, la F.G.M. précise ainsi sa stratégie : relier en permanence la défense des intérêts immédiats des travailleurs et les perspectives autogestionnaires.
205. Cette stratégie offensive et unitaire est basée sur l'action dans les entreprises, dans la recherche des convergences les plus larges au niveau régional, au niveau de la branche, au niveau national et international.
206. Elle s'inscrit dans la stratégie de la C.F.D.T. en traduisant dans la métallurgie les orientations et les objectifs de la plate-forme C.F.D.T. Elle permet d'améliorer les conditions de vie de tous les travailleurs, et en même temps, de participer à la mise en place d'une alternative socialiste autogestionnaire.



# RÉSOLUTION - ACTION

Présentée au nom du Conseil Fédéral unanime

Le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T., réuni à STRASBOURG du 24 au 27 NOVEMBRE 1977, a précisé :

- son analyse,
- ses objectifs,
- ses moyens.

Il s'agit de lutter pour l'emploi, pour un autre emploi.

La situation sociale et politique actuelle exige, plus que jamais, la mobilisation et l'action des travailleurs et des travailleuses de la Métallurgie.

La restructuration industrielle, les plans d'austérité qui la favorisent, sont les principaux éléments de la politique patronale et gouvernementale qui se traduit par :

- des licenciements, des réductions d'horaire non compensées, des mutations, un nombre record de chômeurs totaux ou partiels...
- des conditions de travail et de vie dégradées,
- la régression du pouvoir d'achat,
- des droits et libertés sans cesse attaqués, bafoués, remis en cause.

La mobilisation active des métallurgistes, les nombreuses luttes ont permis de s'opposer à cette politique, de la combattre. Cette mobilisation doit se poursuivre et s'intensifier sur des objectifs :

— **CONCRETS** parce que directement rattachés aux situations vécues,

— **SIGNIFICATIFS** des transformations à opérer, donc porteurs de l'alternative au système capitaliste et à sa politique actuelle,

— **MOBILISATEURS** de l'ensemble des métallurgistes, car partagés par eux et répondant à la fois à leurs revendications immédiates et à leurs aspirations profondes.

Ces objectifs ainsi définis sont inscrits dans la Convention Collective Nationale, débattue et prise en compte par le Congrès, qui constitue le programme revendicatif de la F.G.M.-C.F.D.T.

Cette Convention Collective Nationale, son contenu, la démarche qu'elle sous-entend, doivent être popularisés et débattus partout.

Elle constitue la réponse à des situations diverses, à nos préoccupations concrètes ; elle exprime des exigences plus fondamentales, elle s'inscrit dans la plate-forme confédérale de revendications et d'objectifs immédiats ; elle doit donc devenir la référence de toutes nos luttes, le ciment de l'action des métallurgistes.

Partout et tout de suite, la mobilisation active des métallurgistes doit s'élargir sur cette base. L'action doit être notre tâche prioritaire et dominante.

Pour cela, le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. appelle tous les niveaux de l'organisation : Conseil Fédéral, Syndicat, Unions Métaux, Sections Syndicales d'Entreprises, Inters, Branches :

- à prendre les moyens pour que s'engage rapidement une lutte d'ensemble de tous les métaux sur les objectifs communs de la Convention Collective Nationale ;

- à proposer à leurs homologues de la F.T.M.-C.G.T., partout où elles sont présentes, la mise en œuvre d'un processus national d'action, en référence à l'accord inter-fédéral du 28 septembre 1976, permettant de faire converger toutes les luttes, de les relier à notre objectif de C.C.N., pour contribuer ainsi à créer les conditions d'une coordination et d'une impulsion nationale.

En ce sens, le 37<sup>e</sup> Congrès F.G.M.-C.F.D.T. réaffirme la nécessité d'organiser dès maintenant le débat avec les travailleurs et de populariser largement nos propositions d'action qui visent à :

- se saisir, sur la base d'un arrêt de travail de 24 heures, de l'action interconfédérale du 1<sup>er</sup> décembre pour manifester la nécessité d'engager une action offensive et continue dans la Métallurgie ;

- utiliser le 20 décembre, jour de la réunion de la Commission Nationale de l'Emploi avec l'U.I.M.M., comme une journée de sensibilisation nationale sur la lutte d'ensemble des métaux notamment sur l'emploi ;

- organiser, avant la fin janvier, le débat et la consultation des travailleurs sur les suites à donner à l'action dans le cadre d'un processus national ; au cours d'un arrêt de travail national d'une heure minimum gérée par les S.S.E. ;

- engager avec la F.T.M.-C.G.T. et ses organisations un processus d'action sur des bases claires, permettant d'impulser et de conduire la lutte de l'ensemble des métallurgistes face à l'U.I.M.M.

Ces propositions sont de nature à susciter une dynamique d'action massive et unitaire, et créer le rapport de force nécessaire pour imposer la négociation à l'U.I.M.M. et pour faire aboutir la Convention Collective Nationale.

Nos militants, nos militantes seront partout à l'initiative de l'action et du débat, pour mettre en œuvre les orientations et décisions du 37<sup>e</sup> Congrès Fédéral, afin de répondre aux espoirs des métallurgistes.

Plus que jamais, le débat, l'action, l'adhésion, constituent les priorités de la F.G.M.-C.F.D.T. et de ses militants. Par la lutte, par le renforcement de notre organisation, assumons nos responsabilités, donnons-nous les moyens de faire aboutir nos revendications, contribuons à créer les conditions des nécessaires changements pour construire une société socialiste autogestionnaire.

CETTE MOTION DU SYNDICAT DE FAVERGES (74), AMENDÉE AVEC L'ACCORD DU SYNDICAT PAR LA COMMISSION DES RÉOLUTIONS ET LE C.F., ET PROPOSÉE AVEC AVIS FAVORABLE AU 37<sup>e</sup> CONGRÈS, A ÉTÉ ADOPTÉE

## LES JEUNES, L'ÉCOLE, L'EMPLOI

L'allongement de la scolarité entraîne une augmentation de plus en plus importante du nombre de jeunes dans les collèges et lycées.

Dans le même temps, les jeunes travailleurs et travailleuses de 14 à 25 ans représentent plus du quart de la population active.

Or, non seulement les jeunes sont les premières victimes d'un type d'éducation basé sur la sélection et dont les finalités sont contraires à leurs intérêts et aux intérêts de la classe ouvrière, mais ils subissent aussi durement l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes, notamment bas salaires, conditions d'apprentissage, chômage...

Dans le prolongement de la résolution confédérale sur les jeunes, les organisations de la F.G.M. se doivent d'effectuer un travail important et concret en direction des jeunes scolarisés et travailleurs.

### 1 - Dans l'entreprise

Quand les jeunes sortent de l'école, ils savent à peine ce qu'est un syndicat, quels sont leurs droits, quelles sont les revendications des travailleurs : lien entre examen et classifications, lien entre leurs études et leurs possibilités d'emploi, etc.

De plus, ils sont immédiatement soumis à un type de relations hiérarchiques et de conditionnement.

Nous devons donc développer une politique systématique d'accueil, d'information et de syndicalisation en direction des nouveaux embauchés.

Nous devons nous battre dans nos entreprises pour que des emplois soient créés, pour que les jeunes appelés soient automatiquement réintégrés dans leur entreprise au retour du service militaire.

Dans ce sens, les sections doivent garder le contact avec les jeunes adhérents à la C.F.D.T. qui ont quitté l'entreprise pour effectuer leur service militaire. En développant une pratique syndicale dynamique qui prend en compte les besoins et les aspirations des jeunes, nous renforcerons ainsi l'action de la C.F.D.T. et des travailleurs.

### 2 - A l'école

Dans la résolution confédérale, la « C.F.D.T. considère comme un axe stratégique important de lier les luttes de la jeunesse scolarisée et étudiante à celle de la classe ouvrière ».

C'est pourquoi, tous les syndicats de la F.G.M. doivent concrètement tout mettre en œuvre pour s'adresser aux jeunes scolaires et prioritairement aux jeunes de la classe ouvrière, dans les C.E.T., L.T., I.U.T., sur leurs besoins, sur la situation dans les entreprises et sur les positions et propositions de la C.F.D.T.

Ces actions doivent être menées en liaison avec les sections syndicales C.F.D.T. des établissements scolaires là où elles existent et avec les structures interprofessionnelles. Principalement en ce qui concerne d'autres problèmes tels que le logement, les foyers de jeunes travailleurs, les activités culturelles, les M.J.C... et en liaison avec les Mouvements de jeunes solidaires de la classe ouvrière.

C'est par cette prise en charge concrète des problèmes spécifiques de la jeunesse que les organisations de la F.G.M., avec toute la C.F.D.T. favoriseront la participation active des jeunes à la lutte contre le capitalisme et pour le socialisme autogestionnaire.

# COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL FÉDÉRAL (59 membres)

(Les nouveaux membres sont indiqués par un \*)

## I - Membres désignés par leurs organisations

### a) Unions Métaux (11)

Rémy ALLANOS : U.P.S.M.  
Claude GEHIN \* : Lorraine  
Gaby MEGANCK : Nord  
Georges DUPONT : Alpes  
Gérard LESPRIIT \* : Alsace  
Pierre BARTHOD \* : Franche-Comté  
Charles WEBER : Loire - Haute-Loire  
Daniel REMOND : Nantes  
Jean-Marie PAGES : Rhône-Ain  
Gilbert POUTHAS : Basse-Normandie  
Jean-Marie VERON \* : Bretagne

### b) Unions Fédérales (11)

Jacques DEROO \* : Sidérurgie  
Michel VIDARD \* : Sidérurgie  
Guy RESTES : Construction électrique  
Nicole MISTRAK \* : Construction électrique  
Camille BOBILLET \* : Automobile  
Gilbert LORET : Automobile  
Roger LEPELTIER \* : Aéronautique  
Michel VINCENT : Equipement  
Michel COIGNARD : Equipement  
Frigyes DUBROVEY \* : Mécanique Générale  
Michel MARTI : Mécanique Générale.

### c) U.N.I.C.I.M. (1)

Yves PAJOT

### d) C.E.A. (1)

Gérard DANTIN

## II - Membres élus par le Congrès (35)

Pierre ROBERT : Basse-Normandie  
André DANIEL \* : Saint-Nazaire  
François GUNTZ : Alsace  
Georges BRAUD \* : Poitou-Charentes  
Alain ROY \* : Maine-et-Loire  
Jean-Marc LE DUC : Secrétaire National  
Claude COUREAU : Secrétaire National  
Lise BRICE : Nord  
Jean-Louis VERNIOL : Midi-Pyrénées  
Marc CADORET : Alpes  
Jean LIMONET : Bourgogne  
Louis MORICE : Secrétaire National  
Alfred MOUTET : Secrétaire National  
Daniel MOREAU \* : Centre  
Bernard MASSERA \* : Picardie  
Bernard POIRIER : Secrétaire National  
Brigitte MILHOMME : Rhône-Ain  
Jean LAPEYRE : Secrétaire National  
Georges GRANGER : Secrétaire National  
Jean-Claude BOUILLIN : Franche-Comté  
Michel BOURSET : Secrétaire National  
Guy MARIANI \* : Provence - Côte-d'Azur  
Jacques CHEREQUE : Secrétaire National

René HUIN : Lorraine  
Jacques DEBESSE : U.P.S.M.  
Francis PHILIPPE : Nord  
Alain TRENTAROSSO : U.P.S.M.  
Pierre GAUZELIN : Lorraine  
Claude CHANTEBEL : Bretagne  
Laurent DUPUY : Loire - Haute-Loire

Bernard AMIAUX : U.P.S.M.  
Michel PEYROUX : Aquitaine  
Jacques GAUTIER : Haute-Normandie  
Richard STAVIARSKI : Lorraine  
Emmanuel CHIARENZA \* : Champagne-Ardennes

soit 26 membres élus au titre des Syndicats,  
et 9 membres élus au titre du Secrétariat National.

D'autre part,

André MONTAGNE : Alpes  
Guy POPIEUL : Nord  
Daniel DORMANT : Rhône-Ain

ont dépassé le seuil des 50 % de suffrages à l'élection du C.F. et viennent en 36<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> position. Ils ne sont pas élus mais sont susceptibles d'entrer au C.F. en cas de démissions d'autres Camarades au cours du mandat 1977-1980.

Enfin,

Etienne GONZALES (Alpes), Guy-Michel DUPONT (Nord), Paul ALTWIES (Lorraine), Bernard STADLER (Rhône-Ain) n'ont pas atteint le seuil des 50 %.

## Composition de la nouvelle COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE

(La C.E.F. a été élue par le nouveau C.F. ; elle comprend 18 membres dont les 9 secrétaires nationaux).

Pierre ROBERT : Président  
Jacques CHEREQUE : Secrétaire Général  
Frédo MOUTET : Secrétaire Général adjoint et Trésorier  
Michel BOURSET : Secrétaire National  
Claude COUREAU : Secrétaire National  
Georges GRANGER : Secrétaire National  
Jean LAPEYRE : Secrétaire National

Jean-Marc LE DUC : Secrétaire National  
Louis MORICE : Secrétaire National  
Bernard POIRIER : Secrétaire National  
Rémy ALLANOS : Membre  
Jacques GAUTIER : Membre  
René HUIN : Membre  
Jean LIMONET : Membre  
Gaby MEGANCK : Membre  
Jean-Marie PAGES : Membre  
Daniel REMOND : Membre  
Jean-Louis VERNIOL : Membre

# MODIFICATIONS STATUTAIRE

Plusieurs modifications statutaires présentées par le C.F. sortant, ont été soumises au Congrès qui les a adoptées à la quasi-unanimité (quelques abstentions) dans plusieurs votes « à mains levées ».

Ces modifications qui ont pour but d'améliorer encore le fonctionnement démocratique de la F.G.M.-C.F.D.T. sont entrées en vigueur ; elles portent pour l'essentiel, sur les points suivants :

1) Conformément aux nouvelles dispositions du Code du Travail, il n'est plus fait obligation d'être « français » pour occuper la fonction de Conseiller Fédéral.

2) Le nombre de Conseillers Fédéraux était jusqu'alors limité à 58 membres **maximum**. La nouvelle rédaction de l'article 21 des statuts garantit pour l'avenir que le nombre d'élus dans le collège des candidats présentés par les

syndicats sera **au moins égal** au nombre de l'ensemble des membres désignés. D'autre part, cette nouvelle rédaction spécifie que le Conseil Fédéral se compose **au minimum** de 58 membres. Dans les faits, le nouveau C.F. comprend 59 membres, ce qui a permis de maintenir à 26 le nombre de Conseillers Fédéraux élus dans le collège des syndicats (sans modification statutaire, le nombre aurait été réduit à 25, étant donné que le nombre de secrétaires nationaux est passé de 8 à 9 depuis le Congrès de GRENOBLE).

Le C.F. comprend donc 59 membres (liste en annexe) dont 26 membres élus dans le collège des syndicats, 9 membres élus dans le collège du secrétariat national et 24 membres désignés (11 par les Unions Métaux les plus importantes, 11 par les Unions Fédérales, 1 par le syndicat national du C.E.A., 1 par l'Unicim).

3) La troisième modification statutaire porte le nombre des membres de la Commission Exécutive Fédérale à 18 (au lieu de 16). Cette C.E.F. est composée de 9 secrétaires nationaux et d'autant de membres élus, dont le Président, par le Conseil Fédéral parmi ses Membres. Cette modification statutaire s'est également révélée indispensable du fait que le nombre de secrétaires nationaux était passé à 9, afin de maintenir l'équilibre.

4) Enfin, la dernière modification statutaire, proposée par les syndicats parisiens, et présentée également par le C.F. sortant, a pour but de prolonger les délais impartis aux syndicats pour préparer les Congrès Fédéraux.

La nouvelle rédaction de l'article 18 des statuts porte ainsi le délai statutaire d'envoi au syndicat des rapports et résolutions, à 2 mois avant l'ouverture du Congrès (au lieu de 1 mois précédemment).



**13) Article 64 :** Dans son amendement, le syndicat des HAUTS-DE-SEINE-CENTRE estimait que seuls, les travailleurs, les collectivités locales, les associations populaires, pourraient siéger dans les comités locaux de l'emploi (organisme de concertation et de décision sur les problèmes de l'emploi, revendiqué par la C.F.D.T. dans le cadre de la victoire de la gauche).

Cet amendement jugé antagoniste avec la démarche de la C.F.D.T. a été combattu par les syndicats de HAUTE-NORMANDIE et par le rapporteur pour les raisons suivantes : même en cas de victoire de la gauche, subsistera un important secteur privé détenu par le capitalisme et donc par le patronat. Pour les organisations syndicales, il s'agira bien de contraindre ce patronat à négocier, tout particulièrement sur les problèmes de l'emploi. Et seuls des comités locaux de l'emploi, à composition tripartite (syndicats, collectivités locales et patronat) permettraient d'engager cette négociation. Sinon, ce serait s'exposer à ce que le patronat ne tienne aucun compte des avis formulés dans des comités locaux de l'emploi où il ne siègerait pas. Il reste toutefois évident que c'est par l'action que les travailleurs et leurs organisations syndicales assureront le fonctionnement de ces comités locaux et le respect des décisions prises.

L'amendement a été rejeté par le Congrès.

**14) Article 96 :** L'amendement déposé par les syndicats YVELINES-NORD et HAUTS-DE-SEINE-SUD visait à créer des Conseils d'ateliers dans toutes les entreprises, y compris dans celles du secteur privé, où le rapport de force le permettrait après la victoire de la gauche.

Cet amendement a été jugé antagoniste avec la démarche de la C.F.D.T. et combattu par le rapporteur.

Pour la C.F.D.T., il ne s'agit pas de revendiquer la création de Conseils d'ateliers dans les entreprises du secteur privé. Car dans celles-ci, contrairement aux entreprises nationalisées, le patronat gardera le pouvoir de décision. Dans ces conditions, les Conseils d'atelier constitueraient, en fait, des structures de co-gestion, avec, en plus, le risque de court-circuiter l'action des organisations syndicales et des autres représentants élus des travailleurs (D.P., C.E., C.H.S.). Par contre, il s'agit, comme le prévoit le C.C.N., de donner de nouveaux pouvoirs au syndicat, au D.P. et au C.E., dans l'ensemble des entreprises.

L'amendement a été rejeté par le Congrès.

**15) Article 100 :** Le syndicat de HAUTE-GARONNE et d'autres syndicats de MIDI-PYRÉNÉES avaient déposé un amendement consistant à dire que le Conseil d'atelier sera composé de travailleurs élus et révocables par les travailleurs.

Cet amendement a été rejeté par la Commission des Résolutions et le Conseil Fédéral qui ont estimé qu'une décision de ce genre était prématurée. En effet, sur ce point concernant le fonctionnement du Conseil d'atelier, le débat n'est pas clos dans l'organisation. C'est le Conseil Fédéral qui, à l'issue de la réflexion engagée à tous les niveaux, devrait prendre une décision. D'autre part, nous devons prendre garde à la notion de « révocabilité » examiner de quelle façon elle peut être employée, étudier si elle ne comporte pas des dangers de manœuvres partisans ou d'agissements minoritaires...

Le rapporteur a combattu l'amendement dans ce sens. Le Congrès s'est prononcé contre l'intégration de l'amendement.

**16) Article 110 :** Le syndicat de NANTES avait déposé un amendement sur le processus d'action nationale, précisant que ce processus dépendait de plans d'actions précis, avec des formes de lutte mettant en action tous les métallurgistes de façon de plus en plus intense...

Au nom du Conseil Fédéral, le rapporteur a combattu cet amendement relevant d'une vue trop « mécaniste de l'action ». En effet, pour la F.G.M., il ne s'agit pas de programmer dans le temps des actions « presse-boutons » mais de prendre des initiatives, lorsque les conditions le permettent, afin de faire converger nationalement l'ensemble des luttes enracinées dans les entreprises. Mais il appartient d'abord aux sections syndicales et syndicats d'engager l'action dans les entreprises et au plan local, en leur donnant toutes leurs dimensions dans le cadre de la lutte d'ensemble face à l'U.I.M.M. et cela en reliant les revendications déposées avec nos objectifs contenus dans le projet du C.C.N.

L'amendement a été repoussé par le Congrès.

**17) Articles 152 à 160 :** Le syndicat du BAS-RHIN avait déposé un amendement global sur cette partie de la résolution générale, tendant à modifier la structure des sous-

chapters : le syndicat et la section syndicale.

Cette modification a été jugée antagoniste avec notre démarche car elle minimisait le rôle fondamental du syndicat comme base d'élaboration de la politique fédérale et interprofessionnelle. En ce sens, le rapporteur a combattu l'amendement qui a été repoussé par le Congrès.

**18) Article 168 :** Le syndicat de l'ESSONNE-NORD avait déposé un amendement tendant à demander que la Fédération mette les moyens matériels et administratifs à la disposition des Inters.

Le Conseil Fédéral a rejeté cet amendement.

Considérant cette décision comme prématurée, compte tenu de la nécessité qu'il y a à approfondir, au sein de l'organisation, ce problème : fonctionnement de l'inter, moyens financiers nécessaires et moyens de financement. Le rapporteur a donc demandé au syndicat de retirer son amendement étant donné que la F.G.M., consciente de ce problème, l'inscrivait comme axe de réflexion dans son Plan de travail.

L'amendement maintenu a été rejeté par le Congrès.

Notons, d'autre part, que le Congrès a adopté **une motion du syndicat de FAVERGES sur les jeunes**. Par contre, le Congrès s'est prononcé contre une autre motion du syndicat de FAVERGES concernant la famille et l'éducation. Cette dernière motion a d'ailleurs été combattue notamment par des syndicats du NORD et de BASSE-NORMANDIE estimant que cette motion allait à l'encontre des positions C.F.D.T. sur la place de la femme travailleuse dans la société.

Avant l'allocution de clôture d'Albert MERCIER, le Congrès a voté sur le texte définitif de la Résolution Générale. Ce vote par mandats a donné les résultats suivants :

**En faveur de la motion :** 119 414 soit 89,29 %  
**Contre :** 10 355 soit 7,74 %  
**Abstentions :** 3 968 soit 2,96 %

Enfin, le Congrès a **approuvé à l'unanimité la Résolution - action** que vous trouverez ci-après et qui comporte un certain nombre de propositions à la F.T.M.-C.G.T. pour engager un processus d'action unitaire, propositions qui ont d'ailleurs été refusées par nos partenaires syndicaux lors de la rencontre entre nos deux fédérations après le Congrès (voir B.M. Hebdo n° 81).

# RÉPONSE DE GEORGES GRANGER AU DÉBAT SUR LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

(suite à l'intervention de 20 Unions Métaux)

Je voudrais tout d'abord remercier les Unions Métaux, les syndicats, pour leur contribution importante dans ce débat.

Souligner le travail déjà réalisé dans la popularisation et la prise en charge de la CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE.

Souligner aussi le profond accord des organisations sur la démarche proposée par le texte de C.C.N. dans son contenu et sa dynamique de négociations.

Les éléments de réflexion, de contribution au débat, de même que les questions posées, sont tous pris en compte, en particulier sur :

- les salaires, le pouvoir d'achat, les primes (13<sup>e</sup> mois),
- les classifications,
- la retraite,
- la formation permanente,
- les différents problèmes liés au contrat de travail.

Il appartiendra au C.F., aux groupes de travail fédéraux sur :

- la politique salariale,
- les classifications,
- les retraites,

de se saisir et de traiter ces questions.

Donner ici une indication et lancer un appel.

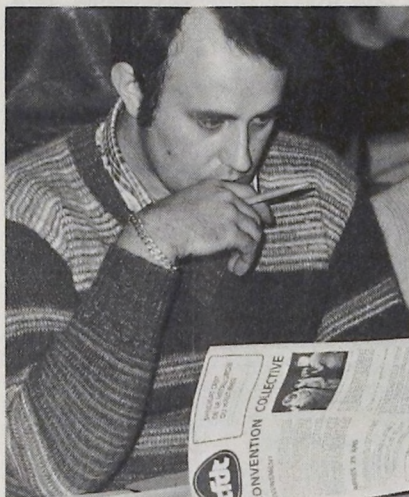
L'indication concerne la prise en charge des problèmes liés à la retraite, qui va devenir plus effective grâce au renforcement du S.N.

L'appel concerne les syndicats, les Unions Métaux qui ont plus particulièrement travaillé sur la question des classifications, en leur demandant de répondre positivement aux sollicitations qui leur sont faites, pour participer activement au groupe de travail sur les classifications.

## QUELQUES PROBLÈMES

- Lien entre revendications dans les entreprises et la C.C.N.
- Nous savons bien que nous n'obtiendrons pas la C.C.N. dans une entreprise, il ne s'agit donc pas d'engager et de conduire l'action dans les entreprises, une négociation de la C.C.N. avec la direction de l'entreprise.

Il s'agit d'impulser partout, par le débat, la mobilisation, l'action avec comme perspective la négociation nationale, toutes expressions, tous



cahiers de revendications, toutes les luttes doivent être en référence à la C.C.N.

C'est une des conditions essentielles à la prise en charge et à la mobilisation des travailleurs sur notre CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE.

### • SALAIRE EN DEUX ÉLÉMENTS

— Rappel de la publication d'un dossier salaires dans le B.M. Mensuel de FÉVRIER 77.

— Réponse à la question sur l'articulation entre salaire en 2 éléments et classifications est à travailler, préciser, elle fera l'objet du travail du groupe fédéral.

Aborder le problème de la définition du contenu du salaire de progrès, qui a été posé à plusieurs reprises pour préciser ce qui est important, ce n'est pas de savoir à la demi-livre de café près, ce que recouvre la notion de salaire de progrès.

Beaucoup plus importante nous apparaît être la mise en place du salaire en deux éléments **comme instrument de maîtrise de la hiérarchie salariale, du contrôle de son évolution pour la réduire.**

• Inflation des revendications et masse de précisions demandées par quelques intervenants.

Rappel de la démarche, négociation nationale sur les éléments essentiels, détermination des lieux et contenus de négociations notamment au niveau des entreprises.

Plus la négociation nationale sera précise et moins nos S.S.E.,

nos branches, nos inters, nos U.M. auront d'espace pour négocier.

Plus la négociation nationale sera précise et plus la C.C.N. prendra l'allure d'un statut de caractère juridique, figé jusqu'au prochain rapport de force national.

**Ce n'est pas la démarche de la F.G.M.**

**Notre démarche consiste à imposer une négociation nationale, la maîtrise de l'application de l'accord par nos sections syndicales, la mise en œuvre d'une dynamique de dépassement permanent de l'accord impliquant donc des conquêtes nouvelles.**

## POPULARISATION ET PRISE EN CHARGE

• Accord pour prendre en compte les suggestions formulées, pour voir au niveau du Conseil Fédéral, celles qui sembleront les meilleures, et pour leur mise en œuvre.

• Accord pour réaliser un montage audio-visuel comme support à la popularisation de notre C.C.N. dans les entreprises.

### 2 propositions de la F.G.M. :

• Sortir une plaquette dans le courant du mois de janvier, reprenant pour l'essentiel le débat de ce matin, afin que nos syndicats, U.M. puissent travailler sur l'apport qui a été réalisé.

• Réunir courant 78 une conférence nationale sur la base des Unions Métaux pour travailler sur l'amélioration du contenu et de la dynamique de notre C.C.N.

Nous avons ensemble aujourd'hui, vérifié, précisé ce que nous entendons par C.C.N. La F.G.M. s'engage à prendre en charge les questions posées, pour les approfondir, et mieux préciser notre CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE, pour donner les moyens à nos syndicats d'une popularisation massive.

Il leur appartient aujourd'hui, il vous appartient de poursuivre le travail déjà entrepris, **de prendre en compte la C.C.N., par l'intermédiaire de la résolution-action** que nous débattons demain, pour que s'engage partout l'action la plus large possible donc unitaire, pour que notre projet devienne la C.C.N. de tous les métaux.

(Le document ci-dessous a été ré-  
alisé à partir d'une prise de notes : il  
ne s'agit donc pas de la version  
intégrale de l'intervention d'Ed-  
mond MAIRE)

La phase que nous vivons au-  
jourd'hui est difficile pour les tra-  
vailleurs à cause de la politique  
gouvernementale et patronale, à  
cause de la situation de la Gauche  
et des difficultés d'une alternative.  
Cela donne à la C.F.D.T. des res-  
ponsabilités importantes.

## Crise économique et ré- ponses gouvernementales et patronales

**Au cœur des problèmes, on re-  
trouve la crise du système capita-  
liste.** Mais il faut comprendre que  
cette crise est mondiale : elle ag-  
grave les disparités avec les pays  
en voie de développement ; elle est  
présente dans les pays de l'Est  
sous les formes des répressions  
politique et culturelle, du maintien  
de la hiérarchie dans les entrepri-  
ses, de révoltes ouvrières en Polo-  
gne et en R.D.A.

En France, cette crise est celle de  
l'impassé productiviste qui se ca-  
racteise par : un chômage structu-  
rel permanent, lié à une politique  
d'investissements orientés vers  
l'économie de la main-d'œuvre, ce  
qui touche plus particulièrement  
les jeunes, les femmes et les immi-  
grés ; une inflation qui persiste  
quels que soient les ralentisse-  
ments imposés à la production et  
cela, parce que les multinationales  
imposent des prix qui les autorisent  
à financer leurs investissements ;  
une déstructuration des entreprises  
et la liquidation de branches.

Cette impasse productiviste est la  
conséquence du fonctionnement  
du capitalisme qui produit des  
biens rentables sans s'interroger  
sur leur utilité sociale.

Mais cette crise est aussi celle de  
l'autorité, de l'Etat, des valeurs,  
comme la C.F.D.T. l'a dit dès mai  
68.

**Les réponses patronales et  
gouvernementales consistent à  
permettre une restructuration** en  
France et un redéploiement au ni-  
veau mondial.

D'où la politique de baisse du  
Pouvoir d'Achat, imposée depuis  
un an par BARRE, afin de permet-  
tre aux entreprises d'augmenter  
leurs capacités d'investissements  
et, partant, de réembaucher. Les  
résultats :

• baisse du pouvoir d'achat sans  
pour autant obtenir une croissance

## Intervention d'Edmond Maire, Secrétaire Général de la C.F.D.T.



des investissements privés car on  
assiste à une fuite des capitaux et à  
des investissements à l'étranger ;

• augmentation du chômage :  
+ 17 % ;

• persistance de l'inflation :  
+ 10 % ;

• persistance du déficit exté-  
rieur.

La lettre de M. BARRE aux orga-  
nisations syndicales renforce cette  
politique pour 1978 :

• Maintien du pouvoir d'achat  
par rapport à l'I.N.S.E.E. avec né-  
gociation en novembre 1978.

• Priorité très partielle pour les  
travailleurs au S.M.I.C. et les travail-  
leurs manuels de quelques bran-  
ches, avec comme étape prélimi-  
naire, la prime de 120 F au maxi-  
mum à fin 1977 !

Si cet avenir que préparent Pa-  
tronat et Gouvernement est clair,  
pour les militants, l'est-il autant  
pour la masse des travailleurs ?  
Nous devons dénoncer les opéra-  
tions « camouflages » qui tentent de  
masquer que cette politique en-  
fonce un peu plus la France et les  
travailleurs dans la crise :

• Camouflage du chômage par :  
— l'opération « pacte national  
pour l'emploi » qui prétend créer  
300 000 emplois d'ici à fin 77 alors  
que 600 000 arrivent sur le marché  
du travail et que 200 000 de ces

emplois sont précaires et disparaî-  
tront après les élections ;

— le chômage non comptabilisé  
de 2 millions de femmes qui ne se  
présentent même plus sur le mar-  
ché du travail faute de perspectives  
possibles à court et moyen termes ;

— les pressions pour le retour  
des immigrés chez eux.

• Aggravation de la répression :

— des patrons, ce qui pèse sur  
la combativité ;

— en utilisant les risques de ré-  
voltes violentes pour habituer les  
Français à l'usage de l'illégalité par  
les Pouvoirs Publics.

• Séduction du patronat qui  
cherche à récupérer certaines aspi-  
rations des travailleurs en les vi-  
dant de leur sens

## Le problème central : le changement

**Le changement par l'action syndi-  
cale**

Il y a nécessité à une action  
syndicale, directe, de masse.

Or, actuellement, elle n'est pas à  
la hauteur de la politique néfaste  
suivie, notamment, parce que les  
travailleurs ont une trop grande  
confiance dans les vertus des  
changements électoraux.

Il faut redresser la barre. La ré-  
ponse efficace est celle de « l'ac-  
tion articulée » chère à la F.G.M. Il  
faut sortir de l'action qui se pola-  
rise, soit sur les actions dans les  
entreprises, soit sur des actions  
fédérales et confédérales, et qui a  
toujours été insuffisante pour mobi-  
liser faute de convergence suffi-  
sante. La coordination entre fédé-  
rations, régions et entreprises qui a  
permis l'action récente d'EPINAL,  
est un exemple à suivre.

**Le changement politique pro-  
fond**

Le problème est central et justifie  
les rencontres de la C.F.D.T. avec  
les 4 partis de la Gauche.

La C.F.D.T. a insisté sur la néces-  
sité de regarder la réalité en face.  
Or, la France exporte 40 % de sa  
production industrielle. Elle ne  
peut faire comme si la crise n'exis-  
tait pas. L'arrivée de la Gauche au  
Pouvoir liée à une mobilisation so-  
ciale changerait beaucoup de cho-  
ses, mais pour autant, la France  
restera encore pour longtemps  
dans la crise. D'où la nécessité  
d'actions progressives notamment  
contre le chômage. Cette résorp-  
tion lente du chômage passe par la  
nécessité de concevoir un nouveau  
mode de vie qui touchera tout le  
monde, aussi bien positivement  
que négativement.

Le problème essentiel de l'heure est de replacer sur ses rails les perspectives politiques populaires. En effet, les travailleurs attendent trop de l'arrivée de la Gauche au Pouvoir, d'où la démobilisation. Une partie importante du courant socialiste privilégie trop le rôle de l'Etat comme facteur de changement, or, pour nous, la puissance de la mobilisation populaire, le développement des poussées des collectivités de base restent une donnée fondamentale.

Seule l'action syndicale peut redonner vie à la négociation en créant un rapport de forces. Attendre de la Loi l'évolution nécessaire, cela nuirait à notre volonté de changer le type de pouvoir dans l'atelier, dans l'entreprise, dans les quartiers qui permettront seuls une réelle modification du type de développement.

### Les responsabilités de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. ne doit pas s'enfermer dans un discours politique où elle dirait au P.S. qu'il doit évoluer pour remettre effectivement en cause le pouvoir capitaliste, au P.C. qu'il doit retrouver une volonté unitaire et faire passer son nouveau discours autogestionnaire dans les faits.

L'essentiel est que l'action de la C.F.D.T. crée un courant pour que les forces sociales soient en mesure de déterminer le rythme du changement et des orientations.

Alors, les rencontres avec les partis politiques auront été positives : bien sûr, parce qu'elles auront pu aider à l'unité entre socialistes et communistes en montrant qu'il n'y aurait pas d'obstacles insurmontables et que la force de la raison peut empêcher que le P.C. ne se renferme sur lui-même, et que le P.S. ne retourne à certaines séductions du passé, mais aussi parce qu'elles auront précisé que le Syndicat doit garder son indépendance, doit rester hors du programme commun ce qui ne signifie pas se taire, mais, au contraire critiquer, proposer même si cela choque parfois.

La C.F.D.T. doit approfondir les réponses à donner à la crise. Notre plate-forme confédérale (P.F.C.) est déjà un progrès, mais il faut la préciser, l'enrichir en développant un débat de masse.

La P.F.C. vise à mobiliser pour établir AUJOURD'HUI un rapport de

forces et imposer une négociation. Si la Droite gagne les élections, la P.F.C. restera l'axe d'action qui permettra de redresser la barre, ce sera un recours pour les travailleurs.

La P.F.C. propose déjà des axes d'un nouveau type de développement :

- **Réduction des inégalités par les deux bouts** : elle permettra un autre mode de croissance en enrayant la mécanique du copiage des comportements de consommation entre les catégories sociales.

Dès maintenant, il faut obtenir que les salaires réels soient négociés et qu'il y ait publicité intégrale des salaires.

- **« Un autre emploi » ou « un emploi utile pour tous »** : cette revendication est autant quantitative (plus d'emplois) que qualitative (changement dans l'orientation de la production) ;

- **1 % du temps de travail** pour discuter des conditions de travail et des finalités de la production dans les entreprises privées : cette revendication est incomprise actuellement par les organisations politiques et les autres syndicats et pourtant, la démocratisation dans le privé passe par des moyens de contrôle et de négociation.

Il serait grave qu'il se crée une coupure privé/nationalisé (où existeront les Conseils d'Ateliers) ;

- **De nouveaux droits pour les travailleurs** : condition nécessaire au changement du type de développement.

Or, même dans la C.F.D.T., la bataille n'est pas gagnée. Ainsi, certains camarades hésitent, reculent devant les Conseils d'Ateliers alors que, depuis 30 ans, la C.F.D.T. se bat pour un autre socialisme et un autre syndicalisme...

- **« VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS »** : sur ce point, la F.G.M. doit accepter que la dimension verticale ne soit plus la seule et qu'il faut approfondir les problèmes des relations entreprises/communes, entreprises/collectivités territoriales ;

- **De nouvelles relations avec les pays développés et les pays sous-développés** : sur ce point, l'actualité autorise trois remarques :

1. - **AFRIQUE DU SUD** : le mouvement syndical français est en retard dans sa lutte contre l'Apartheid ; aussi la C.F.D.T. va-t-elle écrire de nouveaux textes, informer les travailleurs dont les entreprises travaillent avec l'AFRIQUE DU SUD, participer activement à une semaine d'action début 1978.

2. - **SAHARA OCCIDENTAL** : l'autodétermination du peuple saharoui n'a pas été respectée. Pour autant, la libération des prisonniers civils s'impose car il ne faut jamais accepter l'utilisation de moyens en contradiction avec les objectifs.

3. - **ISRAEL** : la C.F.D.T. a toujours affirmé qu'il n'y aurait pas de solution sans la reconnaissance des droits nationaux palestiniens, sans reconnaissance de l'Etat d'ISRAEL, sans restitution des territoires occupés ; notre crainte est de voir le geste courageux de SADATE se heurter à l'immobilisme d'ISRAEL.

#### Le renforcement de la C.F.D.T.

La F.G.M. a été, reste la colonne vertébrale de la C.F.D.T.

Aussi, certaines absences dans les interventions paraissent dangereuses à son développement futur :

- **Ingénieurs et cadres** : il est nécessaire d'apporter une réponse aux problèmes spécifiques des cadres.

- **Retraités C.F.D.T.** : cet aspect de l'organisation est considéré comme secondaire. Or, ils représentent 10 à 15 % de la population.

- **Femmes** : 20 % des salariées dans la métallurgie sont des femmes. Or, elles ne dépassent pas 3 à 5 % des délégués au Congrès ! La C.F.D.T. ne peut se satisfaire de cette situation. A la base, beaucoup de femmes font confiance à la C.F.D.T., mais plus on monte dans la « hiérarchie », moins il y en a.

### Conclusion

Le capitalisme est dans une crise fondamentale, profonde.

La sortie de cette crise peut aussi bien être une défaite du mouvement ouvrier qu'une avancée du mouvement ouvrier.

Pour y parvenir, la C.F.D.T. dispose d'un projet (l'autogestion) et d'une stratégie, (l'Union des Forces Populaires).

Or, il y a crise dans cette stratégie, autant par la division des partis de Gauche que par l'insuffisance de l'action syndicale.

Le devoir de la C.F.D.T. est de développer les actions sur une base la plus large. Les luttes sociales seront le moteur des changements et de l'union politique retrouvée pour ouvrir la voie au socialisme.

La C.F.D.T. est la mieux placée pour mobiliser et pour rendre l'espoir.

Si la F.G.M. prend cette voie en mettant en pratique la résolution de son Congrès, elle apportera une grande aide à la C.F.D.T.



## Intervention de la F.T.M.-C.G.T. par Lucien Postel

Secrétaire Fédéral

(Les sous-titres sont de la Rédaction du B.M.)

Chers Camarades,

La participation de la F.T.M.-C.G.T. aux travaux de votre 37<sup>e</sup> Congrès s'inscrit dans le prolongement d'une pratique unitaire qui date maintenant de près de 7 ans.

Malgré certaines difficultés rencontrées dans la période actuelle, notre présence confirme la volonté de nos deux organisations de faire de l'unité d'action une base permanente de l'activité revendicative, afin de répondre au mieux aux intérêts des travailleurs de la métallurgie.

C'est persuadés que vos travaux seront pour nous et pour les travailleurs un nouvel apport pour la défense des revendications, pour des changements profonds dans notre pays, qu'au nom de la F.T.M.-C.G.T., nous tenons à saluer fraternellement les délégués de ce congrès.

Nous souhaitons que vos travaux contribuent pleinement au développement des luttes et, notamment, que dès lundi tous les militants ici présents, forts des enseignements et des orientations de votre 37<sup>e</sup> congrès, contribuent à faire du premier décembre, avec les militants de la C.G.T., de la F.E.N., avec tous les travailleurs, une puissante journée nationale de grève.

Nous sommes profondément convaincus et nous voulons continuer à penser qu'il en est de même pour vous, que l'unité dans l'action de tous les travailleurs est une nécessité impérieuse pour s'opposer à la politique d'austérité, pour imposer des reculs au patronat et au pouvoir, pour créer les conditions de sortir de la crise par une autre politique économique et sociale tournée vers la satisfaction des besoins des travailleurs.

### Traiter l'unité avec ménagement...

Les contacts qui, souvent, s'établissent dans l'action avec nos organisations, à tous les niveaux, sont une preuve de cette volonté unitaire.

Mais l'unité d'action ne peut être seulement une démarche volontaire, elle exige pour sa mise en œuvre que soient définies des revendications communes et une même conception de l'action.

C'est donc une confrontation sincère, permanente, que nous devons établir entre nos organisations, avec pour objectif de trouver une réponse à la lutte de tous les jours, que mènent les travailleurs de la métallurgie contre les bas salaires, les cadences infernales, la crainte de perdre leur emploi, la mise en cause de leurs libertés et bien d'autres problèmes encore...

Notre pratique unitaire connaît, certes, des inégalités, traverse parfois des passes difficiles, mais ces difficultés, si elles sont bien réelles, ne doivent pas pour autant nous empêcher d'apprécier de façon mesurée, mais positive, l'unité d'action sur une longue période.

L'unité n'a jamais été une voie royale. Mais, comme le disait Jacques CHEREQUE l'année dernière à cette même époque à notre congrès de Saint-Etienne : « Nous sommes suffisamment réalistes les



uns et les autres pour savoir que si nous voulons que l'unité progresse, il faut la traiter avec ménagement et ne pas accumuler les obstacles sur son chemin. »

Or, il nous semble, et c'est le moins que l'on puisse dire, que ce n'est pas le cas actuellement de la part de la F.G.M.

Quand, par exemple, dans le rapport général d'orientation, elle écrit, entre autre : « Pour être clair, ce qui nous sépare actuellement de la C.G.T. pour aborder un processus unitaire plus profond, c'est le centralisme démocratique et toutes ses conséquences dans les formes d'organisation, les objectifs et les moyens de l'action. »

Certes, auparavant, on a pris la précaution de style d'écrire que « la C.G.T. n'est pas subordonnée au P.C.F. », mais en précisant tout de même tout de suite « elle est, cependant, par sa convergence profonde d'analyse et de perspective avec lui, dans la coïncidence stratégique de fait du P.C.F. »

Mais, Camarades, si nous empruntons ce chemin, où allons-nous ? N'est-il jamais arrivé à la C.F.D.T. d'être en coïncidence stratégique de fait avec un parti politique ? Jamais la F.T.M. ne se permettra de lancer de telles appréciations vis-à-vis de la F.G.M.

Autre exemple, dans quel écrit, dans quel discours, l'un des dirigeants de la F.T.M., de la C.G.T., a-t-il écrit ou dit qu'en raison des échéances électorales, il fallait ralentir l'action ? C'est une idée lancée par les mass-média dont on sait qui les domine. Il est regrettable qu'elle soit reprise telle quelle par des militants C.F.D.T.

Nous n'avons intérêt, ni les uns, ni les autres, à retourner les difficultés que nous pouvons rencontrer pour le développement de l'action, vers les partenaires syndicaux. Il y a des problèmes concrets dans le développement de l'action qu'on ne résoudra pas seulement en se payant de mots.

Un autre obstacle placé sur le chemin de la réalisation de l'unité d'action, c'est l'exigence qui nous est faite sur un processus d'action.

Nous nous sommes déjà expliqués sur le pourquoi de notre refus.

Tout en rejetant une version programmatique de l'action, nous avons, dans les faits, réalisé des actions avec des étapes de coordination de caractère national au niveau des industries. C'est donc bien là une composante de ce que la F.G.M. appelle un processus.

## Ancrer l'action dans l'entreprise

Nous ne croyons pas à la démarche volontariste consistant à programmer à l'avance une série d'initiatives pour mobiliser les travailleurs à l'action.

A cette démarche, nous préférons l'enracinement de l'action à l'entreprise.

Pour nous, l'entreprise est le point de départ de toute action, mais aussi le point de retour, après une action coordonnée. Car des actions coordonnées à l'échelon départemental, national, n'ont de sens qu'en rapport avec l'entreprise, c'est-à-dire, si elles contribuent à animer, à élever ensuite l'action à l'entreprise.

C'est dans l'entreprise que s'exprime à tout moment la confrontation de classe entre patrons et travailleurs.

C'est dans l'entreprise que l'action des travailleurs porte atteinte à la production capitaliste et qu'elle exerce une pression sur les profits.

C'est dans l'entreprise que les travailleurs ressentent le mieux l'aggravation de leurs conditions de travail et de vie et qu'ils prennent conscience de la force qu'ils représentent dans une action commune, massive et unitaire. C'est l'entreprise qui est la source de toutes coordinations extérieures des luttes, c'est dans l'entreprise que s'enracinent et se développent toutes ces actions, de caractère professionnel et interprofessionnel, de la pétition à la grève illimitée. Discuter démocratiquement avec les travailleurs, leur permettre d'agir massivement avec la participation de toutes les catégories, impose des reculs au patronat, freine ses objectifs et ceux du pouvoir, élève le niveau de conscience des travailleurs et crée les conditions d'un plus haut niveau des luttes.

Une telle conception du développement de l'action conduit nécessairement à ce que les conflits, plus ou moins durs, se déroulent dans les chantiers, dans les entreprises. C'est le cas, aujourd'hui, de certaines d'entreprises où l'action des travailleurs a eu lieu depuis la rentrée de septembre, et notamment des conflits particulièrement âpres de DUBIGEON, du 38 à RENAULT-Billancourt, de la SAVIEM-Suresnes, d'HUREL DUBOIS Meudon, etc.

Nous pensons que la responsabilité de nos organisations et de nos fédérations doit être, alors, de créer toutes les conditions pour que l'action se maintienne dans ces entreprises, y compris si nécessaire en adaptant les formes de luttes et que se développe autour la solidarité active des travailleurs, notamment en engageant l'action sur leurs propres revendications.

C'est, soit en visant cet enracinement de l'action à l'entreprise, soit en s'appuyant sur celui-ci, que peut être envisagée une coordination.

Ces coordinations sont une pièce, un élément dans la stimulation de l'action.

C'est l'ensemble de ces actions qui constitue la riposte globale, de l'entreprise à l'U.I.M.M., en passant par les industries, les régions, les groupes et en donnant à l'action toute sa dimension par des initiatives interprofessionnelles.

Le 1<sup>er</sup> décembre s'inscrit donc à plein dans cette conception du développement de l'action. Déjà, l'appel de nos deux fédérations, pour que les métallurgistes prennent toute leur place dans cette journée nationale par une grève de 24 heures et par leur participation massive aux manifestations, a trouvé un écho favorable dans bon nombre de nos organisations, les quelques jours qui nous restent seront précieux pour un engagement massif et entier de toutes nos organisations, de tous nos militants, pour faire du 1<sup>er</sup> décembre une riposte à la politique d'austérité d'une ampleur au moins égale à celle du 24 mai dernier.

Dans de telles conditions, le 1<sup>er</sup> décembre ne sera pas placé comme un feu d'artifice à la veille d'une importante échéance électorale dans le pays, mais bien, comme nous l'entendons, une réplique de caractère strictement syndical, visant à faire aboutir les revendications pressantes et urgentes des travailleurs.

Il doit être susceptible de permettre la poursuite de l'action dans de nouvelles entreprises, permettant de garder à la lutte un niveau élevé.

## Faire aboutir la Convention Collective Nationale

La F.T.M. s'est toujours attachée à bien saisir la politique de l'adversaire, à éclairer les travailleurs sur les objectifs qu'il poursuit, à comprendre les mécanismes de la société capitaliste et les raisons profondes des conséquences qu'elle entraîne, afin de lui opposer des revendications qui deviendront l'affaire de tous les métallurgistes, capables de les entraîner massivement dans l'action pour les faire aboutir.

Dans les années qui ont suivi 1968, le patronat en général et plus particulièrement les grands trusts qui dominent la métallurgie, ont tiré les enseignements de ce grand affrontement de classe et ont mis en place, progressivement mais sûrement, une politique globale et centralisatrice. L'U.I.M.M. qui de tout temps a représenté le gotha du patronat dans la profession, est devenue le moteur et le coordinateur de toute la politique sociale, de l'entreprise au niveau national. De plus, essence même des trusts nationaux et transnationaux de la métallurgie, elle est leur instrument pour imposer le redéploiement industriel, le partage des marchés, afin de faire du profit le moteur essentiel de l'économie, comme aiment à le rappeler souvent nombre de P.D.G.

Cette analyse a conduit notre Fédération, en 1971, dans son congrès de Grenoble, à proposer aux métallurgistes de faire de la Convention Collective Nationale l'axe essentiel de leur lutte pour les deux années à venir.

En 1973, à notre congrès fédéral de Saint-Ouen, le rapport revenait fortement sur cet objectif revendicatif, notamment sur la nécessité d'une grille nationale de classifications et de rémunérations.

Dans les années qui suivirent, nous sortions une enquête démontrant le vide et le caractère dépassé des conventions collectives territoriales, ainsi qu'une étude sur 25 accords de grandes entreprises, prouvant que ceux-ci n'apportaient plus de réponse aux grandes préoccupations des travailleurs, mais qu'ils permettaient, par contre, au patronat de faire passer sa politique d'intégration et de collaboration de classes.

Au début de 1976, nous sortions un projet de Convention Collective Nationale, que nous rendions public dans une conférence de presse et que nous adreissions à l'U.I.M.M. comme base de négociation nationale.

La diffusion massive de ces documents auprès de nos organisations, de nos syndiqués et des travailleurs de la métallurgie, a contribué à une prise de conscience plus grande du rôle de l'U.I.M.M. et de la nécessité de mener la lutte sur tous les fronts, si nous voulons battre en brèche la politique patronale.

Enfin, en novembre 1976, à notre congrès de Saint-Etienne, le grand débat engagé sur cette plate-forme revendicative nationale avec toutes nos organisations permettait d'apporter des améliorations sensibles à notre grille nationale de classifications et de rémunérations, rendant encore plus concrète la liaison entre les revendications immédiates et les revendications générales.

Aujourd'hui, l'accentuation de la crise du système en place, le renforcement de l'exploitation capitaliste en direction de toutes les couches et catégories de travailleurs, le refus du patronat de répondre à toutes les revendications, font que cet objectif reste toujours d'actualité.

Les travaux de votre congrès, avec la part importante qui est réservée à la discussion d'un projet de convention collective nationale, montrent que nous avons en la matière un large terrain de convergences, capables de mobiliser unitairement les travailleurs dans l'action.

### **Appuyons-nous sur une action permanente et continue**

Partant des objectifs à atteindre, il nous faut déployer une intense activité syndicale dans les entreprises, mobiliser les travailleurs à partir des problèmes et des revendications qui les préoccupent, montrer que tous les éléments de la plate-forme revendicative de l'entreprise qu'ils expriment par des revendications globales ou particulières, sont partie intégrante de la C.C.N.

Cette démarche nous paraît indispensable si nous voulons que les travailleurs soient motivés dans l'action.

Les conséquences de la crise que le patronat et le pouvoir veulent imposer aux travailleurs, deviennent chaque jour plus insupportables pour la grande masse des métallurgistes.

Face à l'agression permanente que subissent les travailleurs de la métallurgie, nous formulons, les uns et les autres, des revendications immédiates qui doivent nous permettre de dégager des objectifs communs favorisant la stimulation de l'action commune pour freiner l'exploitation, faire reculer pouvoir et patronat dans leur prétention.

C'est ce que nous avons fait avec la plate-forme revendicative commune de septembre 1976. Nous pensons que la perspective d'un élargissement de celle-ci peut aujourd'hui être ouverte à partir de la confrontation de nos projets respectifs de Convention Collective Nationale. Cela contribuerait à mobiliser les travailleurs pour l'action, à enraciner les luttes dans les entreprises.

Si l'on veut, à la fois, imposer à l'U.I.M.M. la négociation d'une Convention Collective Nationale et combattre les effets de la politique patronale partout où elle se manifeste et particulièrement à l'entreprise, il nous faudra développer une pression revendicative multiforme exceptionnelle.

Aussi, avons-nous intérêt à nous appuyer sur une action permanente et continue à l'entreprise.

Nous avons cherché dans cette intervention à exposer d'une façon aussi précise que possible notre conception du développement de l'action. Car, c'est ce qui nous apparaît la meilleure contribution à l'unité. Nous avons à écarter du chemin de celle-ci des malentendus, des interprétations erronées. Nous n'avons peut-être pas atteint pleinement notre but, mais l'unité d'action ne peut souffrir d'une attente d'un accord parfait et total.

Dans cet esprit, notre délégation est mandatée pour fixer avec le secrétariat de la F.G.M. la date d'une prochaine rencontre de nos deux fédérations, afin de tirer les enseignements de l'action nationale du 1<sup>er</sup> décembre et de voir quelle suite y donner, notamment autour de la réunion paritaire sur l'emploi le 20 décembre avec l'U.I.M.M.

Notre Bureau Fédéral de lundi dernier, sur mandat du C.E.F. qui s'est tenu le 19 novembre, a réfléchi à des propositions susceptibles de mobiliser massivement les métallurgistes, notamment les entreprises en lutte pour l'emploi, propositions qui vont en partie dans le sens de ce que vous avancez dans votre résolution - action.

Nous devons continuer à harceler sans cesse, tant le patronat des directions d'entreprises que l'U.I.M.M., en passant par les chambres patronales territoriales, les industries et les directions des groupes jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

### **Conceptions de la C.G.T. pour un réel changement**

En menant ainsi le combat quotidien contre la politique d'austérité dont ils souffrent et qui est mis en place par un pouvoir qu'ils rejettent, les travailleurs se donnent les moyens d'élever leur conscience de classe, de se forger la volonté d'aller à des changements décisifs.

Notre Fédération et plus largement la C.G.T., qui, chaque jour défendent pied à pied les travailleurs, organisent avec eux l'action



pour la satisfaction de leurs revendications, n'oublie jamais que cette activité de tous les jours est déjà un début d'émancipation des travailleurs et qu'elle tend vers l'objectif qu'elle s'est fixée : la socialisation des moyens de production et d'échange.

Sans nous substituer à l'activité des partis politiques, nous pensons qu'il est de notre responsabilité d'approfondir notre réflexion sur ce que pourrait être demain.

Dans ce sens, de nombreux documents, tant confédéraux que fédéraux, ont déjà exprimé ce que devrait être à notre avis la gestion démocratique, comment concevoir l'élargissement des libertés pour les travailleurs, quels devraient être l'importance et le contenu d'un large secteur public et nationalisé.

Dès 1972, notre prise de position sur le programme commun marquait notre volonté de soutenir toute démarche qui irait dans le sens de notre programme d'action et de nos propositions pour des changements fondamentaux.

Aujourd'hui plus que jamais est nécessaire cette union de toutes les forces de gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement.

C'est pourquoi, devant la crise actuelle de la gauche, notre fédération a estimé nécessaire de rappeler ce qu'était notre position, nos conceptions d'un réel changement, c'est pourquoi elle contribue aux débats dans les entreprises sur la base du manifeste adopté par la C.E. confédérale et approuvé par notre Comité Exécutif Fédéral, pour recueillir un large soutien des travailleurs.

Les métallurgistes sont très largement concernés en raison de la place que tiendraient bon nombre d'entreprises et d'industries de la métallurgie dans le secteur public et nationalisé.

Notre fédération attache une grande importance à cette question des nationalisations pour ce qu'elles peuvent représenter comme progrès du point de vue économique, social mais aussi démocratique.

Et encore, parce qu'elles sont significatives dans le domaine des réformes à envisager, d'une volonté réelle de rupture à l'égard du système actuel.

Ainsi, nous nous rejoignons très bien avec ce que disait Jacques CHEREQUE à notre congrès de Saint-Etienne à propos d'une réorientation des objectifs économi-

ques, je cite : « La maîtrise essentielle des moyens de production par les nationalisations dans des secteurs clés demeure donc, dans cette conception active, un préalable indispensable pour cette réorientation de l'économie au profit des intérêts collectifs des travailleurs ».

Aujourd'hui, nous relevons comme un élément de convergence, l'expression de votre organisation sur la nécessité de nationaliser certaines industries ou entreprises, telles l'électronique, l'aéronautique, la sidérurgie, Citroën...

### Des exigences en matière d'action internationale

Je voudrais terminer cette intervention en abordant très succinctement nos orientations, notre démarche en fonction des exigences de l'activité internationale.

Depuis quelque temps, des mutations importantes se produisent dans le mouvement syndical. La C.G.T., notre fédération, mènent le combat dans leurs organisations internationales pour donner à celle-ci le visage d'un syndicalisme à l'image des travailleurs du monde en 1978.

Pour sa part, la C.G.T. a engagé un grand débat au sein de la F.S.M. pour que celle-ci se donne les moyens de devenir une véritable organisation de masse, capable d'accueillir toutes les organisations syndicales venant de philosophies différentes et avec comme premier objectif la défense des travailleurs face à leur employeur — quel que soit le système économique et social.

L'unité d'action doit aussi s'étendre à la lutte contre les sociétés transnationales.

Nous l'avons déjà dit, la F.E.M. pourrait être une organisation apte à mener ce combat unitaire, en regroupant en son sein, sans discrimination, toutes les organisations syndicales européennes qui luttent contre l'exploitation, qui s'opposent à la politique des trusts, qui défendent les travailleurs d'une même société.

Nous devons constater malheureusement que notre demande d'adhésion qui date d'octobre 1973 et que nous signalions déjà dans notre intervention à votre 36<sup>e</sup> congrès à Grenoble n'a toujours pas été acceptée.

Comme nous le disions déjà à ce congrès : « Nous souhaitons que le

réalisme, le souci de défendre efficacement les intérêts des métallurgistes européens, prévalent sur les attitudes anti-unitaires, survivances de la guerre froide, qui subsistent encore de la part de certains et que les métallurgistes ne peuvent plus comprendre ».

Malheureusement, nous sommes contraints de constater qu'aujourd'hui ce n'est pas encore le cas.

Comment expliquer ces tergiversations, ces oppositions, autrement que par une conception rétrograde vis-à-vis de notre organisation.

Ceux qui s'opposent à notre adhésion portent une lourde responsabilité devant les travailleurs de l'Europe en général, des travailleurs français en particulier, car, en fait, ils contribuent à freiner les possibilités d'une lutte plus efficace contre l'emprise des sociétés transnationales.

### ... Pour que l'action unitaire se développe

Chers Camarades,

Voici exposés franchement et fraternellement quelques opinions et points essentiels de notre orientation.

Nous sommes convaincus que certains prêtent à discussion, à confrontation, mais le débat n'est pas terminé.

Ce congrès, qui est un temps fort de votre réflexion, sera mis à profit, nous en sommes sûrs, pour améliorer encore notre démarche commune dans l'action, afin de servir au mieux l'intérêt des travailleurs dont nous sommes les mandants.

Je terminerai en souhaitant que les difficultés actuelles sur le chemin de l'unité s'aplanissent, pour que l'action unie F.G.M.-F.T.M. se développe :

- pour les revendications immédiates et urgentes des métallurgistes,
- pour imposer la négociation d'une Convention Collective Nationale à l'U.I.M.M.,
- pour des changements démocratiques décisifs marquant une étape de non-retour vers le socialisme en France,
- pour l'unité d'action internationale, contre les trusts multinationaux, forces essentielles du capital.

Bon travail camarades, et merci de votre attention.

# EXTRAITS DES INTERVENTIONS DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

(Les sous-titres sont de la Rédaction du B.M.)

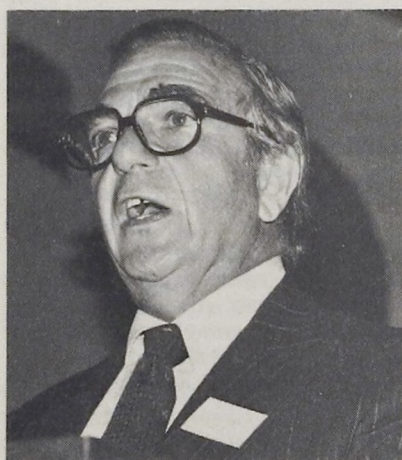
De nombreuses organisations syndicales étrangères étaient présentes à notre Congrès : la plupart des syndicats affiliés à la F.E.M. (Fédération Européenne des Métallurgistes), les syndicats algériens, yougoslaves, la C.U.T. chilienne... La F.I.O.M. (Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie) à laquelle la F.G.M. adhère, était également présente.

Des télégrammes de solidarité en provenance des syndicats d'U.R.S.S., de ROUMANIE, de TUNISIE, des messages de sympathie émanant des syndicats algériens, espagnols et yougoslaves ont été transmis au Congrès. Enfin, plusieurs délégations étrangères sont intervenues à la tribune du Congrès et vous trouverez ci-dessous des passages essentiels de ces interventions : celles de la F.I.O.M. et de la F.E.M., de la F.L.M. italienne, de la C.U.T. chilienne :

## Intervention de Herman Rebhan

Secrétaire Général  
de la F.I.O.M.

(Fédération Internationale des  
Ouvriers de la Métallurgie)



Si nos propres activités au cours de ces quelques années écoulées ont été marquées par de nouvelles initiatives, cela est dû dans une mesure non négligeable au rôle joué par la F.G.M.-C.F.D.T. Nous apprécions votre engagement.

Si nous faisons le bilan de ces trois dernières années, les leçons qui en ont été tirées ont été amères pour la plupart de nos Membres.

## Le rôle crucial du syndicalisme...

Nous avons perdu l'élan de vingt-cinq années de croissance économique et nos structures économiques et sociales se sont révélées lamentablement incapables d'accuser le coup.

C'est dans des moments comme celui-ci que le mouvement syndical national et international a un rôle crucial à jouer. Et personne ne peut dire que nous nous soyons dérobés à cette responsabilité.

Examinons ensemble les domaines où des problèmes réclament impérieusement des solutions.

Le plein emploi ne pourra être atteint que lorsque les gouvernements se décideront à prendre le taureau par les cornes en instituant les nécessaires réformes économiques et sociales tant au niveau national qu'international.

L'injection massive de fonds gouvernementaux pour stimuler l'économie et créer des emplois contribuerait dans une vaste mesure à surmonter les difficultés.

Des investissements dans les emplois, et non pas dans les bénéfices, accompagnés de réformes et de mesures fiscales encourageant l'expansion économique, et associés à des programmes d'urgence pour la création d'emplois et l'extension des services sociaux visant à satisfaire les besoins de la collectivité et à fournir de nouvelles possibilités d'emploi, tout cela doit aider pour une grande part à instaurer une société meilleure en la rendant plus équitable.

## ... Pour répondre aux problèmes actuels

Il faut résister à la tentation d'enlever les syndicats, car ce n'est que par la négociation collective

libre que les revenus des travailleurs augmenteront avec l'inévitable accroissement des investissements dans l'économie et une plus grande sécurité de l'emploi par le biais des contrats collectifs et de la législation.

En étroite liaison avec la question d'un meilleur lieu de travail et du plein emploi, il faut mentionner la réduction de la durée du travail sous une forme ou une autre.

Disposer de plus de loisirs est une exigence inhérente au progrès social. Elle contribue à créer et à sauvegarder l'emploi et compense, dans une certaine mesure, les pertes d'emplois dues à la rationalisation. Sans compter que cette solution est un investissement beaucoup plus constructif que la dépense d'énormes sommes en indemnités de chômage.

## Contre la persécution dans le monde

Et notre intérêt aux droits syndicaux n'est pas abstrait puisque cette question touche à notre capacité même de survivre. D'après des estimations, cinquante pays du monde ont recours à la brutalité et aux tortures pour maintenir leurs gouvernements au pouvoir.

Plus souvent qu'à leur tour, les syndicats et les syndicalistes sont les premiers à en souffrir.

Nous, à la F.I.O.M., sommes intervenus et intervenons partout où des travailleurs de la Métallurgie sont persécutés à cause de leurs activités syndicales.

Notre lutte en vue de soumettre les sociétés multinationales va prendre un nouvel élan après les décisions de Munich.

La F.I.O.M. a fait œuvre de pionnier dans ce domaine. Nos Conseils par Compagnie constituent le modèle à suivre par d'autres.

Nous voulons faire davantage encore : savoir c'est pouvoir.

## Allocution de Gunter Kopke

Secrétaire Général de la Fédération Européenne des Métallurgistes

Depuis son adhésion à la Fédération Européenne des Métallurgistes, il y a maintenant environ dix ans, la Fédération Générale de la Métallurgie - C.F.D.T. est certes une de nos organisations membres les plus fidèles et les plus dynamiques, mais aussi une de nos affiliées les plus critiques et les plus exigeantes :

- Fidèle, par sa contribution active aux réunions de nos commissions, groupes de travail et de Comités Exécutifs ;
- Dynamique, par le contenu de ses propositions ;
- Critique, par rapport à l'évolution et à l'efficacité du travail syndical européen ;
- Exigeante, en ce qui concerne l'orientation de notre action et de notre démarche communes, en tant que syndicats métaux européens.

Ce dialogue et ces rapports sont liés à la nature même des problèmes que nous avons à traiter en commun et pour lesquels nous devons nous efforcer ensemble de trouver des solutions adéquates.

Ces problèmes concernent principalement :

- l'élaboration de plate-formes revendicatives communes, dont la mise en œuvre se heurte parfois aux divergences : politiques ou stratégiques de nos organisations affiliées ;
- le dépassement des égoïsmes nationaux pour mieux défendre les intérêts des travailleurs au niveau européen ;
- la recherche de bases solides pour des actions communes à toutes les fédérations de la Métallurgie d'Europe, pour faire face aux instances communautaires, aux associations patronales et aux entreprises multinationales.

### Un premier bilan de l'action de la F.E.M.

Depuis lors, la Fédération Européenne des Métallurgistes représente environ 90 pour cent de tous les travailleurs syndiqués dans l'industrie métallurgique dans les neuf pays du Marché Commun, la Suède et la Norvège.

A la suite de la consolidation de notre Fédération Européenne, décidée par la deuxième Assemblée Générale en 1974, le Secrétariat a voulu accroître ses efforts d'aide directe et concrète aux organisations membres, en multipliant les travaux au sein de ses comités et groupes de travail, et en cherchant à étendre l'influence des syndicats métaux d'Europe par actions et des prises de positions communes.

Nous nous sommes efforcés de réaliser cet objectif à partir d'activités portant sur les trois domaines suivants :

- une coopération renforcée et une meilleure coordination entre les syndicats affiliés ;



- la défense des intérêts des travailleurs dans la politique des Communautés européennes ;
- le renforcement d'un contre-pouvoir syndical face aux organisations patronales européennes et aux directions centrales des sociétés multinationales.

Quant à la troisième tâche de la F.E.M., à savoir la création d'un rapport de force face aux organisations patronales et aux entreprises multinationales, les travaux des comités de coordination de la F.E.M. pour les sociétés multinationales, ceux des groupes de travail pour les différentes branches industrielles et ceux du comité « négociations collectives » y ont contribué de façon égale.

### Elaboration de plate-formes communes

Un bilan analogue, quoique plus nuancé et modeste, peut être tiré quant au deuxième objectif que nous poursuivons, à savoir l'élaboration de plate-formes revendicatives communes à l'ensemble des travailleurs métallurgistes d'Europe.

C'est ainsi qu'au cours des trois dernières années, après de nombreuses réunions de travail en commissions, le Comité Exécutif de la F.E.M. a pu arrêter différentes prises de position et plate-formes communes.

Par ailleurs, toutes les discussions que nous avons menées au niveau du Comité Exécutif ont montré qu'au moins trois revendications générales sont communes à toutes les organisations affiliées : le plein emploi, le maintien du pouvoir d'achat et le respect de l'autonomie et des libertés syndicales. Les difficultés apparaissent au moment où l'on veut s'entendre sur les objectifs concrets à revendiquer et sur les moyens à mettre en œuvre.

En effet, chaque pays ou organisation suit une politique qui lui est propre et parfois différente, liée à son passé, à sa tradition syndicale ainsi qu'aux circonstances particulières du pays ou de l'organisation.

Malgré cette difficulté, il nous a été possible de progresser sur quelques revendications précises, qui sont prises en charge par un nombre toujours croissant de nos organisations affiliées. Il s'agit entre autres :

- de l'interdiction des heures supplémentaires, et là où elles s'avèrent indispensables, leur récupération par un repos compensatoire payé,
- de la création d'une cinquième équipe pour les travaux continus,
- de l'abolition du salaire au rendement,
- de la diminution de la durée journalière du travail pour les ouvriers postés,
- de l'introduction du salaire mensuel et de l'harmonisation des statuts ouvriers et employés.

### Cinq axes revendicatifs prioritaires

Ces réformes doivent s'articuler autour de cinq axes qui feront l'objet de nos revendications tant au niveau national qu'au niveau européen dans les semaines, les mois et années à venir. Il s'agit :

**Premièrement** : d'une croissance économique basée prioritairement sur une meilleure satisfaction des besoins de l'ensemble de la communauté et favorisant une meilleure qualité de la vie pour tous ;

**Deuxièmement** : d'une amélioration des conditions de travail, qui implique un contrôle du développement et de l'application du progrès technique ainsi que des mesures de rationalisation ;

**Troisièmement** : d'une réduction de la durée du travail, sous les formes les plus diverses, répondant aux possibilités des syndicats dans les différents pays dans le domaine des négociations collectives ;

**Quatrièmement** : d'une meilleure qualification professionnelle des travailleurs, qui les prépare aux exigences qui sont posées à leur travail, à la suite des innovations technologiques et des nouvelles techniques de production ;

**Cinquièmement** : d'une politique industrielle qui tienne compte à la fois de la future capacité de production de l'industrie, de la garantie des emplois à long terme, des besoins particuliers du développement des différentes régions et de la protection de l'environnement.

## Discours d'Eugen Loderer

**Président de l'I.G. METALL  
et Président de la F.I.O.M.**

Je vous salue au nom de la F.I.O.M. et de l'I.G. METALL de la République Fédérale Allemande.

La C.F.D.T., comme l'I.G. METALL, lutte pour un projet de société plus libre, plus humaine et plus juste.

Elle lutte pour une société dans laquelle les travailleurs et tous les hommes se débarrasseront du joug d'une dépendance indigne. Cela fait partie de la meilleure tradition, fondamentale de votre pays, une tradition confirmée et exemplaire pour les démocraties européennes. Cela fait aussi partie de la meilleure tradition de la lutte syndicale en France. Pour nous aussi à l'I.G. Metall, lorsque la démocratie fait l'objet de tant d'attaques, la seule manière de défendre la démocratie, c'est de lutter pour encore plus de démocratie. Ceci a toujours été une idée chère, commune à la C.F.D.T. et à l'I.G. Metall...

Tous, nous souhaitons une Europe unifiée, une Europe qui soit plus qu'une Union Douanière. Mais nous savons bien que le point de départ de tous nos efforts, ce doit être les conditions spécifiques à chaque pays.

Ce qui est nécessaire, actuellement, dans le monde entier, c'est davantage de coopération et de solidarité internationales.

L'idée selon laquelle nos problèmes, dus à l'inflation croissante et au chômage grandissant, ne pourraient être résolus que par une solution nationale, est erronée. Et l'expérience des années 30 nous a

effectivement démontré que cette idée était fautive et continue de l'être. Ses conséquences politiques étaient fatales. Le protectionnisme ne résoudra pas les problèmes dans l'avenir, il n'apporte que de courtes périodes de répit et aggrave la situation à long terme.

Les échanges économiques avec l'Europe de l'Est se sont montrés facteurs de stabilisation de la politique de détente.

Il ne doit pas être permis que les différences de philosophie, d'idéologie et des systèmes politiques constituent un danger pour la paix du Monde.

Le racisme est une barbarie morale et politique qui ne devrait pas exister au 20<sup>e</sup> siècle...

Si l'on veut que la paix soit assurée à long terme, la politique ne doit pas se limiter à promouvoir les échanges commerciaux entre Pays. Nous ne permettons plus que le capital et le profit dictent les conditions dans lesquelles nous travaillons et vivons tous.

C'est en fonction de ce principe que nous luttons contre le capitalisme. Le capitalisme n'a jamais fait la paix avec le travailleur et nous ne ferons jamais la paix avec le capitalisme.

En voulant rendre le visage de notre société plus humain, nous avons approfondi les fondements de la démocratie et de l'indépendance syndicale à travers notre lutte contre le capitalisme.

Nous continuerons cette lutte dans la solidarité internationale.

Vive le socialisme dans la liberté,

## Réponse de Jacques Chérèque au discours d'Eugen Loderer

Merci à Eugen LODERER, pour sa contribution.

A un moment où la crise engendre tant de révoltes et tant de déviations dans ces révoltes, qu'elles peuvent constituer des risques pour la démocratie, comme les engrenages inacceptables du terrorisme et de la répression aveugle qu'il peut entraîner, il est réconfortant, alors que le gouvernement français a violé délibérément les droits habituels de la défense et met en péril le droit à l'asile politique en France, d'entendre un dirigeant d'une organisation allemande, solide de 2 500 000 adhérents, dire que pour lui et son organisation « la seule façon de défendre bien la démocratie quand elle est attaquée, c'est encore plus de démocratie ».

## L'intervention de la F.L.M. (Italie)

Au nom de la Délégation présente, de toute la F.L.M. (qui regroupe plus de 1 200 000 adhérents) et tous les métallurgistes italiens, nous assurons tous les congressistes, tous les adhérents de la F.G.M. et tous les métallurgistes français de nos salutations sincères et fraternelles, avec nos vœux que ce congrès fasse des choix précis sur le plan des initiatives et des luttes et aussi sur le terrain de l'Unité Syndicale.

Ce sont les conditions nécessaires pour rendre payantes les luttes des métallurgistes et de la classe ouvrière.

En tant que F.L.M., nous avons suivi et nous suivons avec le plus grand intérêt vos luttes, vos expériences et, avec franchise, nous vous disons que nous nous sentons très près de vous dans la conception que vous avez du syndicat et de son rôle en tant qu'instrument de lutte et de combat sur le terrain de la lutte des classes, pour la conquête de meilleures conditions de travail et de vie, pour tous les travailleurs, et pour le changement de société...

## 200 000 MÉTALLOS A ROME

Cette stratégie patronale et gouvernementale ne se développe pas seulement contre le pouvoir conquis par les syndicats et par les travailleurs dans les usines, mais aussi contre la conquête démocratique que la classe ouvrière a su imposer dans la société. Il s'agit d'une attaque des patrons et du gouvernement qui utilisent non seulement les espaces du pouvoir politique et économique qu'ils ont à leur disposition, mais aussi ceux qui leur sont offerts par une stratégie de la tension, mise en place par des forces minoritaires et aventuristes qui, indépendamment de la couleur de leur bannière, sont objectivement fascistes et réactionnaires...

En face de cette orientation patronale et gouvernementale, la F.L.M. a défini une ligne alternative fondée sur la lutte de tous les métallurgistes, à partir des usines et des secteurs productifs. Dans ce contexte, l'affrontement de classe ouvert en Italie, se manifeste comme l'un des plus durs et difficiles...

Après avoir battu par la lutte les grands groupes capitalistes privés qui regroupent plus de 300 000 travailleurs, nous avons ouvert depuis 8 mois un front de lutte qui intéresse plus de 400 000 travailleurs dans les secteurs à participation d'Etat, comme la sidérurgie, la construction navale, l'électronique, la machine-outil et l'automobile.

Cette lutte vise à obtenir un contrôle ouvrier sur les investissements, le développement industriel pour améliorer le niveau de l'emploi, pour obtenir une autre organisation du travail, des conditions de travail meilleures, une réduction du temps de travail, et pour améliorer les salaires.

Cette lutte est un premier pas qui indique l'orientation que nous allons développer en 1978 pour le renouvellement de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie.

Pour donner des débouchés positifs à cette lutte et pour imposer un radical changement de la politique économique du gouvernement, nous avons décidé pour le 2 décembre une grève générale des métallurgistes, avec une grande manifestation à ROME où nous attendons 200 000 participants...

## FAIRE AVANCER L'UNITÉ

En tant qu'organisation adhérente à la F.E.M., nous pensons que nous devons agir dès maintenant, pour que la F.E.M. ne soit pas seulement une organisation qui représente les métallurgistes dans les institutions européennes, mais devienne aussi une organisation syndicale capable de promouvoir des initiatives communes de lutte, au niveau européen, c'est-à-dire de rechercher des initiatives au niveau des branches et des multinationales, par rapport auxquelles, exception faite de quelques coordinations, nous continuons à rester désarmés.

C'est seulement en s'appuyant sur des initiatives efficaces au niveau national et régional que l'action mondiale des syndicats peut devenir plus concrète, politique et non seulement diplomatique...

Chers Camarades, un des objectifs, sûrement pas secondaire, que le camarade CHEREQUE a proposé au congrès, est celui de surmonter les difficultés existantes pour faire avancer et consolider le processus d'unité entre tous les métallurgistes français.

Nous sommes certains que ce congrès donnera une réponse positive pour atteindre cet objectif, cela parce que l'unité dans l'autonomie, dans la démocratie, dans le débat

avec les travailleurs, n'est pas un mythe.

Nous sommes convaincus que l'unité doit être recherchée et poursuivie. Nous savons par expérience que c'est un processus long et difficile, mais nous savons aussi que sans l'unité, les syndicats ne peuvent pas peser dans la société, quelle que soit la situation politique du pays.

L'unité, c'est un vrai choix démocratique, qui fait du syndicat l'instrument non pas POUR les travailleurs, mais DES travailleurs, un instrument de lutte pour faire avancer toute la condition ouvrière, et pour imposer un profond changement dans la société, dans l'intérêt des travailleurs et des masses populaires.

## Intervention du représentant de la C.U.T. (Chili)

Chers Camarades,

Avec grand plaisir nous saluons au nom des travailleurs chiliens le 37<sup>e</sup> Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T.

Depuis le putsch de septembre 1973, date à laquelle une dictature militaire mit fin à un processus de profondes transformations sociales et démocratiques, conduites par notre Centrale Syndicale et par le gouvernement de notre inoubliable camarade Salvador Allende, différents événements se sont produits.

A la suppression de toute forme d'expression démocratique et syndicale a suivi la plus farouche répression que notre pays ait connue.

D'abord, la répression physique nous a laissé un horrible résultat. Plus de 30 000 morts, des milliers de détenus et torturés et plus de 2 500 disparus.

A cette répression, il faut en ajouter une autre : la répression par la faim, produit d'une politique économique au service de l'impérialisme et des grandes sociétés multinationales. 20 % de chômage qui signifie 600 000 chômeurs dans un pays d'une population active de trois millions d'habitants, sans compter le chômage partiel et le chômage déguisé.

60 % des enfants chiliens sont dans un état de malnutrition aiguë et selon la propre junte militaire, les

25 % de la population chilienne se trouvent dans un état d'extrême pauvreté. Voilà le solde de quatre années de gouvernement militaire fasciste : un pays détruit, en crise, où seulement une faible minorité se favorise...

Mais, malgré tout, les travailleurs chiliens, organisés et dirigés clandestinement par la C.U.T., ont réussi à reconstituer leurs structures et malgré la terreur fasciste, développent aujourd'hui une résistance active face au gouvernement militaire.

Témoignage de cette affirmation sont les multiples activités faites par les travailleurs chiliens depuis quatre années et dernièrement par les grèves des travailleurs de la métallurgie, du cuivre, du bâtiment et des dockers.

Nous vous demandons votre solidarité pour ces travailleurs, pour ces dirigeants, emprisonnés et puis mis en résidence surveillée dans une des zones les plus isolées et éloignées de notre pays.

La solidarité internationale est fondamentale. C'est pour cela qu'en même temps nous remercions la F.G.M. et la C.F.D.T. pour la solidarité exprimée jusqu'à présent, nous leur demandons de continuer à agrandir leurs actions...

### ● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

#### ● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.  
Tél. 247.74.00.

#### ● Le directeur de la publication :

Albert MERCIER.

#### ● Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle - 57000 METZ.

#### ● Abonnement : 78 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

#### ● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

#### ● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.